

Le trafic du bois de rose à Madagascar



Photo par [Toby Smith](#) ↑ et [Kevin Schafer](#) ↗. Source : *Madagascar's logging crisis: Separating myth from fact*, David Braun, National Geographic, 20 mai 2010, http://voices.nationalgeographic.com/2010/05/20/madagascar_logging_crisis/

↗ Coupe illégale de bois de rose, probablement, dans le parc de Masoala
Source : <https://mcm-paris.wordpress.com/2014/05/07/les-noms-des-millionnaires-bois-de-rose/> & Madagascar's forests vanish to feed taste for rosewood in west and China, <http://www.theguardian.com/world/2013/dec/23/madagascar-illegal-logging-rosewood-smuggling>

Présenté par Benjamin LISAN, le 04/03/2015, Version V1.1.

Le trafic du bois de rose à Madagascar

0. Sommaire

1. Introduction
2. Volume, chiffres et importance du trafic
3. Les espèces menacées de Dalbergia (bois de rose) ayant un intérêt commercial à Madagascar
4. Le genre Dalbergia à Madagascar
5. Les espèces de Dalbergia (bois de rose) malgaches en danger
 - 5.1) *Dalbergia andapensis* Bosser & R. Rabev.
 - 5.2) *Dalbergia madagascariensis* Vatke
 - 5.3) *Dalbergia davidii* Bosser & R. Rabev.
 - 5.4) *Dalbergia baronii* Baker
 - 5.5) *Dalbergia chapelieri* Baill.
 - 5.6) *Dalbergia louvelii* R.Vig.
 - 5.7) *Dalbergia maritima* R.Vig.
 - 5.8) *Dalbergia monticola* Bosser & R.Rabev.
 - 5.9) *Dalbergia normandii* Bosser & Rabevohitra
 - 5.10) *Dalbergia greveana* Baillon
 - 5.11) *Dalbergia bathiei* R.Vig.
6. Les parcs nationaux concernés
 - 6.1) Marojejy national park
 - 6.2) Masoala national park
 - 6.3) Manakari national park
 - 6.4) Les parcs nationaux impactés (chiffres de 2009)
7. Les conséquences écologiques
8. Les facteurs favorisant le trafic
9. Le circuit du trafic



Le parc national de Masoala, un des parcs menacés.



Lémur (ou Maki) à front blanc (*Eulemur albifrons*) du parc national de Masoala.

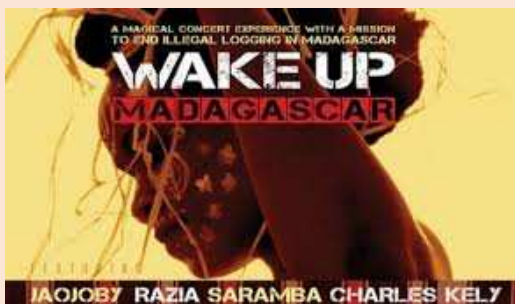
Source : [Frank Vassen](https://www.flickr.com/photos/42244964@N03/3899499239) ©,
<https://www.flickr.com/photos/42244964@N03/3899499239>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

0. Sommaire

- 10. Comment finissent les arbres « bois de rose » ?
- 11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar
 - 11.1. Reproduire les *Dalbergia* malgaches en danger
 - 11.2. Lancer des projet de reforestation
 - Quelques « bémols » devant inciter à la prudence avant le lancement de tout projet à Madagascar
 - 11.2bis) Exemple des « Galères » vécues par l'ONG ADEFA et exposées dans ses bulletins
 - 11.3. Autres pistes et idées
 - 11.4. Pistes judiciaires, répressives et défensives
 - 11.5. Pistes de mesures incitatives et conservatoires
 - 11.6. Soutenir les actions militantes en Europe
 - 11.7. Soutenir les ONG environnementales luttant contre le trafic des bois illégaux et pour l'environnement
- A1. Annexe : Aire de répartition de quelques espèces de *Dalbergia* à Madagascar
- A2. Annexe : Liste des espèces du genre *Dalbergia* des forêts humides sempervirentes de Madagascar
- A3. Annexe : Noms des personnes impliquées à Madagascar
- A4. Annexe : Les responsables politiques qui ont modifié la réglementation forestière en faveur du trafic
- A5. Annexe : Les acheteurs de bois précieux malgache à Vohémar en 2009
- A5bis. Annexe : Les banques
- A5ter. Annexe : Les compagnies maritimes.
- A5quater. Annexe : Les exportateurs.
- A5quinter. Annexe : Les lois et dispositifs juridiques.
- A6. Annexe : Conflits locaux
- A7. Annexe : Bibliographie
- A8. Annexe : Menaces sur le bois d'ébène
- A9. Annexe : Les « papiers officiels ».

Le trafic du bois de rose à Madagascar



Bois de rose dans le port de Tamatave (2009).
Source : <https://mcmparis.wordpress.com/bois-de-rose-les-noms-des-millionaires/>



Image satellite de containers de bois de rose, prêtée par les Missouri Botanical Gardens. Source : L'enquête sur le trafic de bois de rose, lundi 23 août 2010, <http://www.madagascar-tribune.com/L-enquete-sur-le-traffic-de-bois-de,14582.html>

➤ Tournée américaine « *Réveille-toi Madagascar* » en 2014 avec les musiciens et chanteurs malgaches Eusèbe Jaojoby, Razia Saïd, Charles Kely, Rajery, le groupe malgache Saramba ... pour alerter sur la déforestation de Madagascar. Source : <http://do415.com/events/2014/7/19/wake-up-madagascar-2-feat-jaojoby-rajery-razia-saramba-charles-kely>

1. Introduction

Les bois de rose, dont le bois a une valeur commerciale, sont très menacés à Madagascar, à cause d'une surexploitation, à leur coupe illégale et à leur trafic. Ce dernier semblerait avoir des ramifications internationales, en Chine, à Maurice etc. ... mais **surtout, avant tout, en Chine continentale** (°). Ce trafic étant mieux contrôlé en occident.

Ce trafic se déroule surtout dans les grands parcs nationaux de la côte Est : [Masoala](#), [Marojejy](#), [Zahamena](#), [Ranomafana](#), [Andringitra](#), and [Andohahela](#).^[1] ...

Beaucoup « d'acteurs » y seraient impliqués _ simples villageois bucherons, hauts fonctionnaires, représentants des organismes de contrôle malgaches, hommes d'affaires, voire peut-être mêmes des ministres, si l'on en croit certaines accusations (+). L'exploitation illégale du bois de rose rapporterait jusqu'à 460 000 dollars par jour, selon l'EIA.

(°) Cf. le reportage intitulé « *La mafia du bois. Enquête en forêt tropicale* », Alexander Von Bismarck, diffusé sur la chaîne de télévision Franco-allemande ARTE (voir bibliographie plus loin). Source : <http://www.tananews.com/2011/10/alexander-von-bismarck-enquete-en-foret-tropicale/>

(+) a) Selon Albert Zafy, ancien président de la République, ce trafic aurait servi à financer le gouvernement d'Andry Rajoelina, lors de la période d'embargo international qui le frappait (entre 2008 et 2013). Or nous avons effectué une compilation de tous les articles parues sur une possible « implication du président Rajoelina » dans le trafic de bois. Or aucun n'apporte « scientifiquement » cette preuve. Madagascar étant le « pays de la rumeur », dans le doute, il semble raisonnable d'éviter de colporter cette rumeur.

b) Selon l'ONG Global Witness et l'EIA (Environmental Investigation Agency), <http://www.globalwitness.org/fr/nos-campagnes/environnement/madagascar>



Stocks de rondins près du parc de Mananara-Nord. Les stocks de bois de rose découverts et photographiés par un de nos Observateurs. Les peintures indiquent la provenance géographique des arbres. Source : En images : le trafic du bois de rose bat son plein à Madagascar, <http://observers.france24.com/fr/content/20140617-images-traffic-bois-rose-bat-son-plein-madagascar>



Bois de rose illégaux provenant des parcs de Masoala et de Marojejy et stockés ici à Antalaha. Source : © Erik Patel http://en.wikipedia.org/wiki/Illegal_logging_in_Madagascar



Source : Les bois de rose de Madagascar, encore épiés, <http://vaovaogasy.blogspot.fr/2010/06/les-bois-de-rose-de-madagascar-encore.html>

2. Volume, chiffres et importance du trafic

Avant de gagner leur destination finale, les bois sont expédiés sur des pays intermédiaires. Ils y sont « blanchis » avec des faux papiers. Rien qu'en 2009, la valeur des bois de rose expédiés à l'extérieur est estimée à 500 000 US\$ par jour. C'est dire l'importance du trafic alimenté par la pauvreté, car près de 3/4 des Malagasy n'empochent même pas l'équivalent de 2 US\$ par jour. Une tonne de rondins de bois de rose en Chine atteint les 25 000 dollars. Les principaux clients, les Chinois de Hong Kong, sont prêts à payer in fine 220 000 dollars le conteneur.

Chiffres lors des saisies : Une saisie, effectuée à Singapour, portait sur 29 000 rondins de bois de rose (3 000 tonnes). 34 conteneurs ont été saisis, en mai 2014, au port de Mombasa au Kenya contenant 4 400 rondins de bois de rose pesant 500 tonnes pour une valeur de 12,8 millions de dollar.

Sources : a) *Scandale des bois de rose: Madagascar sur l'atlas mondial des conflits écologiques*, <http://www.xchange-madagascar.com/actualites/index.php/scandale-des-bois-de-rose-madagascar-sur-latlas-mondial-des-conflits-ecologiques/>

b) *Trafic – Bois de rose saisis à Mombasa*, 30.05.2014, <http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/trafic-bois-de-rose-saisi-a-mombasa-11542>

c) *Madagascar : le pillage du bois de rose*, déc. 2009, <http://www.ipreunion.com/photo-du-jour/reportage/2009/12/03/ocean-indien,madagascar-le-pillage-du-bois-de-rose,6568.html>



Chargement de bois de rose au port de Tamatave, 2009.
© Pierre-Yves Babelon, <http://www.ipreunion.com/photo-du-jour/reportage/2009/12/03/ocean-indien,madagascar-le-pillage-du-bois-de-rose,6568.html>



Port d'Antalaha à Madagascar. Source : https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcS_mYVhH7NZET64gjvezQ9LS2pQfkBWkS4LAqX82L9lmWXRXRBR_vA



Une fois coupé, le bois de rose est évacué du parc de Masoala sur des radeaux fabriqués avec des chambres à air de camion. © MICHAEL ZUMSTEIN / AGENCE VU POUR LE MONDE, Source : http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/01/24/bolabola-le-bois-qui-saigne_4562855_3244.html

2. Volume, chiffres et importance du trafic (suite)

Selon un article de 2011, de la revue malgache Tana'News : « [...] Au cours de la période 2009-2010, plus de **50000 tonnes** de bois précieux ont été exporté illégalement. Les rapports font état de plus de 200 000 *Dalbergia* (bois de rose) abattus et entre **75000** et **150000** autres *Diospyros* (bois d'ébène). Près de **13000** hectares de forêts ont été surexploités, quelques 500 000 arbres ont été abattus pour servir de radeaux lors de l'acheminement des bois précieux et **plus d'une vingtaine de millions de dollars** sont allés au bénéfice des trafiquants ».

Selon le Député français du Finistère, Jacques Le Guen, en 2009, **56000 tonnes** de bois de rose ont été exportés de Madagascar. A 6 euros le kg de bois de rose, cela fait **336 Millions d'Euros** (en 2009).

Selon Global Witness, en 2009, **800000 US dollars** de bois de rose seraient abattu illégalement chaque jour (2009).

Selon le documentaire d'Alexander Von Bismarck [voir références sur ce documentaire dans la *partie bibliographie* en fin de ce document], le chiffre d'affaires de ce trafic s'élèverait à **50 millions de dollars** (en 2011) « *En Chine, les lits en bois de rose de Madagascar se vendent à un million de dollars pièce, pourtant moins de 0,1% des bénéfices reviennent aux gens de Madagascar* » selon Alexander von Bismarck d'EIA ([Environmental Investigation Agency](http://www.environmentalinvestigationagency.org)).

Sources : a) *Trafic de bois précieux : puisqu'ils ne révéleront jamais*. 29/07/2011, <http://www.tananews.com/2011/07/trafic-de-bois-precieux-puisqu'ils-ne-reveleront-jamais/> b) « *En Chine, les lits en bois de rose de Madagascar se vendent à un million de dollars pièce, pourtant moins de 0,1% des bénéfices reviennent aux gens de Madagascar* » selon Alexander von Bismarck d'EIA. « *A Madagascar, La demande des consommateurs pour les meubles en bois de rose chers et pour les instruments de musique en Chine et ailleurs sont les principaux moteurs du commerce de bois illégal. L'infiltration des enquêteurs de l'EIA à Madagascar a montré à quel point le commerce illégal a été facilitée par les autorités malgaches et la faible application de la loi* ». <http://eia-global.org/campaigns/forests-campaign>



↑ **Grandes saisies récentes de bois de rose malgaches.** Source : *Singapore intercepts massive illegal shipment of Madagascar rosewood*, Rhett A. Butler, 3 Juin 2014, <http://news.mongabay.com/2014/0603-singapore-madagascar-rosewood-bust.html>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

3. Les espèces menacées de *Dalbergia* (bois de rose) ayant un intérêt commercial à Madagascar

Liste rouge IUCN des *Dalbergia* de Madagascar :

Espèce	Zone géographique	Niveau de la menace sur l'espèce (statut UICN)
<i>Dalbergia andapensi</i>	Région SAVA d'Andapa à Vohémar	Endangered B1ab (iii) +2 ab (iii) ver 3.1 (en voie de disparition), http://www.iucnredlist.org/details/38156/0
<i>Dalbergia baronii</i>	De Farafangana à Sambava	Vulnerable A1cd +2 cd version 2.3 (Vulnérable) http://www.iucnredlist.org/details/full/33955/0
<i>Dalbergia chapelieri</i>	De Taolagnaro à Maroantsetra	Near Threatened ver 3.1 (quasi menacé) http://www.iucnredlist.org/details/38189/0
<i>Dalbergia davidii</i>	?	Endangered B1+2de, C1 ver 2.3 (En voie de disparition). http://www.iucnredlist.org/details/38196/0
<i>Dalbergia louvelii</i>	De Mananara à Maroantsetra	Endangered A1cd +2 cd version 2.3 (En voie de disparition) http://www.iucnredlist.org/details/38244/0
<i>Dalbergia madagascariensis</i> subsp. <i>antongilensis</i>	?	Vulnerable A1cd +2 cd version 2.3 (Vulnérable) http://www.iucnredlist.org/details/38251/0
<i>Dalbergia maritima</i>	De Taolagnaro à Antalaha	Endangered A1cd+2cd ver 2.3 (En voie de disparition) http://www.iucnredlist.org/details/38255/0
<i>Dalbergia monticola</i>	De Fort Carnot Ikongo à Antalaha	Vulnerable A1cd +2 cd version 2.3 (Vulnérables) http://www.iucnredlist.org/details/38259/0
<i>Dalbergia normandii</i>	Antalaha et île Sainte-Marie	Endangered A1cd+2cd, B1+2abcde version 2.3 (En voie de disparition), http://www.iucnredlist.org/details/38270/0
<i>Dalbergia bathiei</i> R.Vig.	Nord et sud de Toamasina [Tamatave], à l'est de Madagascar.	Endangered A1cd, B1+2abcd, C1+2a ver 2.3 (En voie de disparition), http://www.iucnredlist.org/details/38163/0

Source : Randriamalala, H. et Liu, Z. 2010. *Bois de rose de Madagascar : Entre démocratie et protection de la nature*. Madagascar Conservation & Development 5, 1: 11-22. Supplementary Material, http://www.mwc-info.net/en/services/Journal_PDFs/Issue5-1/MCD_2010_vol5_iss1_Rosewood_democracy_Supplementary_Material.pdf



Stocks de rondins près du parc de Mananara-Nord.
Source : *En images : le trafic du bois de rose bat son plein à Madagascar*, <http://observers.france24.com/fr/content/20140617-images-traffic-bois-rose-bat-son-plein-madagascar>



Stock de bois empilé à Antalaha (2008). Sources : a) http://en.wikipedia.org/wiki/Illegal_logging_in_Madagascar
b) Les bois de rose de Madagascar, encore épiés, <http://vaovaogasy.blogspot.fr/2010/06/les-bois-de-rose-de-madagascar-encore.html>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

3. Les espèces menacées de *Dalbergia* (bois de rose) ayant un intérêt commercial à Madagascar (suite)

Liste CITES des bois précieux de Madagascar :

BOTANICAL NAME	COMMON NAMES	USES	AVERAGE MARKET VALUE (\$/CBM (m³), if not otherwise stated)	CONSERVATION STATUS AND CITES LISTING (where applicable)
<i>Dalbergia baronii</i>	Madagascar rosewood, Palissandre, Voamboana	Tonewood, luxury Chinese furniture	Available for sale ¹¹	IUCN - vulnerable
<i>Dalbergia greveana</i>	Madagascar rosewood, Madagascar Palisander, Majunga	Tonewood, luxury Chinese furniture	114,638 (instrument blanks),	IUCN – near threatened
<i>Dalbergia louvelii</i>	Violet Rosewood	Chinese furniture		IUCN - endangered CITES App III
<i>Dalbergia maritima</i>	Violet rosewood / Boise de rose	Tonewood	95,238 (instrument blanks)	IUCN - endangered
<i>Diospyros perrieri</i>	Malagasy ebony	Tonewood	Available for sale ¹⁶	IUCN – not evaluated (C'est un bois d'ébène)

Source: Background Paper 1: *Precious Woods: Exploitation of the Finest Timber*, Prepared by TRAFFIC, Anna Jenkins, Neil Bridgland, Rachel Hembery & Ulrich Malessa, Chatham House Workshop: Tackling the Trade in Illegal Precious Woods, 23-24 April 2012, <http://www.illegal-logging.info/uploads/PreciousWoodsbackgroundpaper1TheTradeinpreciouswoodsTRAFFIC.pdf>

Note : Comment savoir si des espèces classées actuellement comme « **en danger** », par l'IUCN, n'ont pas déjà disparues_ *Dalbergia bathiei*, *Dalbergia normandii*, ... ? Seul un inventaire forestier précis et global, permettrait de le déterminer. Or celui-ci se fait attendre depuis des années.



Source : Global Witness et l'EIA (Environmental Investigation Agency), <http://www.globalwitness.org/fr/nos-campagnes/environnement/madagascar>



Des milliers d'arbres de bois de rose sont coupés et exportés illégalement (photo : Marianne Egli). Source : Hery Randriamalala, co-auteur du rapport sur le bois de rose, <http://www.madagascar-tribune.com/Nous-vouliions-que-le-probleme-du,14458.html>

4. Le genre *Dalbergia* à Madagascar

Palissandres et bois de rose à Madagascar :

La systématique des *Dalbergia* est loin d'être éclaircie et un grand nombre d'espèces sont représentées à Madagascar.

Dans les forêts de l'Ouest, il existe une grande diversité de *palissandres* qui portent le plus souvent le nom vernaculaire de "*Manary*", assorti de qualificatifs précisant la couleur du bois parfait (*Manary Mena, Manary Fotsy, Manary Mavo*). Certains palissandres s'appellent aussi "*Tsiandalana*". Sur le versant oriental de l'île, dans les massifs forestiers d'altitude, dans les restes de forêts côtières et sur les Haut-Plateaux, les palissandres portent généralement le nom de "*Voamboana*". Le bois dit "Bois de Rose" est également un *Dalbergia*, nommé le plus souvent "*Volombodipona*".

Les palissandres atteignent de fortes dimensions, ce sont des arbres à feuilles alternes, simplement pennées, le nombre de folioles dépassant en général cinq; la fleur est typiquement papilionacée. L'écorce est souvent de teinte claire, grisâtre, crevassée, les feuilles sont caduques.

L'aubier est d'épaisseur variable, plus clair que le bois de cœur qui a un aspect veiné caractéristique, dont la couleur peut varier d'un beige-gris clair au brun foncé, ou au violet, ou au rouge lie-de-vin. Le "*Volombodipona*", violacé au moment de la coupe, voit sa couleur foncer rapidement à l'air.

Les botanistes présumant que les "*Manary*" de l'Ouest se répartissent entre une vingtaine de 25 espèces, dont une fréquente est *Dalbergia Greveana*, et que les "*Voamboana*" de l'Est appartiennent à 4 ou 5 espèces, dont *Dalbergia Baronii*. Certaines espèces se retrouvent aussi sur les deux versants.

Pour le groupe des palissandres, il apparaît que beaucoup des distinctions traditionnelles et des variantes de noms vernaculaires correspondent réellement à des différences du point de vue systématique botanique, à l'intérieur du genre *Dalbergia*. Source : Bois précieux de Madagascar, Service des eaux et forêt, Décembre 1981, http://benjamin.lisan.free.fr/projetsreforestation/Bois_precieux_de_Madagascar.pdf

4. Le genre *Dalbergia* à Madagascar (suite)

Les arbres de Madagascar, appelés, *bois de rose*, font tous partis du genre botanique *Dalbergia* et de la famille des Fabacées (*Fabaceae* ou anc. *Leguminosae* ou anc. *Papilionaceae*).

Le "*Bois de rose*" est à grain fin et très homogène. Fraîchement débité, il présente une magnifique teinte **rouge-violacé** très vive, laquelle malheureusement ne se maintient pas, fonce assez rapidement à la lumière et devient **noir ébène**, on le confond parfois avec ce dernier, mais un simple grattage permet de distinguer les deux espèces.

Tous comme les Fabacées, ces espèces ont une relation symbiotique avec certaines bactéries du sol, ces bactéries forment des nodules sur les racines et fixent l'azote atmosphérique. Une partie de cette azote est utilisée, par la plante, pour sa croissance, mais une autre partie peut également être utilisé par d'autres plantes poussant à proximité.

Source : <http://tropical.theferns.info/viewtropical.php?id=Dalbergia+davidii>

Ils ont une bonne résistance aux champignons, aux lyctus et aux termites. Le palissandre ne pourrit pas, et ne se pique pas, même en utilisation marine. Non traité, ou non entretenu, il prend une patine argentée et son vernissage (vernis polyuréthane à deux composants) conserve son veinage unique, que l'on ne retrouve pas sur d'autres bois tropicaux précieux. Lorsqu'il vient d'être coupé et pendant son façonnage, son cœur dégage une agréable odeur de rose. (Caractéristiques selon le Centre Technique Forestier Tropical [Madagascar]).

Source : http://www.imra-ratsimamanga.org/autre_dalbergia.htm



Dalbergia (bois de rose) en fleurs (©Mamisoa ANDRIANAIVO). Forêt primaire d'Ambodiriana, près du village de Manonpana, sur la côte Est, protégée par l'ONG réunionnaise ADEFA. Source : <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/CompteRendusVoyages/AutresVoyages/Photos-de-ma-visite-a-deux-projets-environnementaux-a-Madagascar-en-mars-2013.doc>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

4. Le genre *Dalbergia* à Madagascar (suite et fin)

Toutes ces espèces d'arbres malgaches, dits « bois de rose », sont endémiques à Madagascar et sont à croissance lente. Les espèces de *Dalbergia*, les plus menacées à Madagascar, en raison de leur exploitation pour leur bois précieux, sont :

- 1) *Dalbergia andapensis*.
- 2) *Dalbergia baronii* (x).
- 3) *Dalbergia chapelieri*
- 4) *Dalbergia davidii*.
- 5) *Dalbergia greveana*
- 6) *Dalbergia louvelii*.
- 7) *Dalbergia madagascariensis* (x).
- 8) *Dalbergia maritima* (x)
- 9) *Dalbergia monticola* (x)
- 10) *Dalbergia normandii*
- 11) *Dalbergia bathiei* R.Vig.

<u>Classification classique pour les <i>Dalbergia</i></u>		
Règne (Kingdom)	<u>Plantae</u>	Règne : <u>Plantae</u>
Embranchement (Phylum)	<u>Tracheophyta</u>	Sous-règne : <u>Tracheobionta</u>
		Division : <u>Magnoliophyta</u>
Classe (Class)	<u>Magnoliopsida</u>	Classe : <u>Magnoliopsida</u> (Dicotyledones).
		Sous-classe : <u>Rosidae</u>
Ordre (Order)	<u>Fabales</u>	Ordre : <u>Fabales</u>
Famille (Family)	<u>Leguminosae / Fabaceae</u>	Famille : <u>Fabaceae</u>
Genre (Genus)	<u>Dalbergia</u> ⁽¹⁾	Genre : <u>Dalbergieae</u>

(x) Documenté sur le site : <http://www.projetsreforestation.co.nr/>

[Il y a] 48 espèces dont 47 [de *Dalbergia* malgaches] endémiques et une indigène non endémique. Toutes les espèces [de *Dalbergia* malgaches] sont actuellement connues. **23 espèces sur les 48 (environ 48%) sont des espèces à DME** (à **diamètre de bois exploitable**). Dbh peut atteindre jusqu' à 100 cm chez certaines espèces (*D. lemurica*). Les arbres à DME sont à plus de 15 m de hauteur.

Sources : a) Annexe I CITES, b) Liste des noms acceptés pour les *Dalbergia* malgaches, <http://www.tropicos.org/Name/40021450?projectid=17>, c) Annexe II CITES, d) Rapport sur l'étude de bois précieux (*Dalbergia* et *Diospyros*) [RAPPORT DE L'ETUDE SUR LES TAXONS DE BOIS PRECIEUX *Diospyros* spp. et *Dalbergia* spp. en vue de leur inscription dans l'Annexe II de la CITES], MBG, Février 2013, <http://www.cites.org/sites/default/files/eng/com/sc/65/EFS-SC65-48-02-Annex-02.pdf>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

5. Les espèces de *Dalbergia* (bois de rose) malgaches en danger

5.1) *Dalbergia andapensis* Bosser & R. Rabev. [sp. nov. etc.] :



Petit arbre, rare, haut de 8-10 m, de la forêt sempervirente du NE de l'île, entre 400 et 1000 m d'altitude, de la région SAVA d'Andapa et de Vohémar (Nord-Est). Floraison en novembre à février.

Noms vernaculaire : Hazovola, Sovoka (Andapa).

Statut UICN : **Endangered** B1ab (iii) +2 ab (iii) [ver 3.1](#) (en danger – en voie de disparition) (2012).

Par ses feuilles et les courtes inflorescences axillaires, cette espèce rappelle *D. bathiei* R. Vig. mais les fleurs sont nettement plus grandes avec un calice de forme différente ayant le lobe carénaï nettement plus développé et plus long que les autres. Les fruits sont aussi différents, à péricarpe plus mince, finement nervé-réticulé, la réticulation proéminente au-dessus de la graine ; le péricarpe est plus épais et lisse à maturité chez *D. bathiei*. La fleur rappelle un **peu** celle de *D. madagascariensis* Vatke mais cette espèce a des feuilles plus grandes, généralement à grandes folioles et des fruits beaucoup plus grands.

La menace majeure pour *Dalbergia andapensis*, espèce endémique à Madagascar, est la déforestation rapide de la forêt humide dans lequel il se reproduit. Le pâturage du bétail, les abattis-brûlis [la culture sur brûlis], les feux de brousse incontrôlés, la production de charbon de bois et l'exploitation forestière pour l'ébène et le bois de rose, sont les facteurs communs du processus du déboisement à l'origine de sa disparition.

Bien que *D. andapensis* est connu pour se reproduire dans une zone protégée (Parc National de Marojejy), l'exploitation forestière illégale demeure un risque élevé. De plus amples recherches seraient nécessaires pour déterminer l'étendue des populations restantes de cette espèce, afin de pouvoir produire des recommandations pour sa protection.

Dalbergia andapensis est surveillé dans le cadre de la Liste Rouge de l'UICN pour les plantes. L'espèce *Dalbergia andapensis* est restreinte aux régions Andapa et Vohémar (province d'Antsiranana). Il n'existe pas de données précises sur le nombre d'arbres de sa population. Mais la taille et les tendances de cette espèce est très nettement en déclin. La mesure estimée de l'occurrence (EOO = 3,350 km²) et la zone d'occupation (ZO <27 km²) atteignent les seuils pour une catégorie menacés (source : UICN Red list). Source : a) IUCN Red list, <http://www.iucnredlist.org/details/38156/0>

b) *Dalbergia andapensis* (hazovola), <http://www.kew.org/science-conservation/plants-fungi/dalbergia-andapensis-hazovola>

c) Taxa et noms nouveaux dans le genre *Dalbergia* (Papilionaceae) à Madagascar et aux Comores, J. Bosser & R. Rabevohitra (voir bibliographie, à la fin de ce document).



Détail d'un spécimen type de *Dalbergia andapensis* recueillis à Madagascar par H. Humbert et R. Capuron en 1948. Source : <http://www.kew.org/science-conservation/plants-fungi/dalbergia-andapensis-hazovola>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

5. Les espèces de *Dalbergia* (bois de rose) malgaches en danger (suite)

5.2) *Dalbergia madagascariensis* Vatke :



Arbre caducifolié de taille petite à moyenne atteignant 15(–20) m de haut, le *Dalbergia madagascariensis* est endémique du nord et de l'est de Madagascar (forêt côtière sempervirente humide de l'Est, souvent le long des cours d'eau, jusqu'à 1000 m d'altitude ...), où il était répandu (Source : Prota database). Nosy Be (Source : tropicos). Floraison de novembre à mars.

Noms vernaculaires : Hazovola, Hazovola Mena, Hazovolo, Manary, Voambona.

Statut UICN : **Vulnerable** A1cd +2 cd [version 2.3 \(Vulnérable\)](http://www.iucnredlist.org/details/38251/0), IUCN Red list, <http://www.iucnredlist.org/details/38251/0>

Son bois de cœur est brun-jaune à brun rougeâtre, souvent avec des raies plus sombres, et nettement distinct de l'aubier (Source : Prota database).

Source : a) <http://benjamin.lisan.free.fr/projetsreforestation/Fiche-presentation-Dalbergia-madagascariensis.pdf>

b) Taxa et noms nouveaux dans le genre *Dalbergia* (Papilionaceae) à Madagascar et aux Comores, J. Bosser & R. Rabevohitra (voir bibliographie, à la fin de ce document).

c) *Dalbergia madagascariensis* Vatke, Prota database, R.H.M.J. Lemmens, PROTA Network Office Europe, Wageningen University, P.O. Box 341, 6700 AH Wageningen, Netherlands, http://database.prota.org/dbtw-wpd/exec/dbtwpub.dll?ac=qbe_query&bu=http://database.prota.org/recherche.htm&tn=protab~1&qb0=and&qf0=Species+Code&qj0=Dalbergia+madagascariensis&rf=AfficherWeb



Dalbergia madagascariensis Vatke; Madagascar, Ampasindava, forêt de Betsitsika; num.coll.: MYA 147; photo: Ammann, M.Y., M. C. Madiomanana & A. J. Tahinariv, Source : <http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/cjb/africa/details.php?langue=fr&id=189958>



Fleurs et feuilles. Fenerive Est, Tampolo. Station marécageuse. Source : [Monique F. Randriatsivery \(MBG\)](http://tropicicos.org/Image/100145626), Source : <http://tropicicos.org/Image/100145626>



Feuillage. Localisation : Fenerive Est, Tampolo. Station marécageuse. Source : [Monique F. Randriatsivery \(MBG\)](http://tropicicos.org/Image/100145625), <http://tropicicos.org/Image/100145625>



Bois. Source : <http://delta-intkey.com/wood/images/dalmad.jpg>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

5. Les espèces de *Dalbergia* (bois de rose) malgaches en danger (suite)

5.3) *Dalbergia davidii* Bosser & R. Rabev. [sp. *nov.* ...]



Arbre rare, de 20-25 m de hauteur, de la forêt caducifoliée sur sols ferrugineux tropicaux de l'Ankarafantsika, *connu seulement par une récolte*. **Connu seulement à partir d'un seul endroit**. Cet arbre se produit dans les plaines, la forêt de feuillus, saisonnièrement secs.

Il se reproduit dans une zone où les espèces de *Dalbergia* sont abattus sélectivement pour le marché d'exportation. Source : <http://www.iucnredlist.org/details/38196/0>

Par la taille et le nombre des folioles, l'espèce se rapproche de *D. baronii* Baker, mais elle se distingue par la feuille à pétiole et rachis glabres, la texture plus mince des folioles, les inflorescences lâches, à fleurs plus grandes (5,5-6,5 mm), groupées sur les rameaux ultimes en racèmes pauciflores non scorpioides. Elle a aussi des affinités avec *D. purpurascens* Baill. ; elle se distingue par ses feuilles plus courtes, à petites folioles et par ses fleurs nettement plus grandes, à calice de taille et de forme différentes.

Floraison en mars.

Statut IUCN : **Endangered** B1+2de, C1 ver 2.3 (En voie de disparition). <http://www.iucnredlist.org/details/38196/0>

Source : a) Taxa et noms nouveaux dans le genre *Dalbergia* (Papilionaceae) à Madagascar et aux Comores, J. Bosser & R. Rabevohitra (voir bibliographie, à la fin de ce document).



Dalbergia davidii. Source : <http://www.arkive.org/dalbergia/dalbergia-davidii/> →



↑ Herbarium du Kew Garden, Angleterre.



Source : <http://www.prota4u.org/protav8.asp?g=psk&p=Dalbergia+davidii+Bosser+&+R.Rabev.>

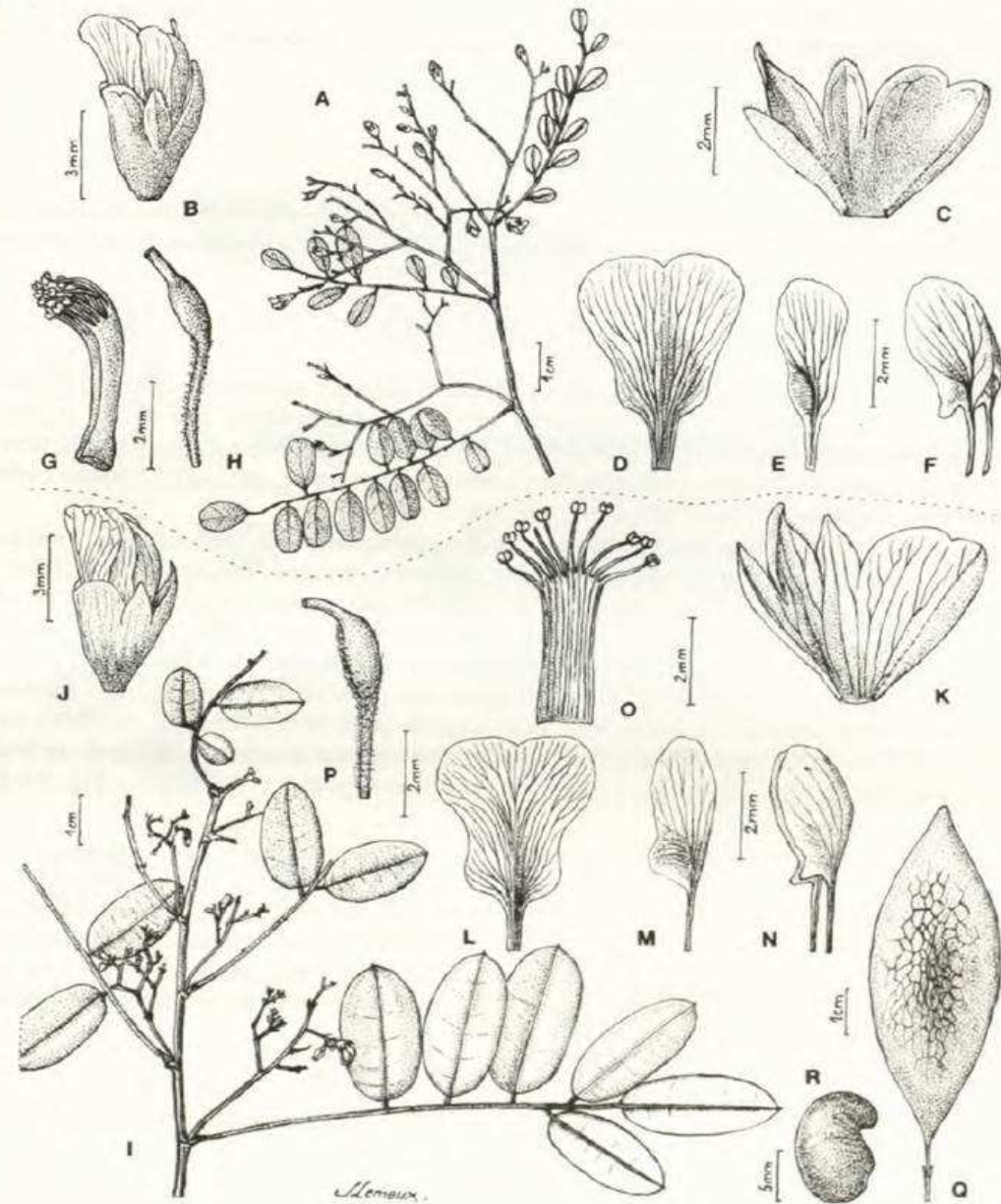
Le trafic du bois de rose à Madagascar

5. Les espèces de *Dalbergia* (bois de rose) malgaches en danger (suite)



Dalbergia davidii. Source : <http://www.prota4u.org/protav8.asp?g=psk&p=Dalbergia+davidii+Bosser+&+R.Rabev>

Dalbergia davidii : A, rameau fleuri ; B, fleur, profil ; C, calice étalé ; D. étendard ; E, aile ; F, carène ; G, androcée, profil ; H, gynécée. (A-H, *D.J. Du Puy M 188, P*). — ***Dalbergia andapensis*** : I, rameau fleuri J, fleur, profil ; K. calice étalé ; L, étendard ; M, aile ; N. carène ; O. androcée P. gynécée : Q. fruit : R. graine. (I-P, *Humbert 22043,P*: Q-R, *Serv. Forest. 15953, s.coll., P*) →



Le trafic du bois de rose à Madagascar

5. Les espèces de *Dalbergia* (bois de rose) malgaches en danger (suite)

5.4) *Dalbergia baronii* Baker



Arbre caducifolié de taille moyenne atteignant 25(–30) m de haut ; fût généralement court, dépourvu de branches sur une hauteur atteignant 6(–20) m, jusqu'à 100 (–140) cm de diamètre ; écorce blanchâtre à brun pâle, craquelée.

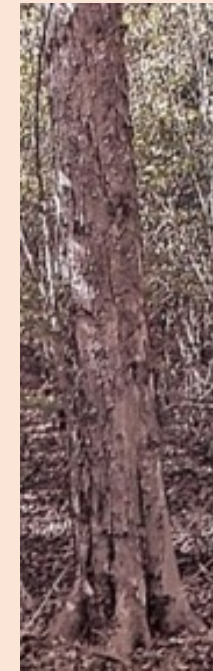
Dalbergia baronii est endémique de l'est de Madagascar, entre Sambava et Antalaha au Nord et Farafangana au Sud. Il a été occasionnellement planté ailleurs, par ex. en Tanzanie (Sources : a) http://www.imratsimamanga.org/autre_dalbergia.htm, b) *Gestion des ressources phytogénétiques forestières*. Voir bibliographie).

Le bois de *Dalbergia baronii* n'est généralement pas distingué de celui d'autres espèces du genre *Dalbergia*, notamment *Dalbergia monticola* Bosser & R.Rabev., qui n'a été séparé de *Dalbergia baronii* que récemment. Les deux essences ne sont pas distinguées dans le commerce. Ce bois est l'un de ceux que l'on appelle palissandres ("palissandre de Madagascar", "Madagascar rosewood"), et qui sont très recherchés pour l'ébénisterie, le mobilier, la marqueterie et la parqueterie. C'est l'un des bois favoris pour les instruments de musique, notamment pour les guitares, non seulement en raison de la beauté de leur couleur et de leurs veinures, mais également de la clarté du son. Il convient aussi pour les bardeaux, les boiseries extérieures et intérieures, la menuiserie, la charpente et les encadrements, la construction nautique, la charronnerie, les équipements de précision, la sculpture, les jouets et articles de fantaisie, le tournage, le modelage, les placages et les contreplaqués. Il est employé pour les sculptures traditionnelles par les Mahafales. Autrefois ce bois était employé exclusivement pour la construction d'habitations pour les personnes de sang royal. Le bois de cœur est brun-jaune grisâtre à brun rougeâtre ou brun foncé.

Statut IUCN: **Vulnérable A1cd+2cd (V. 2.3)**. Source : <http://www.iucnredlist.org/details/33955/0>

Sources : a) <http://benjamin.lisan.free.fr/projetsreforestation/Fiche-presentation-Dalbergia-baronii.pdf>,

b) *Dalbergia baronii* Baker, Prota database, http://database.prota.org/dbtw-wpd/exec/dbtwpub.dll?AC=QBE_QUERY&BU=http://database.prota.org/recherche.htm&TN=PROTAB~1&QB0=AND&QF0=Species+Code&QI0=Dalbergia+baronii&RF=AfficherWeb



Source : *Fiches techniques pour promouvoir les plantations des arbres*, Blaise Cooke et al. Voir **Bibliographie**



↑ 1, rameau en fleurs ; 2, rameau en fruits ; 3, graine. Redessiné et adapté par Iskak Syamsudin.

Source : Prota database



Fruits obtenu de [Tropicos](http://www.tropicos.org)
© Birkinshaw (Miss. Bot. Garden).

Noms vernaculaires :
Voamboana, Hazovol a, palissandre brun, palissandre de Madagascar. En Français : Palissandre rouge des marais.



Bois. CIRAD →

Le trafic du bois de rose à Madagascar

5. Les espèces de *Dalbergia* (bois de rose) malgaches en danger (suite)

5.4) *Dalbergia baronii* Baker (suite)



Source : Plantes médicinales de Madagascar. Voir bibliographie.



Source : Plantes médicinales de Madagascar. Voir bibliographie.



Source : Plantes médicinales de Madagascar. Voir bibliographie.



Jeune plant. Source : http://www.favini.com/madagascar/en/the_programme.html



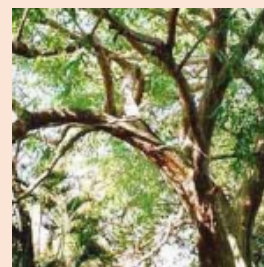
Dos de guitare. Source : http://hovisguitars.blogspot.fr/2010_12_01_archive.html



Bois de guitare. Source : <http://www.coleyguitars.co.uk/materials.html>



Parquet. Source: Rosewood Madagascar, *Dalbergia spp.*, <http://www.hobbitouseinc.com/personal/woodpics/rosewood,%20madagascar.htm>



Source : <http://www.fragrantica.de/Duftnoten/Texas-Rosenholz-38.html>



Source : <http://www.bee-paysage.fr/biblioplantes-fiche-plante.php?nomtaxon=Dalbergia%20baronii>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

5. Les espèces de *Dalbergia* (bois de rose) malgaches en danger (suite)

5.5) *Dalbergia chapelieri* Baill.



D. chapelieri est un arbuste à feuilles caduques ou petit arbre jusqu'à 15 m de haut qui se reproduit dans les forêts humides à feuilles persistantes, les forêts littorales, sur le sol latéritique ou sablonneux. Il peut être trouvé dans les vallées humides ainsi que sur les crêtes sèches et même peut survivre comme un arbuste après la production de rejets dans une végétation secondaire. *Dalbergia chapelieri* est endémique de l'Est de Madagascar où il a été trouvé dans la région de Maroantsetra, de la Baie d'Antongil au nord de Taolanaro (Fort Dauphin) (provinces de Fianarantsoa, Toamasina (Tamatave) et Toliara (Tuléar)). Noms vernaculaires : Hazovola a Grandes..., Hazovola Fotsy , Hazovola Mainty , Hitsika , Manary Be , Manary Toloho , Sovodrano , Sovoka , Voambona , Voambona Beravina

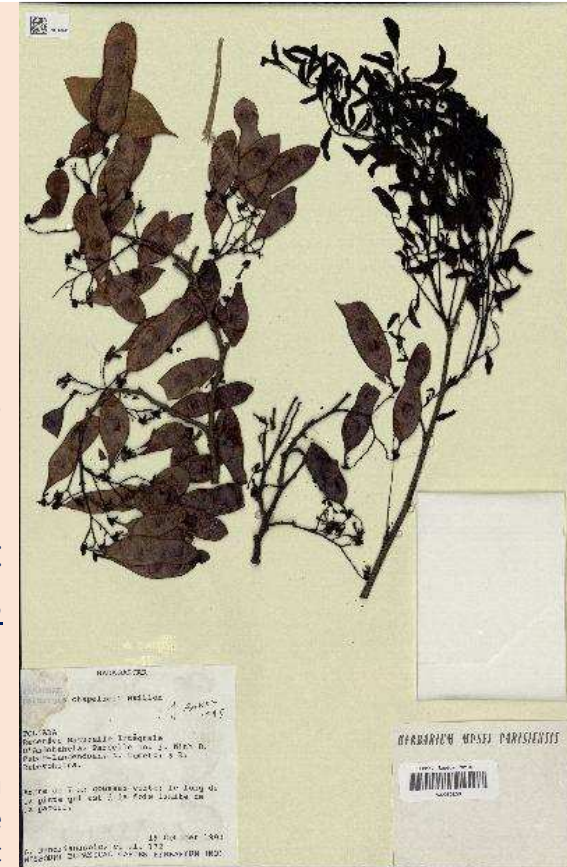
Statut IUCN : **Near Threatened** ver 3.1, 2012 (**Vulnérable** (A1cd + 2CD), 2010), <http://www.iucnredlist.org/details/38189/0>
 À l'heure actuelle, l'espèce ne semble pas répondre à aucun des critères de l'UICN pour une catégorie menacée. En raison du type d'habitat où l'espèce se développe, à la fragmentation et la dégradation sévère auxquels elle a été soumise au cours des dernières décennies, on estime que la conservation de l'espèce est préoccupante (On estime que la forêt humide a réduit d'environ 33% depuis les années 1970 (Moat et Smith 2007).). Le déclin de la population de cette espèce est également aggravée par le fait qu'il est coupé pour son bois et que l'exploitation forestière illégale dans le pays semble être un problème sérieux. L'espèce est classée comme **Quasi menacée** à l'heure actuelle (admissible à l'inscription comme presque menacées en vertu de critères B2ab (iii)), cependant, il doit être suivi sur une période de temps plus longue pour se assurer que le déclin de l'étendue et la qualité de la forêts persistantes ne conduiront pas l'espèce à un déclin de la population dans l'avenir et à une catégorie plus menacée. Les espèces, peuvent très bien avoir une petite zone assez d'occupation (moins de 2 000 km²), mais le fait qu'elle se reproduit dans l'habitat secondaire, et qu'elle peut recéper (rejeter) après sa coupe indiquerait qu'elle pourrait être tolérante à certains niveaux de perturbation. Le bois est utilisé pour la construction, la menuiserie et des meubles. Il est également utilisé en médecine traditionnelle pour traiter les maladies parasitaires. L'écorce est parfois récupérée et utilisée pour le tannage des peaux et la teinture.

Sources : a) http://database.prota.org/PROTAhtml/Dalbergia%20chapelieri_En.htm , b) http://en.wikipedia.org/wiki/Dalbergia_chapelieri , c)

<http://database.prota.org/dbtw->

[wpd/exec/dbtwpub.dll?ac=qbe_query&bu=http://database.prota.org/recherche.htm&tn=protab~1&qb0=and&qf0=Species+Code&qf1=Dalbergia+chapelieri&rf=AfficherWeb](http://database.prota.org/recherche.htm&tn=protab~1&qb0=and&qf0=Species+Code&qf1=Dalbergia+chapelieri&rf=AfficherWeb)

Le trafic du bois de rose à Madagascar



Source :

http://science.mnhn.fr/institution/mnhn/col/lection/p/item/p00060209?lang=fr_FR

5. Les espèces de *Dalbergia* (bois de rose) malgaches en danger (suite)

5.6) *Dalbergia louvelii* R.Vig.

Dalbergia louvelii est endémique à l'est de Madagascar, où il se reproduit de *Maroantsetra* au nord à *Manakara* dans le sud. Arbre à feuilles caduques de taille moyenne jusqu'à 20 m de haut; écorce grisâtre; jeunes rameaux à poils courts. Le bois de *Dalbergia louvelii* est l'un des bois de rose ou « palissandre » de Madagascar, « palissandre » très demandé pour l'ébénisterie, les meubles, la marqueterie, les parquets et pour la fabrication des instruments de musique. Le bois de cœur est rouge violacé, devenant noir violacé lors du séchage. La texture est fine et régulière, et le bois a un beau poli. Il est très lourd et très dur.

A Madagascar, il est en forte demande pour la sculpture et le tournage, et il a été utilisé traditionnellement pour les tombes. Le bois de cœur est utilisé en médecine traditionnelle pour traiter la bilharziose et du paludisme.

Source : a) *Dalbergia louvelii* R.Vig., http://database.prota.org/PROTAhtml/Dalbergia%20louvelii_En.htm

b) du Puy, D.J., Labat, J.N., Rabevohitra, R., Villiers, J.-F., Bosser, J. & Moat, J., 2002. The Leguminosae of Madagascar. Royal Botanic Gardens, Kew, Richmond, United Kingdom. 750 pp.



← Branche fleurie et fructifiante.
Redessiné et adapté par Achmad
Satiri Nurhaman

Le trafic du bois de rose à Madagascar



Source : arbre et bois de *Dalbergia louvelii* © G. Rakotovo

Le trafic du bois de rose à Madagascar

5. Les espèces de *Dalbergia* (bois de rose) malgaches en danger (suite)

5.7) *Dalbergia maritima* R.Vig.



Petit arbre de 5 à 10m (moins de 15m). Arbre caducifolié de taille moyenne atteignant 20 m de haut (Source : Prota database). Un arbre de plaine limitée à la forêt côtière humide, à feuilles persistantes.

Ce type de forêt a été presque entièrement détruit. **Les forêts restantes sont gravement menacées par l'exploitation et le défrichage. L'abattage sélectif pour l'exportation, les sous-populations fragmentées et les activités minières d'extraction du titane menacent cette espèce endémique **Endangered, A1cd+2cd.**** Source : IUCN Red list, <http://www.iucnredlist.org/details/38255/0>

Forêt humide à feuille persistante (Source : *Dalbergia*, voir bibliographie ci-dessous).

Noms vernaculaires : Volombodipona à petites feuilles, Tombobits, Sovoka ; Hitsika.

Floraison vraisemblablement en décembre-janvier.

Note : **Variétés [sous-espèces] et espèce(s) voisine(s) / cultivar(s)** : *Dalbergia maritima* var. *maritima* et *Dalbergia maritima* var. *pubescens* Bosser & R. Rabev. Deux variétés peuvent être distingués: var. *maritima* et var. *pubescens*. Une collection récente de Ambatolafia (Mahajanga) a été collecté dans bioclimat sec, un endroit très différent par rapport à l'habitat d'origine des espèces, probablement une erreur et elle doit être vérifiée (Source : <http://tropicos.org/Name/13022771?projectid=17>)

Cette variété n'est connue que par 2 échantillons en fruits qui, par la feuille : nombre, forme et taille des folioles, se rattachent bien à *D. maritima* (8-18 folioles obovales, arrondies et ± émarginées au sommet, largement cunéiformes à arrondies à la base, de 5-15 x 3-8 mm).

Le fruit, brun rougeâtre, à péricarpe cartacé, mince, est aussi semblable dans les 2 variétés. La var. *pubescens* se distingue par la pubescence courte et dense couvrant les ramilles et toutes les parties de la feuille qui sont très glabres, même jeunes, dans la var. *maritima* (Source : *Taxa et noms nouveaux dans le genre Dalbergia (Papilionaceae) à Madagascar et aux Comores*, Voir bibliographie ci-dessous).

La var. *pubescens* pousse à 300 à 400m d'altitude sur des sols ferrallitiques (Source : *Dalbergia*, voir bibliographie ci-dessous).

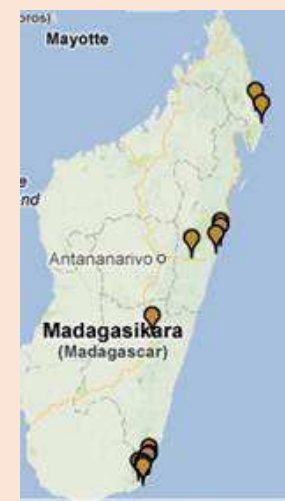
Sources : a) <http://benjamin.lisan.free.fr/projetsreforestation/Fiche-presentation-Dalbergia-maritima.pdf>

b) *Taxa et noms nouveaux dans le genre Dalbergia (Papilionaceae) à Madagascar et aux Comores*, J. Bosser & R. Rabevohitra (voir bibliographie, à la fin de ce document).

c) *Dalbergia*, http://www.imra-ratsimamanga.org/autre_dalbergia.htm

Arbre. Source : *Madagascar: é durato poco il divieto per l'Ebano viola, partono nuovamente i container carichi.*

<http://www.greenreport.it/archivio/index.php?lang=it&page=default&id=5239>



Carte de sa répartition géographique à Madagascar.
Source : <http://tropicos.org/Name/13022771?projectid=17>
& Cartes [Google Maps](#) [ESRI](#) [Google Earth](#)
([KML](#)) [SimpleMapp](#)

Le trafic du bois de rose à Madagascar

5. Les espèces de *Dalbergia* (bois de rose) malgaches en danger (suite)

5.8) *Dalbergia monticola* Bosser & R.Rabev.



C'est un arbre à feuilles caduques, haut de 8-15 m, pouvant atteindre 20-30 m, de la forêt sempervirente orientale de moyenne à haute altitude (350 à 1600 m), qui existe de Fort Carnot et Fianarantsoa au sud jusqu'à Antalaha au nord. Il se trouve aussi dans le massif du Manongarivo. **Autrefois abondant localement, il a été très exploité pour son bois.** Floraison d'octobre à décembre.

Ecorce grisâtre, écailleuse.

Noms vernaculaires : Voambona (Périnet) ; Hazovola (Maroantsetra) ; Tsiandalana (Sambirano) ; Manary ketsana (Befandriana Nord). Nom français : palissandre brun de Madagascar.

Bien que *Dalbergia monticola* soit assez largement réparti le long de la côte orientale de Madagascar, son milieu, c'est-à-dire la forêt pluviale et la forêt sempervirente submontagnarde, s'est fortement réduit. En outre, il fait l'objet d'un abattage sélectif. Les grands arbres de *Dalbergia monticola* sont devenus rares. Il est inclus dans la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN, dans laquelle il est classé comme vulnérable. Des études sur la variabilité génétique ont montré que *Dalbergia monticola* présente le maximum de diversité dans la partie centre-nord de son aire de répartition, et une diversité moindre vers le sud et l'extrême nord, modèle de répartition qui résulte peut-être d'une expansion à partir d'aires de refuge près du lac Alaotra après la dernière période glaciaire il y a quelque 20 000 ans. *Dalbergia monticola* se rencontre généralement sur des sols ferrallitiques.

A échelle expérimentale, on a pratiqué avec succès la multiplication de *Dalbergia monticola* par marcottes aériennes. (Source : Prota database).

Note : Cette espèce a été confondue jusqu'à présent avec *D. baronii* Baker dont elle est proche ; elle s'en distingue cependant facilement par le fruit et les inflorescences terminales développées.

Sources : a) <http://benjamin.lisan.free.fr/projetsreforestation/Fiche-presentation-Dalbergia-monticola.pdf>

b) Taxa et noms nouveaux dans le genre *Dalbergia* (Papilionaceae) à Madagascar et aux Comores, J. Bosser & R. Rabevohitra (voir bibliographie, à la fin de ce document).

c) *Dalbergia monticola* Bosser & R.Rabev., Prota database, http://database.prota.org/dbtw-wpd/exec/dbtwpub.dll?AC=QBE_QUERY&BU=http://database.prota.org/recherche.htm&TN=PROTAB~1&QB0=AND&QF0=Species+Code&QI0=Dalbergia+monticola&RF=AfficherWeb



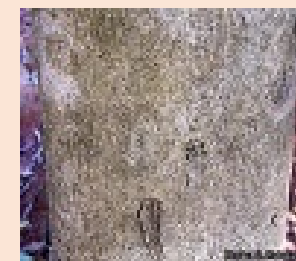
Photo: D.J. Du Puy, Aluka

Source : Prota database



© Benjamin Nelmark / Erika Styger

Source : <http://www.arkive.org/dalbergia/dalbergia-monticola/>



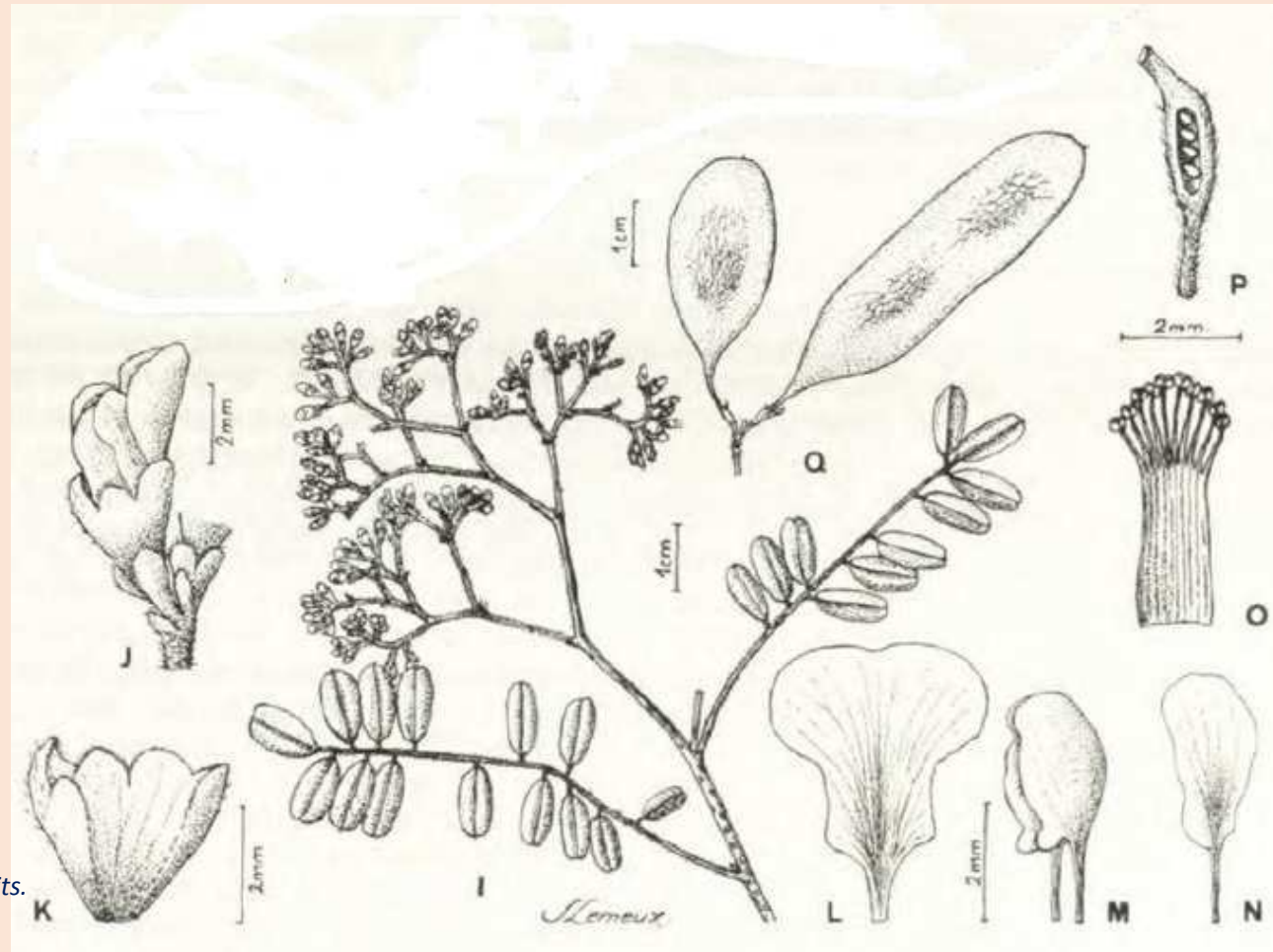
Dalbergia monticola
écorce G. Rakotovao

Source : Prota database

5. Les espèces de *Dalbergia* (bois de rose) malgaches en danger (suite)5.8) *Dalbergia monticola* Bosser & R.Rabev. (suite)

Dalbergia monticola Port
de l'arbre. G. Rakotovo
Source : Prota database

1, rameau en fleurs ; 2, fleur ; 3, rameau en fruits.
Redessiné et adapté par Iskak Syamsudin
Source : Prota database



Dalbergia monticola : I. rameau fleuri ; J, fleur, profil ; K, calice ouvert ; L, étendard ; M, carène ; N, aile ;
O. androcée P, gynécée montrant les ovules ; Q, fruits. (I-P. Coudreau 23. P Q. Lewis et al. 2140. P).

5. Les espèces de *Dalbergia* (bois de rose) malgaches en danger (suite)

5.9) *Dalbergia normandii* Bosser & Rabevohitra



Espèce **très rare** connue à partir de seulement deux localités, Antalaha et à l'île Sainte-Marie, dans le nord-est de Madagascar. Il est menacé par la perte de son habitat et par sa **sévère exploitation**, à cause de l'excellente qualité de son bois de rose.

Statut IUCN : **Endangered** A1cd+2cd, B1+2abcde [ver 2.3](#). Espèce **rare** de la forêt sempervirente de basse altitude de l'Est de Madagascar. Elle est seulement connue par 2 échantillons en fruits, l'un des environs de Sambava, l'autre de l'île Ste Marie. Le calice, persistant sur le fruit, permet de dire que la fleur est grande, vraisemblablement de la taille de celle de *D. louvelii* ; mais l'espèce est bien distincte de cette dernière par les caractères foliaires. Le bois, rouge violacé sur le frais, noircissant rapidement, est un bon palissandre [...].

Sources : a) Bosser, J. & Rabevohitra, R. (1996) Bull. Mus. Natl. Hist. Nat. B, Adansonia 18: 171-212. *Dalbergia*

b) Taxa et noms nouveaux dans le genre *Dalbergia* (Papilionaceae) à Madagascar et aux Comores, J. Bosser & R. Rabevohitra (cf. bibliogr.).

c) <http://www.iucnredlist.org/apps/redlist/details/38270/0>



Dalbergia normandii (Missouri Botanical Garden). Note : sur un panneau du *Missouri Botanic Garden*, sur l'île Sainte-Marie, sont peints à la main les images (dont celle-ci) de trois plantes de la forêt primaire d'*Ambohidena*, de l'île Sainte-Marie, indiquant qu'elles sont toutes en grands danger d'extinction : *Dypsis sanctaemariae* (un petit palmier), *Sakonanalala madagascariensis* et *Dalbergia normandii* (ces deux dernières étant des *Fabacées* ou *Légumineuses*).

Noms vernaculaires : Andramena (Madagascar)¹; Hazovola (Madagascar)¹; Volombodipona (Madagascar)¹. Source : Du Puy, D.J. et al. (2002) *The Leguminosae of Madagascar*. RBG Kew.



Dalbergia normandii, isotype at P:
Service Forestier Madagascar 28849,
http://www.efloras.org/florataxon.aspx?flora_id=12&taxon_id=250069259

5. Les espèces de *Dalbergia* (bois de rose) malgaches en danger (suite)

5.10) *Dalbergia greveana* [Baillon](#)



Arbre caducifolié de taille petite à moyenne atteignant 15(–20) m de haut ; fût souvent court et tortueux, jusqu'à 50 cm de diamètre ; écorce blanchâtre à gris noirâtre, lisse à rugueuse. Le bois de cœur est brun violacé, souvent avec des raies plus sombres. Bien que *Dalbergia greveana* soit encore largement réparti dans l'ouest de Madagascar, **ses populations se sont fortement appauvries. Il fait l'objet d'un abattage sélectif pour son bois précieux, et son milieu est soumis à de fortes pressions. Il est inscrit sur la Liste rouge d'espèces menacées de l'UICN, où il est classé comme espèce à risque faible, mais près d'être vulnérable.** *Dalbergia greveana* fleurit d'octobre à avril.

Dalbergia greveana se rencontre dans la forêt décidue saisonnièrement sèche et dans les forêts claires, parfois sous forme d'arbuste dans les savanes herbeuses, jusqu'à 800 m d'altitude. On le trouve sur des sols variés, depuis des sols sableux jusqu'à des sols dérivés de calcaires et des sols ferrallitiques.

Sources : a) *Dalbergia greveana* Baill., Protas database, http://database.prota.org/PROTAhtml/Dalbergia%20greveana_Fr.htm

b) du Puy, D.J., Labat, J.N., Rabevohitra, R., Villiers, J.-F., Bosser, J. & Moat, J., 2002. The Leguminosae of Madagascar.

Royal Botanic Gardens, Kew, Richmond, United Kingdom. 750 pp.



Fruits du *Dalbergia greveana* © Martin Callmänder. [Tropicos](#)



Branche du *Dalbergia greveana* © Martin Callmänder. [Tropicos](#)



Bois obtenu de [Arnhemse Fijnhouthandel](#)

5. Les espèces de *Dalbergia* (bois de rose) malgaches en danger (suite)

5.11) *Dalbergia bathiei* R.Vig.



Un arbre à feuilles persistantes confinée à quelques petites zones de plaine, en forêt humide, principalement le long des bords de la rivière. Nord et sud de Toamasina [Tamatave], à l'est de Madagascar.

Cette espèce est un bois de rose de qualité et est cotée à l'échelle nationale et locale.

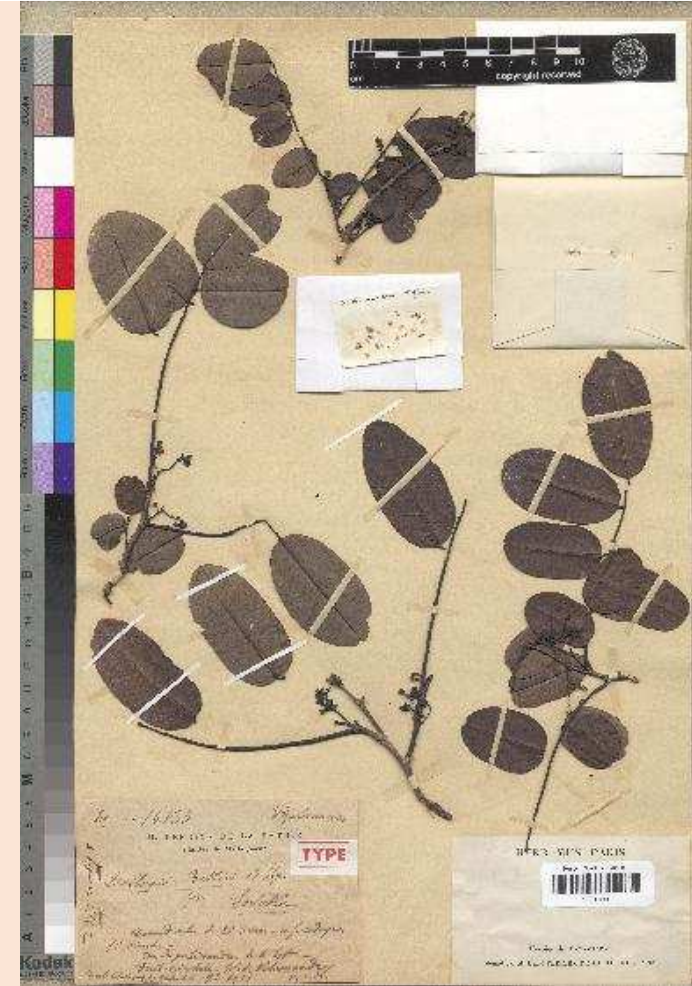
À la suite de l'exploitation sélective, cette espèce est maintenant très rare. Très peu de spécimens adultes ont été enregistrés et la population est très fragmentée.

Statut IUCN (2015) : **Endangered A1cd, B1+2abcd, C1+2a** ver 2.3,
<http://www.iucnredlist.org/details/38163/0>

Sources : a) <http://www.iucnredlist.org/details/38163/0>,

b) du Puy, D.J., Labat, J.N., Rabevohitra, R., Villiers, J.-F., Bosser, J. & Moat, J., 2002. The Leguminosae of Madagascar. Royal Botanic Gardens, Kew, Richmond, United Kingdom. 750 pp.

c) http://en.wikipedia.org/wiki/Dalbergia_bathiei



Date de la récolte novembre 1921. Nom du récolteur :
H. Perrier de la Bâthie. Lieu : W de Vatomandry.

Source :

<http://science.mnhn.fr/institution/mnhn/collection/p/item/p00049288>

6. Les parcs nationaux concernés

Le trafic du bois de rose à Madagascar

26

6.1) Marojejy

Le **Marojejy** est une montagne couverte de forêts et l'un des parcs qui héberge l'une des biodiversités les plus riches de Madagascar avec une douzaine d'espèces de lémuriens dont le propithèque soyeux, espèce menacée, fut la première victime. Les bandes armées ont envahi le parc, ouvert des chemins, chassé la faune et exploité le bois. Ceux qui ont essayé de se mettre en travers de leur chemin furent menacés et une radio locale rapportait par exemple que dans une ville du nord, à *Mananara Avaratra*, un agent de l'ANGAP, l'organe de gestion des parcs de Madagascar, a eu les deux jambes fracturées par des représentants des barons du trafic de bois. Le chaos fut tel que les autorités fermèrent le parc du Marojejy au tourisme – sa ressource vitale – pour la première fois afin d'éviter ainsi que des étrangers ne témoignent du pillage occasionné.

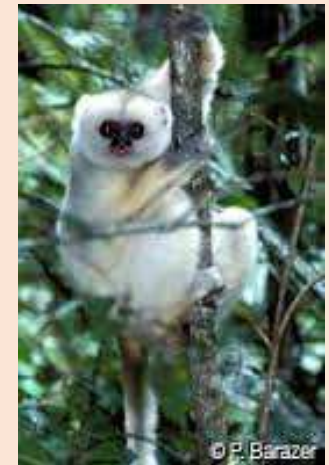
Source : Les responsables du coup d'état vendent les forêts de Madagascar et ses citoyens, Rhett Butler, Jan. 2010, <http://fr.mongabay.com/news/2010/0131-100127-madagascar.html>



Marojejy ou la Montagne Sacrée (Maro : signifie beaucoup et Jejy : signifie pluie ou cailloux ou esprits).



Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_de_Marojejy



Propithèque soyeux (*Propithecus diadema candidus*), en **danger critique d'extinction**.

6. Les parcs nationaux concernés (suite)

Le trafic du bois de rose à Madagascar

27

6.1) Marojejy (suite)

En 2005, les coupes illégales ont été signalées plus d'une vingtaine de fois⁴¹ et les autorités ont saisi des milliers de troncs valant plusieurs millions de dollars (US\$) dans les ports d'[Antalaha](#), [Vohémar](#) et [Toamasina](#). La plupart de ces bois provenaient des zones est et nord-est du parc³⁰. Au début de la [crise politique à Madagascar](#), en mars 2009, des milliers de coupeurs ont envahi les forêts primaires de la région de la SAVA et se sont mis à couper frénétiquement les bois précieux pendant six à huit semaines⁶⁷. Il a été estimé que 52 000 tonnes de bois de rose correspondant à environ 100 000 arbres abattus dont un tiers provenait du parc national de Marojejy et du [parc national de Masoala](#)⁶⁸. En conséquence, le parc fut fermé jusqu'au mois de mai 2009⁶⁹. En 2010, la situation s'est améliorée au Marojejy au contraire du parc national de Masoala et de l'[aire protégée de Makira](#)^{70,71}.

Note : cette forêt pluviale bénéficie d'une pluviométrie annuelle de 2500 mm.

Source : Parc national de Marojejy, http://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_de_Marojejy



Souche d'un bois de rose coupé illégalement dans le parc national de Marojejy. Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Illegal_logging_in_Madagascar



↑ [Eurycère de Prévost](#) (*Euryceros prevostii*), ou *vanga* ou oiseau à casque bleu de la forêt pluviale de Marojejy, espèce endémique **vulnérable** de Madagascar, nidifiant. Source : <http://travel.marojejy.com/marojejy.htm>



Le [Tchitrec malgache](#) (*Terpsiphone mutata*) est une des nombreuses espèces d'oiseau trouvées dans le Marojejy



Les bois précieux quittent le parc après avoir été flottés sur les rivières jusqu'aux accès routiers ↑ (parc national de Marojejy). Source :

http://en.wikipedia.org/wiki/Illegal_logging_in_Madagascar

6. Les parcs nationaux concernés (suite)

6.2) Masoala

Le **parc national de Masoala** a été créé en 1997¹, au nord-est de [Madagascar](#), dans la [province de Diego-Suarez](#) sur la [presqu'île granitique de Masoala](#). C'est la plus grande des aires protégées de l'île avec ses 235 000 ha de forêt tropicale humide. Le parc a été créé pour gérer, protéger et restaurer le [patrimoine naturel](#) malgache qui est sur l'île soumis à de fortes pressions (15 espèces de [lémuriens](#) ainsi que des douzaines d'autres espèces ont disparu depuis l'arrivée de l'homme²).

Masoala a conservé des paysages remarquables, derniers souvenirs de ce qu'était l'*île verte* (un des anciens noms de Madagascar), dont une relique de la [forêt ombrophile](#) dense; « *cette forêt si dense que 90 % de la lumière n'atteint jamais le sol !* »³, selon le [botaniste](#) Martin Calmander [du Missouri Botanical Garden].

La pression sur la forêt est importante à Madagascar, comme dans beaucoup de pays tropicaux. Les pressions sur la forêt de Masoala et sur ceux qui la protègent n'ont jamais tout à fait cessé, mais elles ont connu une nette recrudescence en 2009, en particulier de la part de trafiquants de bois précieux — « [Bois de rose](#) » (*Dalbergia maritime*)⁴ et [bois d'ébène](#)⁵ — illégalement coupés et exportés en dépit des progrès de la réglementation malgache sur la protection de la forêt⁶.

Source : Parc national de Masoala, http://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_de_Masoala



Source : Monique Rodriguez ©,
http://phronesisaical.blogspot.fr/2010_05_01_archive.html, <http://www.madagascar-embassy.org/embassy/tourism.html>



Source :

http://www.wildmadagascar.com/?N1_ID=175&N2_ID=213

Le trafic du bois de rose à Madagascar



Source :

<http://www.independent.ie/lifestyle/health/ever-wanted-to-29826789.html>



L'uroplate (*Uroplatus fimbriatus*), un des reptiles endémiques extraordinaires de Madagascar.



Le trafic du bois de rose à Madagascar

6. Les parcs nationaux concernés (suite) 6.2) Masoala (suite)

Le braconnage dans le parc pose également problème⁶ et les forces de l'ordre ainsi que les gardes des eaux et forêts ne sont actuellement pas assez équipés pour lutter contre les « *voleurs d'arbres* »^{7,8} travaillant pour le compte des réseaux mafieux de trafiquants de bois (*Rosewood barons*)⁹. Selon diverses sources jugées fiables par le [zoo de Zurich](#) et le « *Cercle de Concertation des Partenaires Techniques et Financiers du Secteur Environnement* »¹⁰, mi-2009, environ 4 000 personnes étaient en train d'illégalement piller les bois précieux de cette forêt, campant, chassant et vendant également de la [viande de brousse](#) (de lémuriens notamment) avec plusieurs centaines d'arbres de bois de rose ou d'essences précieuses coupées par jour. Les chefs des « voleurs de bois » sont armés et n'hésitent pas à intimider ou menacer la population et les gardes du parc. Dans le même temps, des représentants d'ambassades de plusieurs pays, ainsi que la [Banque mondiale](#) et la *Banque de développement* « *KfW* » collaborent pour aider le *gouvernement intérimaire* malgache à venir à bout de cette crise qui semble être la plus grave que le parc ait traversé.

Source : Parc national de Masoala, http://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_de_Masoala



Dans le sud-ouest du parc, la forêt est encore en contact direct avec la mer et ses [embruns](#). Ce type d'[écotone](#) est devenu très rare en raison des routes littorales qui ont été créées presque partout dans le monde. Il offre un bon exemple d'[intégrité écopaysagère](#).

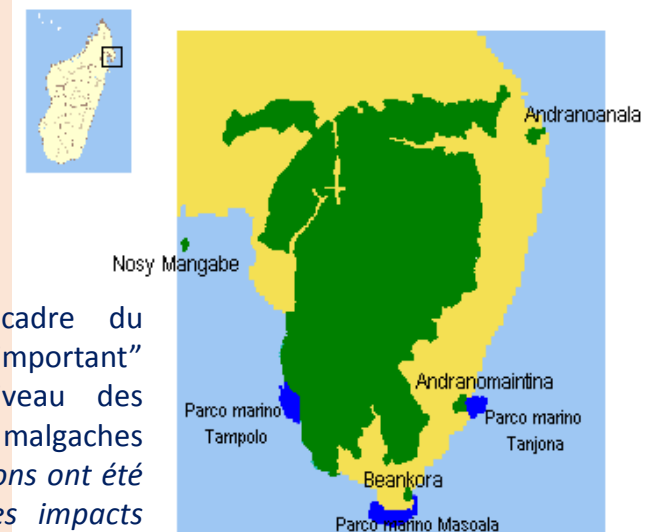


Les apparences du paradis. Source : <http://www.panoramio.com/photo/715622>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

Du point de vue de la population locale, le parc est source de problèmes, notamment parce qu'il implique la perte des terres de subsistance pour l'agriculture (Keller 2008, 2009) ou à cause des pressions de trafiquants¹⁴.

Les études faites dans le cadre du projet [CITES](#) « Étude du commerce important » ont montré - au vu du niveau des exportations de certaines espèces malgaches - que « *trop souvent les exportations ont été autorisées sans connaissance des impacts éventuels sur la conservation* »¹⁴.



6. Les parcs nationaux concernés (suite)

6.3) Makira (suite)

En 2001, le ministère de Madagascar Environnement et des Forêts, en collaboration avec la Wildlife Conservation Society, a lancé un programme pour créer l'aire protégée forestière de Makira, de 372 470 ha. Opérant sous statut d'aire protégée depuis 2005, le projet de la Zone de Forêt protégée REDD de Makira (projet Makira) a contribué à une sauvegarde de la plus grande zone contiguë de forêt tropicale de basse et moyenne altitude, dans l'est de Madagascar. ^[1].

Alliance Voahary Gasy, une fédération d'organisations malgaches de conservation, affirme qu'entre 2009 et 2011, environ 13.500 ha d'arbres de bois de rose ont été abattus, à la fois, dans le **parc national de Masoala** (qui couvre environ 100 000 ha) et le **parc national de Makira** (environ 371 000 ha), dans au nord-est de Madagascar.

Sources : a) Parc national de Marika, http://en.wikipedia.org/wiki/Makira_Natural_Park, b) <http://www.madagascarbiodiversityfund.org/fr/beneficiaires/parc-naturel-de-makira>;
c) Rot in the rosewood trade, December 13 2012, Ndriana Imalagasy, <http://www.iol.co.za/dailynews/opinion/rot-in-the-rosewood-trade-1.1440811>



Makira. Source :

<http://actualite.housseniawriting.com/madagascar/2015/02/23/morabe-ny-saribao-une-tonne-de-co2-pour-10-dollars-pour-le-parc-naturel-de-makira/2085/>



Makira. Source :

<http://www.madagascarbiodiversityfund.org/fr/beneficiaires/parc-naturel-de-makira>



Masola. Source :

<http://fr.mongabay.com/news/2014/fr0917-makira-carbon-madagascar.html>



Le trafic du bois de rose à Madagascar

6. Les parcs nationaux concernés (suite)

6.4) Les parcs nationaux impactés (chiffres de 2009)

Les parcs nationaux les plus impactés sont **Marojejy, Masoala** et **Makira** :

	Nombre	Poids (tonnes)	Nombre de coupes (logs)	Min – Max Nombre d'arbres*
Containers exportés de Vohemar, Avril 2009	571	11,420	57,000	14,275 – 28,550
Containers en attente à Vohemar, Octobre 2009	271	5,420	27,000	6,775 – 13,550
Conteneurs saisis le 3 Octobre 2009	91	1,820	9,000	2,275 – 4,550
Sous totaux	933	18,660	93,300	2,325 – 46,650
Aires impactées dans Marojejy & dans Masoala Nord	4,665 – 15,550 hectares			
Containers exportés de Toamasina, mars 2009	300	6,000	30,000	7,500 – 15,000
Aires impactées dans Makira & Masoala Sud	1,500 – 5,000 hectares			

Estimation du nombre d'arbres (de bois de rose), ayant été enlevés illégalement des aires protégées du nord-est (* Densité des arbres exploitables estimée à 3-5 arbres par ha, uniquement à l'intérieur des aires protégées).

Source : *Precious trees pay off - but who pays ? An update*. Lucienne Wilmé, Derek Schuurman, Porter P. Lowry II and Peter H. Raven, 2009, http://www.academia.edu/2888223/Precious_trees_pay_off-but_who_pays

 : Principaux ports d'embarquement



Parcs fortement touchés par l'exploitation forestière illégale dans le Nord de Madagascar. Les carrés jaunes indiquent des dépôts (confluences et estuaires des rivières) et certains sites où les arbres de bois de rose sont connus pour y avoir été extraits.

7. Les conséquences écologiques

Les forêts pluviales du nord-est de Madagascar sont sévèrement menacées par les coupes illégales de bois précieux qui favorisent la dissémination d'espèces invasives et la destruction de l'habitat, diminuent la diversité génétique, participent à des ouvertures et de plus amples déboisements sans compter les violations de nombreux tabous et traditions locales³⁰. D'autres espèces, comme les Dombeya sont régulièrement coupées afin de réaliser des radeaux permettant le flottage des troncs de bois précieux trop lourds sur les rivières, aussi bien dans le parc qu'à sa périphérie⁶⁵. Les troncs de bois de rose sont coupés en plusieurs morceaux afin de faciliter leur transport⁴¹ et au moins cinq arbres de bonne flottabilité sont nécessaires par morceau de bois précieux. Pour attacher ces bois, les coupeurs taillent des milliers de lianes⁶⁵ qui sont généralement utilisées par une grande majorité de la faune sylvicole dans ses déplacements dans la canopée⁶⁶.

Source : Parc national de Marojejy, http://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_de_Marojejy



Autres espèces coupées : Dombeya wallichii etc.

Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Dombeya>



Source : Liane - Vine Strongylodum craveniae,
<http://www.marojejy.com/Diapo/Flore%20-%20Flora/slides/Fleur04.html>

Le trafic du bois de rose à Madagascar



Source :
<http://www.marojejy.com/Diapo/Flore%20-%20Flora/slides/Vine.html>



Source :
<http://savaguillaumeetroselyne.eklablog.com/flore-du-marojejy-a112790660>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

7. Les conséquences écologiques (suite)

La pression de l'exploitation forestière sur le bois de rose à Madagascar a conduit à diminuer la densité des populations d'arbres par hectare. Et les exploitants [les coupeurs] en 2009 ont alors coupé les jeunes arbres, avant qu'ils ne puissent atteindre la maturité sexuelle (Randriamalala et Liu 2010)). Les bûcherons empiètent régulièrement sur de nouveaux domaines (Barrett et al., 2010). Cela signifie aussi que l'exploitation forestière illégale est aussi menée dans le périmètre des zones protégées. Le processus d'abattage facilite également l'invasion d'espèces non indigènes, réduit la diversité des espèces indigènes et contribue à l'aridification des paysages. Source : <http://www.iucnredlist.org/details/38189/0>

« Pour sortir un arbre, il faut couper ceux qui sont autour avec leurs cortèges de lianes et autres plantes inféodées, tracer une route jusqu'à la rivière. Dans un second temps, ces sentiers ouvrent la voie à d'autres trafics » ...« En dehors des parcs, il n'existe plus de grands arbres capables de donner des graines et donc de se reproduire. À l'intérieur, il ne reste que des troncs d'une vingtaine de centimètres de diamètre. Pour atteindre cette taille, il faut quarante à cinquante ans. Tous les grands arbres ont disparu », explique Aro Vonjy Ramarosandratana, chef du département de botanique de la Faculté des sciences d'Antananarivo et responsable de l'autorité scientifique de la Cites, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

Source : http://www.lemonde.fr/planete/visuel/2015/01/24/ecocide-episode-1-le-bois-qui-saigne_4527270_3244.html



Source :

<http://www.terresacree.org/actualites/1643?page=636&filtre=date>



Des travailleurs dissimulant du palissandre, abattu illégalement, en l'enterrant dans une plage près de Cap Est, adjacent au parc national de Masoala (2009). Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Illegal_logging_in_Madagascar

8. Les facteurs favorisant le trafic

Les coupes illégales ont été facilitées par la vacance du pouvoir depuis le début des sanctions et de la crise économique qui s'est suivie, après 2008, des réglementations forestières absconses, le pouvoir judiciaire corrompu ainsi qu'un pouvoir exécutif intéressé (°), les exportations (en 1992, 2006 et 2009-2010) ayant été permises par l'adoption de décrets facilitant ces opérations, ceux-ci survenant à chaque fois préalablement à des élections ou durant des périodes d'instabilité politique⁶⁸. Le commerce est organisé par une mafia incluant des hautes autorités de l'appareil étatique et des hommes d'affaires influents⁷², *le marché du luxe attisant la destruction des forêts malgaches*. En dernier lieu, il faut préciser que le commerce de bois de rose de Madagascar n'est soumis à aucune régulation internationale comme la [convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction\(CITES\)](#)⁷³.

(°) En octobre 2005, des rapports ont montré que certaines de ces bornes avaient été déplacées avec l'approbation de certains employés du parc et que ces surfaces ont ensuite été défrichées pour de nouvelles cultures. En janvier 2006, le Coordonnateur Logistique du Parc ainsi qu'un Agent de Conservation du Parc qui vendait ces nouvelles terres (environ 9 ha) à un fermier local pour 2 millions de [francs malgaches](#)(~170 [EUR](#))¹⁸ a été renvoyé pour ces faits. En 2010, la nouvelle superficie du parc a été réduite à 55 500 ha.

Source : Parc national de Marojejy, http://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_de_Marojejy



Source : http://www.pressafrik.com/Nouvelle-affaire-de-traffic-de-bois-de-rose-a-Madagascar_a95194.html



Source : <http://www.lepoint.fr/actualites/2009-11-30/le-pillage-du-bois-de-rose-a-madagascar/914/2/1418/0/>



Source : Madagascar : trafic de bois de rose, déc. 2012, http://www.madaplus.info/Madagascar-traffic-de-bois-de-rose_a6299.html



Source : Communiqué de EIA et Global Witness sur le trafic de bois de rose à Madagascar, Oct. 2010, <http://mydago.com/2010/10/communiquede-ia-et-global-witness-sur-le-traffic-de-bois-de-rose-a-madagascar/>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

9. Le circuit du trafic

Stockage dans les villes portuaires

Chine



Chine



Transport en cargos vers la Chine



Côte Est de Madagascar autour des ports d'Antalaha

Le trafic du bois de rose à Madagascar



Parcs nationaux de Marojejy et Analamerana

Stockage en brousse



Parc national de Masoala

9. Le circuit du trafic (suite)

Le trafic du bois de rose à Madagascar



← Stocks en brousse

Source : *Trafic du bois de rose : une compagnie internationale comme couverture*, <http://www.tananews.com/2010/11/trafic-du-bois-de-rose-une-compagnie-internationale-comme-couverture>



Sur la RN5. Source : *Bois de rose : Eventuel grand trafic avant la fin d'année*, 15-12-2014, <http://www.moov.mg/actualiteNationale.php?articleId=832514>

↑ Transport en camion

Stockage en dans les villes



Hangar de stockage. Commentaire : Il ne reste plus que 10% du stock d'état. Source : bois rose détournés : au moins 594 milliards d'ariary encaissés les trafiquants, <http://www.tananews.com/2013/10/bois-rose-detournes-au-moins-594-milliards-dariary-encaisses-les-trafiquants/>



On connaît les vrais trafiquants

Transport le long des rivières ↗

Source : Madagascar : *Un bateau de l'UE exploité par des trafiquants*, 27.03.2014 →, <http://www.linfo.re/ocean-indien/madagascar/madagascar-un-bateau-de-l-ue-exploite-par-des-trafiquants>



Transport dans les cargos ↓

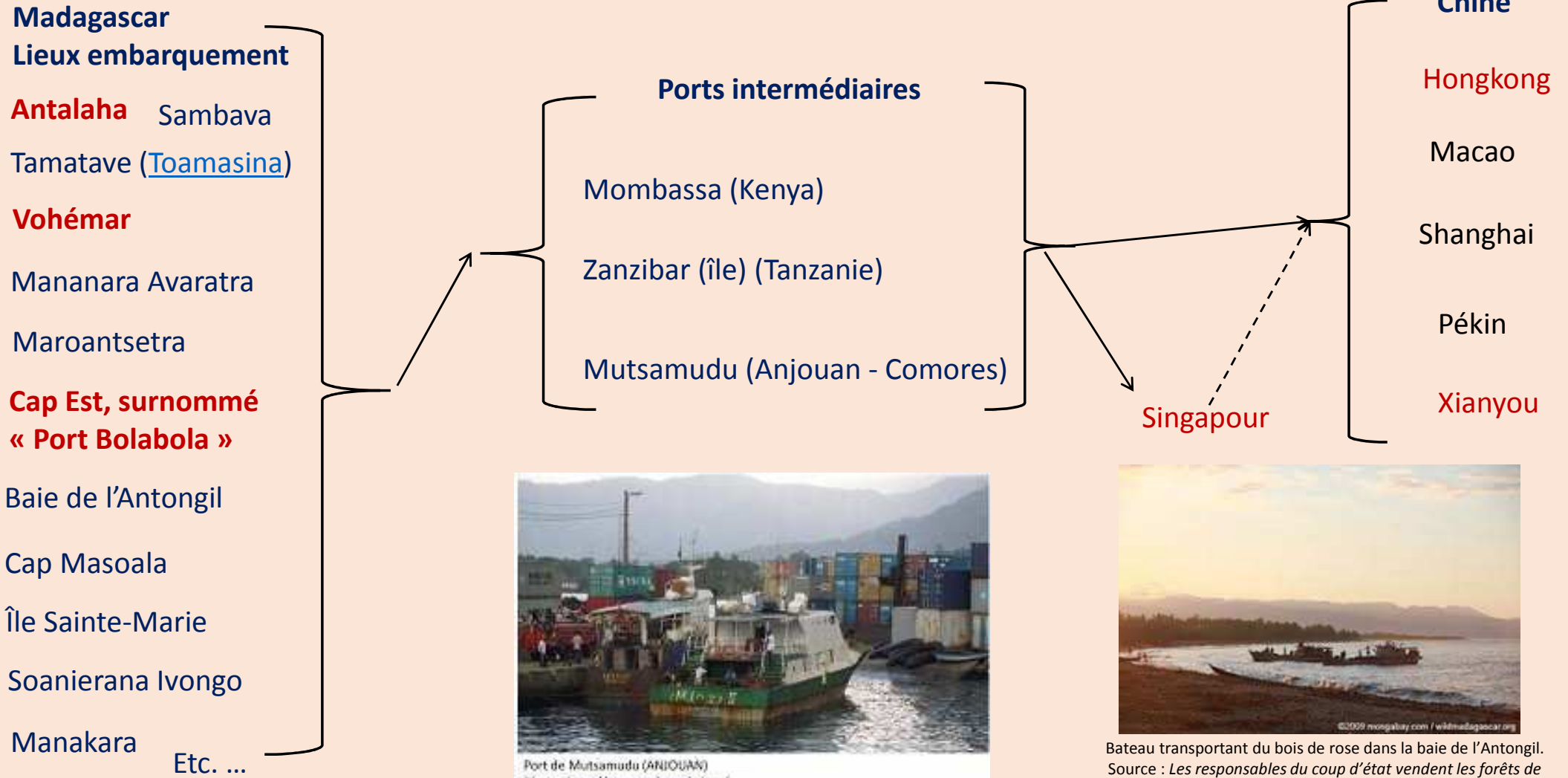


Source : *Bois de rose, Personne ne semble capable d'arrêter le trafic*, Léa Ratsiazo, samedi 7 février 2015, <http://www.madagascar-tribune.com/Personne-n-est-capable-d-arreter,20790.html>

Source : *BLANCHIMENT DE BOIS DE ROSE – Un riche métis chinois dans le collimateur*, <http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/blanchiment-de-bois-de-rose-un-richissime-metis-chinois-dans-le-collimateur-22595>

9. Le circuit du trafic (suite)

Le trafic du bois de rose à Madagascar



Port de Mutsamudu (ANJOUAN)
Photo : <http://wango.skyrock.com/>

Port de Mutsamudu (Anjouan - Comores)



Bateau transportant du bois de rose dans la baie de l'Antongil.
Source : *Les responsables du coup d'état vendent les forêts de Madagascar et ses citoyens,*

<http://fr.mongabay.com/news/2010/0131-100127-madagascar.html>

9. Le circuit du trafic (suite)

Le trafic du bois de rose à Madagascar



(Port de Manakara (?))



port de *Tamatave*. Source :
<http://www.sea-see.com/?geo=3217>



Port d'*Antalaha*. Source :
<http://dubechot.perso.neuf.fr/Public/Madagascar/Madagascar-voyages-2.html>



34 conteneurs saisis au port de Mombasa au Kenya contenant 4 400 rondins de bois de rose pesant 500 tonnes pour une valeur de 12,8 millions de dollar. Source : Trafic – Bois de rose saisis à Mombasa, 30.05.2014,
<http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/trafic-bois-de-rose-saisis-a-mombasa-11542>



Saisie record de bois de rose malgache au port de Mombasa (Kenya) hier. 34 conteneurs illégaux, 28 mai 2014, Mouvement des Citoyens Malagasy de Paris,
<https://mcmparis.wordpress.com/2014/05/28/saisie-record-de-bois-de-rose-malgache-au-port-de-mombassa-hier-27-mai-34-conteneurs-illegaux/>



Sambava



port de *vohémar*. Source :
<http://www.sea-see.com/?geo=3213>



Stocks de bois de rose sur une plage près d'*Antalaha*, en attente d'exportation vers la Chine ou l'Europe. Source :
http://en.wikipedia.org/wiki/Illegal_logging_in_Madagascar



Source : http://article.wn.com/view/2014/05/28/Rosewood_Kenya_seizes_illegal_Hong_Kongbound_cargo/

Le trafic du bois de rose à Madagascar

9. Le circuit du trafic (suite)



Une vue aérienne de bateaux pirates transportant du bois de rose (Ph d'archives). Source : *Trafics de bois de rose: 4 navires embarquent des rondins à Mananara*, La Gazette de Madagascar, 27/08/14, <http://fr.africatime.com/articles/trafics-de-bois-de-rose-4-navires-embarquent-des-rondins-mananara>



Port de Mananara. Source : <http://est-evasion.e-monsite.com/pages/nos-destinations/cinquieme-etape-depart-de-la-ville-de-mananara-nord-vers-maraoantsetra-et-sixieme-etape-de-maraoantsetra-a-masoala.html>



Port de Maroantsetra. Source : <http://www.iphvidal.com/fr/portfolio-21953-0-200-malgaches.html>

Le trafic du bois de rose à Madagascar



Fitsidihana an'i Mananara, 8 octobre 2010, Solo Razafy, <http://mydago.com/2010/10/vaovaonny-ankolafo-telo-07102010/>



Mananara Nord – Tentative d'embarquement de bois de rose, L'Express de Madagascar, 24/12/14. Source : <http://fr.africatime.com/madagascar/articles/mananara-nord-tentative-dembarquement-de-bois-de-rose>



Deux bateaux appartenant à Delmas, le Consistence et le Lea, auraient embarqué des bois précieux de Madagascar. Photos prises au port de *Vohémar* à Madagascar. <http://fr.mongabay.com/news/2010/0131-100127-madagascar.html>



Le trafic du bois de rose à Madagascar



La « rue du bois » de Xianyou est une enfilade de petits entrepôts proposant des bois précieux venant d'Asie et de quelques pays d'Afrique comme le Mozambique ou la Tanzanie. Le bois de rose de Madagascar n'y est pas vendu.

© Michael Zumstein, Agence Vu pour le Monde.

Xianyou. Source : *Bolabola, le bois qui saigne*, Laurence Caramel (envoyée spéciale à Madagascar et Xianyou (Chine)), Le Monde, 24.01.2015,

http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/01/24/bolabola-le-bois-qui-saigne_4562855_3244.html



Des ouvriers sculptent des panneaux de bois de rose dans l'un des ateliers de Sanfu Classical Craft Furniture, le principal fabricant de meubles de Xianyou. © Michael Zumstein, Agence Vu pour le Monde,

<https://mcmparis.wordpress.com/2014/05/07/les-noms-des-millionaires-bois-de-rose/>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

10. Comment finissent les arbres « bois de rose » ?

Les arbres « bois de rose », au sens générique, sont une source importante de bois précieux, appréciés pour leur bois dur, odorant, de couleur bourgogne ou rouge violacé. Leur bois [souvent imputrescible] est utilisé pour la production de beaux meubles et d'instruments de musique (guitares ...).



Source : <http://www.rosewoodfurniture.com/>
<http://www.rosewoodfurniture.com/sitemap.html>



Source : <http://www.rosewoodfurniture.us/>



Source : <http://www.dachong.gov.cn/main/english/index.action>



Source : <http://www.rosewoodfurniture.com/rw-dining10.html>



Source : <http://www.i-china.org/news.asp?type=15&id=1247>



Source : <http://www.rosewoodfurniture.us/>



Source : http://www.vvg-vietnam.com/furniture_inlaid.htm



Source : <http://www.i-china.org/news.asp?type=15&id=1247>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

10. Comment finissent les arbres « bois de rose » ? (suite)



Source : <http://www.sfrosewood.com/SF603.html>



Source : <http://www.sfrosewood.com/SF411.html>



Source : <http://www.rosewoodfurniture.com/rw-misc.html>



Lit chinois en bois de rose. © Environmental Investigation Agency. Source : *Chinese Luxury Wood Demand Driving Massive Madagascar Deforestation*, Mat McDermott, oct. 2010, <http://www.treehugger.com/corporate-responsibility/chinese-luxury-wood-demand-driving-massive-madagascar-deforestation.html>



Source : <http://www.i-china.org/news.asp?type=15&id=1247>



Le meuble chinois et ses salons professionnels : au premier plan, un ensemble en bois de rose.

Source : http://www.planetaryecology.com/index.php?option=com_content&view=article&id=163:la-tete-a-l-envers&catid=9&Itemid=470



Source : <http://www.rosewoodfurniture.com/>
<http://www.rosewoodfurniture.com/sitemap.html>



Source : <http://www.sfrosewood.com/SF201C.html>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

10. Comment finissent les arbres « bois de rose » ? (suite)



Source :

<http://www.rosewoodfurniture.com/sitemap.html>



Source :

<http://www.rosewoodfurniture.com/195mop.html>



Source :

<http://www.rosewoodfurniture.com/>



Dans son magasin, Li Sheng Peng, directeur de Yimu Xian Ju, montre un lit fabriqué en bois de rose de Madagascar. © Michael Zumstein,

Source : *Bolabola, le bois qui saigne*, Laurence Caramel (envoyée spéciale à Madagascar et Xianyou (Chine)), *Le Monde*, 24.01.2015,

http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/01/24/bolabola-le-bois-qui-saigne_4562855_3244.html

↑ Armoire miniature en bois de rose [selon la notice fait avec du *Dalbergia* provenant principalement d'Inde et de certains pays d'Asie du sud]. Source : <http://fr.aliexpress.com/item/Carved-mahogany-furniture-miniature-model-Rosewood-glass-cabinet-antique-miniature-ornaments-decorations-home-decor/32248101757.html>



Du mobilier en bois de rose exposé dans un salon de professionnels à Shanghai. Le lit à droite est vendu 800.000 \$. Source : *Les bois précieux de Madagascar: une richesse tant convoitée*, <http://www.craam.mg/cms/article/66/652>



Source : *Ecocide, épisode 1, le bois qui saigne*, *le Monde*, http://www.lemonde.fr/planete/visuel/2015/01/24/ecocide-episode-1-le-bois-qui-saigne_4527270_3244.html

Le trafic du bois de rose à Madagascar



Sculptures en bois de rose à la 9ème exposition Chine-Asean à Nanning. Source : http://www.planetaryecology.com/index.php?option=com_content&view=article&id=163:la-tete-a-l-envers&catid=9&Itemid=470



Source : <http://www.rosewoodfurniture.com/rw-misc.html>

10. Comment finissent les arbres « bois de rose » ? (suite)



Les guitares Gibson utiliseraient du bois de rose abattu illégalement sur l'île de Madagascar. Flickr. Source :

http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/01/21/les-guitares-gibson-ont-trop-saigne-le-bois-malgache_1632729_3244.html



Les guitares Gibson ont trop saigné le bois malgache

Claudine Mulard (Anaheim, Californie, envoyée spéciale, Le Monde, 21.01.2012)

« *Voulez-vous du bois illégal dans votre guitare ?* », interpellait la chanteuse malgache Razia Saïd à l'entrée du Convention Center d'Anaheim (Californie), où se réunissait la National Association of Music Merchants (NAMM), jeudi 19 janvier. Avec l'ONG Friends of the Earth, elle mène campagne contre le fabricant américain de guitares Gibson, qui utilise, selon elle, du bois de rose abattu illégalement sur l'île de Madagascar.

Le légendaire fabricant d'instruments de musique est aussi accusé de faire pression sur le Congrès américain pour qu'il annule certaines dispositions du Lacey Act. Cette loi, adoptée en 2008 pour prévenir l'importation de bois précieux illégalement abattus, impose aux acquéreurs de déclarer la provenance de leur marchandise et de prouver leur légalité. A défaut, ceux-ci risquent de lourdes amendes. En 2011, les usines Gibson de Nashville ont fait l'objet de "descentes" des services de contrôle des autorités fédérales. Le fabricant était soupçonné d'utiliser du bois d'ébène en provenance d'Inde.

Razia Saïd a entamé son combat en 2007, de retour d'un voyage dans son village natal, Antalaha, devenu l'un des lieux du trafic de bois sur la Grande Ile. "Je voyais même des proches impliqués dans ce commerce souvent nocturne, se souvient-elle. Les profits étaient démesurés, une palette de bois achetée 10 à 15 dollars se revendant jusqu'à 1 million de dollars (773 000 d'euros) !"

Pour alerter l'opinion, elle a lancé la pétition "Musicians Against Illegal Logging" ("musiciens contre la déforestation") et, en octobre 2011, elle a organisé Réveillez-vous Masoala, un festival qui a connu un grand succès auprès de ses compatriotes.

"Des milliers de gens ont marché cinq jours pour assister aux concerts à l'orée du parc national de Masoala, où la forêt est le plus en danger", raconte-t-elle. Les Amis de la Terre ont replanté 20 000 arbres, bois de rose, ébène, palissandre...

CONFISCATION

Au même moment, à Nashville, l'industrie du disque organisait sa riposte en tentant d'effrayer les musiciens sur la possible confiscation de leur instrument si le message de Razia Saïd était entendu. Mais c'est mensonger, rétorque la chanteuse : "Les musiciens détenteurs de guitares Gibson ne seront jamais inquiétés, seul le fabricant sera visé par les autorités fédérales."

Devant cette querelle mettant à mal l'un de leurs principaux concurrents, des représentants des guitares Taylor, fabriquées à San Diego, commentent sereinement : "Il n'y a pas de bois illégal dans les guitares Taylor, notre direction a toujours été très soucieuse de l'environnement." Ce que les défenseurs de la forêt ne remettent pas en cause. Un marchand de guitares constate toutefois que, depuis le début de cette campagne, ses clients posent davantage de questions sur l'origine exacte du bois de leur cher instrument à cordes.

Source : http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/01/21/les-guitares-gibson-ont-trop-saigne-le-bois-malgache_1632729_3244.html

Le trafic du bois de rose à Madagascar

10. Comment finissent les arbres « bois de rose » ? (suite)



Source :

<http://www.alliedlutherie.com/madagascarrw.htm>



Source : <http://www.luthierguitar.com/product-catalog/264/Flamenco%20Signature%20Series/>



Guitare de concert classique en palissandre (rosewood) de Madagascar. Source : <http://french.alibaba.com/product-gs/esc-509-handmade-concert-classical-guitar-madagascar-rosewood-522298572.html>



Source :

<http://www.sheppardguitars.com/02prices.htm>

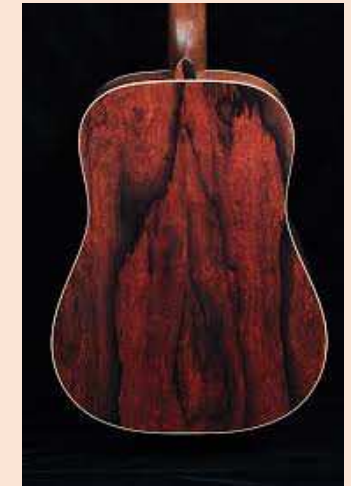


Source : Madagascar rosewood, <http://www.luthierguitar.com/product/587/LV10E45thMR%20Larrivee%20MADAGASCAR%20ROSEWOOD%20Custom%20Shop%20guitar/>



Source :

<http://www.monradguitars.com/instrumentpages/old/21backfull.htm>



Source :

<http://www.acousticguitarcommunity.com/photo/madagascar-rosewood?context=user>

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar

11.1. Reproduire les *Dalbergia* malgaches en danger

Germination des graines :

Comme beaucoup d'espèces de la famille des Fabacées, une fois qu'ils ont été séchés pour leur stockage, les graines de cette espèce peuvent bénéficier de la scarification avant le semis afin d'accélérer leur germination. Cela peut être fait en versant une petite quantité d'eau bouillante sur les graines (en faisant attention de ne pas les cuire!). Puis on les trempe pendant 12 à 24 heures dans l'eau chaude. A ce moment, ils auront bu l'humidité et gonflé. Si ce n'était pas le cas, faire soigneusement une entaille dans le tégument (en faisant attention à ne pas endommager l'embryon) et laisser tremper pendant 12 heures supplémentaires avant le semis. Source : <http://tropical.theferns.info/viewtropical.php?id=Dalbergia+dauidii>



11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.1. Reproduire les *Dalbergia* malgaches en danger (suite)

Autres méthodes de reproduction :

- **Les *Dalbergia* malgaches se bouturent facilement** (source : ONG ADEFA) (°) (+).
- **Les marcottages aériens des *Dalbergia* malgaches sont aussi facile à réaliser** (source : Missouri Botanical Garden).

(°) L'ONG ADEFA affirme dit qu'elle a réussi à bouturer les bois de rose, en prélevant, sur eux, un bout terminal feuillé, juste coupé sous un œil ou une sorte d'anneau (?).

Source : <http://tropical.theferns.info/viewtropical.php?id=Dalbergia+davidii>

(+) Mlle Annick RAZAFINTSALAMA, Chercheuse au **SNGF**, a entrepris des recherches sur le genre *Dalbergia*. Il s'agit d'une étude intégrée pour la mise en place d'une stratégie de gestion durable de ces ressources, incluant, entre autre, une étude écologique et démographique des espèces du genre *Dalbergia*, un *essai de multiplication en vue de la conservation in situ des espèces* (c'est dans ce cadre qu'elle fait des essais de bouturage), et une partie analyse génétique des espèces (Source : mail reçu de Mlle Annick RAZAFINTSALAMA du jeu. 25/04/2013 07:40).



➤ Pépinière du Silo national des graines forestières (SNGF) basée à Ambatobe, <http://www.terresacree.org/actualites/1643/actualite-preservation-de-la-foret-quatre-tonnes-de-graines-chaque-annee-88563>

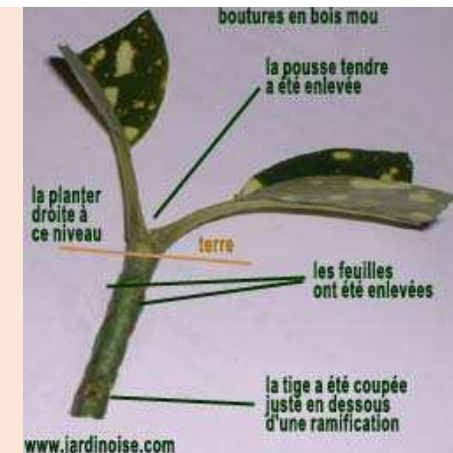


↑ bouture

Le trafic du bois de rose à Madagascar



marcottage aérien ↗→

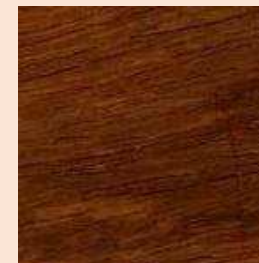


11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.1. Reproduire les *Dalbergia* malgaches en danger (suite)

Bouturage (suite) :

S'inspirer des techniques actuelles de bouturage du *Dalbergia sissoo*



Aspect du bois de *Dalbergia sissoo*.

Source image : <http://www.chessusa.com/about/woodp.html>

On pourrait s'inspirer des techniques connues du *Dalbergia sissoo*, un des rares bois de rose cultivé « industriellement » (en Inde, Népal, Bangladesh, Bhoutan, Myanmar, Afghanistan et Malaisie), fournissant un bois ayant toute les qualités des autres bois de rose.

Note : ce qui ne veut pas dire qu'il faut nécessairement cultiver, à Madagascar, le *Dalbergia sissoo* _ une espèce dont la commercialisation internationale est autorisée _ pour sauver les autres espèces de bois de rose endémiques à Madagascar. Car en effet, il y aurait le risque qu'on fasse passer des troncs de bois de roses protégés issus de coupes illégales pour du bois de rose (*Dalbergia sissoo*) légalement exportable. De plus, le *Dalbergia sissoo* est le seul bois de rose, de qualité, connu pour être à pousse rapide.

Enfin, il est invasif. Donc si l'on l'introduit à Madagascar, ne constituera-t-il pas un risque pour la flore endémique malgache, en particulier pour les *Dalbergia* malgaches ?

Source / informations sur le *Dalbergia sissoo* : <http://benjamin.lisan.free.fr/projetsreforestation/Fiche-presentation-Dalbergia-sissoo.pdf>

Plantation dans la pépinière :

Nous avons peu d'informations spécifiques sur les espèces de *Dalbergia* malgaches, mais les membres de ce genre préfèrent, généralement, un terreau fertile et une exposition au soleil.

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.2. Lancer des projet de reforestation

Quelques « bémols » devant inciter à la prudence avant le lancement de tout projet à Madagascar

1. Les malgaches, dans leur immense majorité, ont une très faible conscience écologique et se fichent pas mal de l'avenir des bois de rose. Un ami écrivait récemment à l'auteur : « *ici a Madagascar, ces efforts sont mal compris par les indigènes. Lorsque l'arbre se développe dans un matière suffisamment utile pour être utilisé comme bois de feu, l'arbre est alors coupé. Et donc, finis votre projet de reforestation. C'est comme ça la vie à Madagascar* ».
2. Chaque fois, que vous lancer dans un tel projet à Madagascar, tout le monde ou presque, dans la région environnante ou la zone concernée par le projet, réclame de l'argent [son dû] à l'ONG occidentale (pour tel ou tel prétexte) [car dans l'esprit d'une majorité de Malgaches, tous les ONG et les occidentaux sont tous riches et donc sont potentiellement des « vaches à lait ». « *On prélève, on prend tant qu'il y a prélever* ». S'ils n'obtiennent pas leur « dû », ils peuvent se venger en brûlant alors votre plantation (sorte de racket. Voir page suivante).



Sur la banderole : « **La population de Mananara Nord exige la transparence sur le bois de rose** », Fitsidihana an'i Mananara, 8 octobre 2010, Solo Razafy, <http://mydago.com/2010/10/vaovaonny-ankolafo-telo-07102010/>



Vingt hectares ont brûlé, sur une superficie totale de 320 hectares, principalement sur l'aire protégée de Bekonazy. Aucun baobab géant n'a été détruit. Les dégâts concernent principalement la parcelle de reboisement et une partie de la savane et des **jujubiers**. L'origine du feu n'a pas été déterminée. Les autorités suspectent un incendie criminel, alors que Madagascar est touché par un scandale de **trafic de bois rose**. Source : *Coup de chaud sur l'Allée des baobabs à Madagascar*, 28/11/2012, <http://observers.france24.com/fr/content/20121128-incendie-allee-baobabs-madagascar-mondorova-bekonazy-fanamby>

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.2. Lancer des projet de reforestation (suite)

Quelques « bémols » devant inciter à la prudence avant le lancement de tout projet à Madagascar (suite) :

4. Nous ne devons pas attendre des Malgaches la même « rationalité cartésienne » qu'en France. Le Malgaches est souvent très religieux, voire superstitieux [son comportement peut mélanger superstition et pragmatisme]. L'emprise de la religion est élevée chez les malgaches.
5. Le niveau d'éducation et d'instruction des Malgaches est majoritairement très bas _ Le taux total d'alphabétisation des adultes 2008-2012 y est de **64.5%** (+) _, tout comme l'apprentissage à l'esprit critique ou l'instruction civique, dans les écoles. L'argent manque partout. Et sans argent, l'on ne peut faire d'étude ou s'instruire. Sans instruction, l'on reste très pauvre. L'on est alors plus vulnérable face aux autorités religieuses [qui ont beaucoup d'importance à Madagascar], les politiciens démagogues et les populistes, désignant souvent des boucs émissaires extérieurs pour expliquer la pauvreté endémique du pays, promettant mont et merveille.
6. Cela peut pousser les Malgaches à se méfier et à résister de toute innovation et à rester fortement attaché à la **Tradition**.
7. **Madagascar n'est pas un encore état de droit**. Par exemple, la garantie de la propriété privée n'y est pas toujours certaine. On y rencontre aussi la lenteur de la procédure judiciaire, la corruption de l'appareil judiciaire et la défiance du Malgache envers la Justice.
8. **Sinon, environ tous les 7 ans, Madagascar est agité par des révoltes, souvent violentes.**



(+) Source : http://www.unicef.org/french/infobycountry/madagascar_statistics.html

Source : *Crise malgache: Et si l'on mettait la Grande île sous tutelle ?*, 24 juillet 2013, <https://jomerberizky.wordpress.com/2013/07/> →

Le trafic du bois de rose à Madagascar

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.2. Lancer des projet de reforestation (suite)

Quelques « bémols » devant inciter à la prudence avant le lancement de tout projet à Madagascar (suite) :



Le contexte politique malgache est en grande partie responsable du trafic du bois de rose :

- Pas de politique volontariste, du gouvernement malgache, pour éradiquer ce trafic,
- Manque d'argent pour cette lutte,
- Corruption généralisée des politiciens malgaches etc.

La lutte contre le trafic du bois de rose et des bois précieux, à Madagascar, nécessite de l'argent. Or actuellement, aucun bailleur international n'est vraiment motivée pour financer cette lutte, à la hauteur de cet enjeu. Or, déjà, pour lancer l'inventaire des populations restantes de bois de rose, il faudrait aussi de l'argent. Argent que les botanistes n'arrivent justement pas à trouver pour démarrer cet inventaire.

↑ Deux journalistes du quotidien Madagascar Matin sont en détention provisoire pour diffamation ce mardi 22 juillet 2014. Le directeur de la publication et le rédacteur en chef du journal sont sous mandat de dépôt suite à la publication d'un courrier des lecteurs dans lequel membres du gouvernement sont accusés d'un trafic de bois de rose. Rivo Rakotovoao, ministre d'Etat chargé de l'aménagement du territoire, avait notamment porté plainte. Le procès des deux hommes doit avoir lieu ce mercredi. (capture d'écran Madagate.com)

Sources : a) Madagascar : le journaliste Jean-Luc Rahaga placé sous mandat de dépôt, Madagate 22/07/14, <http://fr.africatime.com/madagascar/articles/madagascar-le-journaliste-jean-luc-rahaga-place-sous-mandat-de-depot>
 b) UN MINISTRE VISÉ PAR UN COURRIER DES LECTEURS AVAIT PORTÉ PLAINTE. Madagascar : deux journalistes emprisonnés pour diffamation, IPR, Mardi 22 Juillet 2014, <http://www.ipreunion.com/photo-du-jour/reportage/2014/07/22/un-ministre-vise-par-un-courrier-des-lecteurs-avait-porte-plainte-madagascar-deux-journalistes-emprisonnes-pour-diffamation,26444.html>

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.2. Lancer des projet de reforestation (suite)

Quelques « bémols » devant inciter à la prudence avant le lancement de tout projet à Madagascar (suite) :

7. L'appât du gain (°), le désir de gagner rapidement de l'argent facilement et sans effort, est très répandu chez les jeunes (surtout dans les villes) et devance, chez eux, souvent le désir de s'instruire [ou le désir d'accroître leur culture générales ou leurs valeurs morales].
 8. Les politiciens ne donnent souvent pas l'exemple, par leur comportement. Par exemple, en février 2015, des députés malgaches avaient fait grève parce qu'ils n'avaient pas reçu leur 4x4, alors que leur salaire net mensuel est **4.900€** ... *un salaire pourtant suffisant pour pouvoir s'acheter un 4X4 à 33.000 €* (d'ailleurs sur ce sujet, voir les deux articles présentés page 53).
 9. Or un étranger qui voudrait critiquer cet état de fait risquerait de heurter la fierté malgache.
- 10. Pour résumer, il ne sera jamais facile de lancer un projet à Madagascar. Il faudra s'y attendre à tout.**

(°) principale motivation des trafiquants, au niveau de vie très élevé pour le pays.



Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina, deux anciens présidents et deux adversaires farouches.

Source : Putain, 2 ans après, les deux zozos continuent toujours à foutre la merde, 16 mars 2011,

<http://gasikarasahy.blogvie.com/2011/03/16/putain-2-ans-apres-les-deux-zozos-continuent-toujours-de-foutre-la-merde/>

Source : Madagascar. On oublie l'essentiel: les morts de 1972, 1991, 2002, 2009, → Jeannot Ramambazafy, 12 Juin 2013, <http://jeannotramambazafy.overblog.com/madagascar-on-oublie-l-essentiel-les-morts-de-1972-1991-2002-2009>



11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

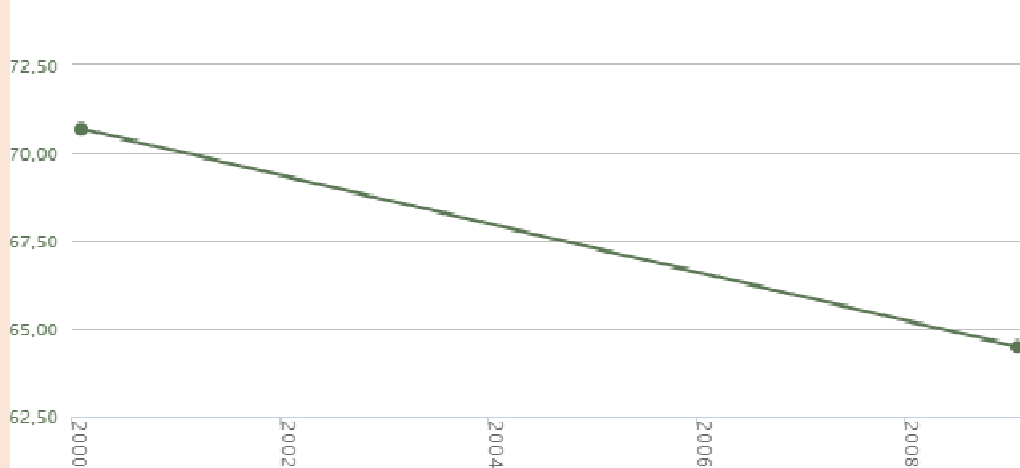
Dans le classement PIB des pays les plus pauvres du monde, Madagascar arrive 5e, avec 475,4 dollars de PIB par habitant (son PIB/habitant, en 2014, ayant doublé en 10 ans).

Source : <http://www.journaldunet.com/economie/magazine/pays-pauvres/madagascar.shtml>

Selon l'Indice de Perception de la Corruption 2014 (IPC de l'ONG Transparency International), Madagascar arrive 133e / 175 rang mondial, avec le score de 28/100 (score en baisse de 0,26 par rapport à celui de 2013).

Source : <http://www.transparency.org/country/#MDG>

Degré d'alphabétisation - adultes (% des adultes âgés de plus de 15 ans), Madagascar



La Banque Mondiale | Perspective Monde, Université de Sherbrooke

- Un député touche un salaire net mensuel _ presque équivalent à celui d'un député d'un pays développé _ de 16 millions d'Ariary (soit **4.900€**). Un député touche 194.040.000 Ar annuel, soit 58.800€ net d'impôt.
- Le président de l'Assemblée nationale touche 36 millions d'Ariary (soit **10.900€**).
- Salaire minimum (non agricole) M1-1A : 104.040 Ar [10] (soit **30€**) (le salaire de la majorité des enseignants FRAM).
- Salaire Tranche supérieur OP3-5B : 222.880 Ar [11] (soit **67€**).
- *Un député touche en UN MOIS 13 années (163 Mois) de salaire pour un ouvrier, et 6 années (73 Mois) de salaire pour un cadre dans le secteur public.*

Source : Madagascar : la rémunération mensuelle d'un député équivaut à 13 années de salaire d'un ouvrier, A. Joa, 10 septembre 2014, <http://www.tanjona.org/madagascar-la-remuneration-mensuelle-dun-depute-equivaut-a-13-annees-de-salaire-dun-ouvrier/>

Note : selon une autre source, le salaire net des députés serait moins élevé.

← Un taux d'alphabétisation sans cesse en base à Madagascar, avec une chute de 9% en 9 ans.

Source : Degré d'alphabétisation - adultes (% des adultes âgés de plus de 15 ans), Madagascar, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=MDG&codeStat=SE.ADT.LITR.ZS&codeStat2=x>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.2. Lancer des projet de reforestation (suite)

Les 4x4 des députés malgaches →

Source :

<https://lagazettedeputeaux.wordpress.com/2015/01/25/info-madagascar-83-millions-dariary-par-depute-pour-le-4x4/>



Quelques « bémols » devant inciter à la prudence avant le lancement de tout projet à Madagascar (suite) :

L'incroyable chantage des députés Malgaches : un 4X4 sinon rien !

Réunion 1ère avec RFI.fr, le 12/02/2015

Le Premier ministre a, dans un premier temps, dû renoncer mercredi 11 février à son discours devant le chantage des députés.

La plupart des élus de l'Assemblée nationale réclament un 4x4 :

« *Nous avons fait comprendre à notre président d'informer le Premier ministre qu'on ne pourra pas le recevoir dans l'hémicycle pour présenter son programme général de l'Etat tant que les problèmes relatifs à cet outil de travail ne seront pas résolus.* »

Même si le parking de l'Assemblée nationale est rempli de voitures de luxe et que le pays vient de demander l'aide financière de la communauté internationale [face aux catastrophes climatiques](#), ils ne veulent pas renoncer à une voiture de fonction.

Pour financer ces véhicules, 2 milliards d'ariary soit près de 3,8 millions d'euros seraient nécessaires.

Source : <http://reunion.la1ere.fr/2015/02/12/l-incroyable-chantage-des-deputes-malgaches-un-4x4-sinon-rien-228949.html>

Note (et avis personnel) : Un député, avec son salaire, pourrait s'acheter, par exemple, un Mitsubishi L200 double- cabine, d'occasion en bon état, sans pour autant se ruiner. Il en existe à vendre, à Madagascar, entre 26 à 35 Millions Ariary (entre 8100 et 10000 Euros).

Info Madagascar : 83 millions d'ariary par député pour le 4X4

25 janvier 2015 par [Léa Ratsiazo](#), [lagazettedeputeaux](#)

Qui a dit que Madagascar est un pays pauvre ? Pas les députés ni les dirigeants en général en tout cas. Et tout est question de priorité. L'État a décidé que la priorité du moment consiste à doter les députés de véhicules 4X4 et il va débloquer 12,6 milliards d'ariary, soit **83 millions d'ariary** [~33000 €] / député pour le faire. Les concessionnaires de voitures sont venus présenter quelques modèles ce 23 janvier à l'Assemblée nationale. Mais les modèles présentés ne sont pas vraiment du goût de nos chers élus.

Il leur a été expliqué alors que « *l'État ne dispose que de ces 83 millions d'ariary par député ; s'ils veulent acquérir des 4X4 au dessus de ce prix, ils doivent payer la différence de leurs poches* ». Un député explique que s'il veut acheter un V8 qui vaut quelques 200 millions d'ariary, la différence sera perçue sur son salaire pendant 36 mois. Une situation qui n'a pas l'air de le réjouir compte tenu du « petit salaire » des députés de 3 millions d'ariary.

Il est fort à parier que l'explication qui va être donnée sera : « *les députés ne peuvent pas travailler sans 4X4 vu le mauvais état de la route* ». La preuve, même les députés d'Antananarivo, tous courants politiques confondus, ne peuvent même pas aller voter à Tsimbazaza car ils n'ont pas encore obtenu de 4X4. Une chose est sûre, les députés s'entendent très bien quand il s'agit de défendre leurs intérêts personnels.

Source : <https://lagazettedeputeaux.wordpress.com/2015/01/25/info-madagascar-83-millions-dariary-par-depute-pour-le-4x4/>

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.2bis) Exemple des « Galères » vécues par l'ONG ADEFA et exposées dans ses bulletins :

1. Piétinement et dégâts causés sur les plants (dans les plantations), par les poules, les chiens, les zébus et les « chenapans ».
2. **Un membre fondateur de l'ONG malgache EZAKA surpris en train de couper 180 plants de la parcelle expérimentale de reboisement d'ADEFA (par jalousie ?).**
3. Problèmes fonciers à Madagascar, à la fois incontournables et insolubles, pour les étrangers et les ONG étrangères.
4. « Les taratasy » ... toutes les paperasses, utiles ou non, que demande l'obtention des autorisations _ aspect négatif et décourageant de la lourdeur administrative malgache, l'ennemi de toute réalisation à Madagascar.
5. Conditions climatiques locales imprévisibles (crues) et cyclones (Gafilo ...). Le samedi 8 mars 2004 : crue énorme avec des vagues de plus de 4 mètres de hauteur ayant tout balayé sur son passage : sable, cailloux, filtre. Perte de tous les matériaux de construction, pour un projet d'irrigation, de documents de formation et de pellicules photo.
6. Dureté des roches sous-jacentes, gneiss, granite, basalte, demandant un outillage sérieux, masse et barre à mine.
7. En raison de la configuration irrégulière des parcelles, de la forte pente, du manque de compétences des personnes, du manque de matériel de mesure, incapacité à évaluer les superficies reboisées (et donc de faire des évaluations des surfaces).
8. Le manque de circulation et la rétention des informations entre villageois.
9. Difficultés pour les agriculteurs traditionnels à imaginer autre chose que la culture du riz. Ces paysans n'ont souvent pas le matériel intellectuel suffisant pour explorer d'autres techniques culturelles, d'autres cultures alimentaires, pour comprendre les enjeux environnementaux locaux. ADEFA a passé beaucoup de temps en explications et discussions ce qui a nuit à la rentabilité du projet.
10. Faiblesses de rendements locaux liées aux pratiques culturelles locales [riz pluvial ...].
11. Retard dans le versement des subventions [ce qui retarde d'autant l'avancement des projets].
12. La complexité des procédures à mettre en œuvre pour atteindre l'autonomie de gestion villageoise et le flou dans lequel les autorités sont restées sur les mesures d'accompagnement, ce qui pousse ADEFA à ne pas lancer les villageois dans des démarches coûteuses et improductives (comme par exemple, ne pas inciter à participer au CLB VAHONA ... une coquille vide sans argent et sans pouvoir).

Sources : a) MIHAMANANA, Bulletin spécial d'information d'ADEFA, juin 2004 (diffusion interne à ADEFA).

b) MIHAMANANA, Bulletin spécial d'information d'ADEFA, septembre 2003 (diffusion interne à ADEFA).

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.3. Autres pistes et idées

1. Certaines espèces de *Dalbergia* sont actuellement connus pour se produire dans certaines zones protégées, comme la réserve spéciale de Manombo, la réserve de Périnet- Analamazaotra, le parc national d'Andohahela, la Reserve de Betampona, le Parc national Midongy Sud, la Réserve du Pic d'Ivohibe et le parc national de Ranomafana.
2. Les échantillons de semences de bonnes qualités (non percées par les insectes foreurs ou moisies) de ces espèces devraient être, très rapidement (°), collectées et stockées, dans des banques de graines, en tant que mesure de conservation ex situ. Puis ces semences devraient être germées afin de préparer, en pépinières, un peuplement avec ces espèces. Suggestion de S. Contu, S. 2012. *Dalbergia chapelieri*, <http://www.iucnredlist.org/details/38189/0>
3. Puis les jeunes plants obtenus devraient être replantés dans des zones cachées de ces réserves.
4. Une autre suggestion : En 2010, le ministre de l'Environnement et des Forêts [de Madagascar] a présenté une demande au Secrétariat de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction) d'inscrire toutes les espèces de *Dalbergia* et *Diospyros* malgache (à laquelle appartiennent ébène, bois de rose et le palissandre) à l'Annexe III de la convention CITES (Global Witness et l'Environmental Investigation Agency (US) 2010). **Il faudrait soutenir cette démarche et renforcer, par l'envoi de contrôleurs et policiers et par un soutien financier solide et garanti à ces démarches, le contrôle du commerce et du trafic de ces bois à Madagascar. Sinon, l'interdire totalement.**
5. **Il faudrait que les métiers agricoles (agriculteurs ...) soient plus valorisés à l'école, à la télévision, que le(s) métier(s) du fonctionariat.** Il faudrait enseigner aux enfants, le jardinage, les cultures, l'agriculture, la permaculture, dès l'école, et par elle, et par / grâce à une **télévision scolaire**, qui serait diffusée tôt, chaque matin, sur une chaîne de TV nationale.

(°) Cela pour éviter le « goulot d'étranglement génétique », quand une espèce se raréfie trop et devient alors plus vulnérable face aux maladies nouvelles.



SNGF

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.3. Autres pistes et idées (suite)

- Envoyer les graines [récoltés par les botanistes et bucherons] à tous les arborétums en milieux tropicaux humides (ou jardins avec serres tropicales humides) dans le monde (pour reproduction et préservation des espèces).
- Créer des plantations de bois de rose et de bois d'ébènes, (surveillées, voire clôturés) dans les pays développés, possédant des zones tropicales humides, où il y aurait un risque plutôt minime de développement d'une mafia des bois précieux (par exemple, dans le périmètre de sécurité de lancements des fusées à Kourou en Guyane française ou à Cap Canaveral en Floride. A cet endroit, il y aurait peu de risque que les plants soient volés. Ou bien encore, dans un parc national australien de la région de Darwin en Australie _ Kakadu, Litchfield, gorges d'Umbrwarra ... _ (?) ...).
- On bien (?) fabriquer du **bois rose au bois de cœur violet ou rouge Bordeaux**, en *teignant dans la masse (+)* du bois de *Dalbergia sisso*, un bois de rose de qualité, à pousse rapide, rentable et actuellement cultivé à grande échelle (en Inde ...).
- **Il faudrait que les principales pépinières de Madagascar cultivent les jeunes plants des espèces protégées**, pour les vendre aux particuliers qui veulent les cultiver. Comme, par exemple, l'organisme malgache, semi-public, le **SNGF**, qui vend, diffuse aussi des graines d'espèces protégées. La société malgache semi-privée **SNGF** (Silo National des Graines Forestières) (°) possède 5 pépinières à Madagascar, dont une sur la côte Est. Elle se propose d'en faire la culture, *si un organisme international lui finance le projet qu'il a lui-même imaginé*.
- Ou bien (autre piste), dans des forêts primaires expérimentales, l'on y cultiverait de façon intensive (et jardinée) les espèces protégées et arbres endémiques de Madagascar (*Dalbergia(s)*, Ramy, Hintsy ...).

(°) SNGF - Silo National des Graines Forestières. Ambatobe Antananarivo Téléphone : 261 20 22 412 30 / 261 20 22 402 85, site : <http://sngf-madagascar.mg>

(+) En le faisant tremper, durant 1 à quelques mois, dans de l'eau contenant du permanganate dissous.

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.4. Pistes judiciaires, répressives et défensives

Le problème se situe à plusieurs niveaux :

- Les politiciens, pourtant suffisamment riches, mais qui en veulent toujours plus (pour satisfaire leur appât du gain, ils sont ou seraient « capables de tout » (?), pour préserver leurs profits élevés. Car ils n'ont aucune préoccupation pour la sauvegarde de l'environnement de leur île).

- Contre eux, il faudrait une justice et une police puissantes et intègres.
- Il faudrait créer une brigade militaire environnementale, dans la région SAVA à Madagascar, financée par un regroupement de pays donateurs (USA, UE ...), brigade qui protège les botanistes en forêt pour la récolte de graines.
- Il faudrait des aires protégées, gardées, où il serait impossible d'y couper les espèces protégées, afin que la diversité génétique de ces espèces y reste diversifiée (par exemple, on utiliserait des forêts primaires, sur des îles « inhabitée » ou bien à la population conscientisée à la préservation de l'environnement local).
- A tous les importateurs en Chine et exportateurs à Madagascar, dont l'adresse est connue, leur envoyer un courrier les informant sur les conséquences à termes de l'exploitation de type « minière » [non durable] du bois de rose et les incitant à cultiver les bois de rose et d'ébène d'une façon durable(°).

(°) Mais il n'est pas certains que, face à des criminels ou des mafieux endurcis, ce genre de courrier ait beaucoup d'effet sur eux.

- Pour l'instant Madagascar est dans une situation de blocage et attend actuellement 70 millions de dollars d'aide internationales pour financer de nouvelles élections [c'était, du moins, la situation avant la fin de l'embargo destiné à pénaliser le gouvernement issu du coup d'état d'Andry Rajoelina, en 2008].

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.4. Pistes judiciaires, répressives et défensives (suite)

- Il faudrait donc un accord qui suspende le versement de ces fonds en échange de la certitude que les lois environnementales seront enfin appliquées. Cela pourrait prendre la forme d'un accord tripartite entre le gouvernement malgache, la société civile et la communauté internationale. Actuellement nous savons que 2500 conteneurs de bois de rose sont encore bloqués à Madagascar et que potentiellement se sont des milliers d'autres qui pourraient produits. Il faut que l'Europe notamment signe des accords avec Madagascar en vue de stopper ces trafics.
- Voire mettre en place un commerce licite des ces espèces protégées, à partir de plantation forestières contrôlées. Ces forêts seraient protégées de la coupe illégale, par la mise en place de gardiens, gardes (ou de milices villageoises (?)), de murs (avec barbelés) ou/et protégées par plusieurs haies vives défensives, épineuses (à base de *Barbelana lupunana*, de *Berberia* ...).

Cf. suggestions d'Augustin Sarovy, in <http://www.goodplanet.info/Contenu/Focus/Augustin-Sarovy-menace-de-mort-pour-avoir-denonce-le-traffic-de-bois-a-Madagascar>



Célébration de la *Journée mondiale de l'Environnement*. Source : Le trafic de bois de rose et la destruction de l'Environnement interpellent, jeudi 7 juin 2012, Bill, <http://www.madagascar-tribune.com/Le-traffic-de-bois-de-rose-et-la,17543.html>



Libération du directeur du quotidien « Madagascar Matin », Jean-Luc Rahaga à Antananarivo. Source : Boycottage de l'information gouvernementale à Madagascar, 11 août 2014, <http://lencrenoir.com/boycottage-de-linformation-gouvernementale-a-madagascar/>

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.5. Pistes de mesures incitatives et conservatoires

- Pour les policiers et magistrats, qui veulent « améliorer » leur niveau de vie :

- Pour les policiers et magistrats, il faudrait des salaires suffisants et décents, pour qu'ils ne soient pas tentés par la corruption. Il faudrait, aussi, qu'ils soient formés dans des écoles de policiers ou de magistrats intègres (voire qui seraient gérés sous le contrôle de l'organisme de lutte internationale contre la corruption, situé en Autriche).
- Pour les bûcherons, situés en bas de l'échelle sociale de ce trafic. Ils y participent avant tout pour survivre, voire par « inconscience des dégâts » irréversibles qu'ils infligent à leur forêt ...). Pour ces derniers, le problème est plus difficile. Car même si l'on subventionne leur salaire, afin qu'ils ne coupent plus les espèces protégées, il est possible qu'ils continuent à participer à ce trafic, pour gagner plus (ou bien à cause des intimidations des mafias de ces bois).
- Une idée serait de les orienter vers d'autres métiers et activités, bien rémunérées (subventionnées), grâce des formations adéquates (activités de replantation, de pépinière, de reforestation ...) ... ce qui aurait peut-être pour effet de les sensibiliser, un peu plus (?), au problème de la déforestation de l'île (au problème de la « dérive forestière » selon l'expression consacrée ici à Madagascar).
- Ou bien, après les avoir sensibilisés, il faudrait leur donner des graines des espèces protégées (et pourtant coupées), pour qu'ils plantent trois graines de la même espèce, à l'endroit même où ils ont coupé une espèce protégée (afin d'assurer le futur de ces espèces).
- Peut-être donner une récompense aux bucherons malgaches qui récolteront les graines pour les botanistes.
- Il faudrait faire de la sensibilisation à la protection de l'environnement, dans les écoles des régions concernées par ce trafic illicite (région et côte Nord-est, région d'Antahala, Maraontsetra ...).

Le trafic du bois de rose à Madagascar

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.5. Pistes de mesures incitatives et conservatoires (suite)

- Dans chaque école serait créée (ou associée) un **jardin ou ferme pédagogique**, où les enfants apprendraient à cultiver les plantes alimentaires locales et à planter des arbres utiles et les arbres des espèces protégées (*Dalbergia* ...). Mettre en place un réseau de jardins scolaires.
- Il faut soutenir tous les projets de sauvegarde des forêts, y compris les ONG, malgaches ou non, n'ayant que peu de moyens ([ADEFA](#), [CALA](#) ...).
- Il faudrait faire ou inciter à ce que l'on fasse des campagnes de sensibilisation à la radio et TV malgaches (inexistants ou presque).
- Il faudrait surtout résoudre le problème de la pauvreté locale (dans les régions de trafics illicites), afin de diminuer ce trafic, par le développement durable et l'augmentation du niveau de vie local et par l'éducation.
- Pour ces projets, il faudrait un vrai soutien financier, en compétences, policier et judiciaire, de la communauté internationale (ONU, CEE ...).
- Il faudrait faire paraître un livre ou ouvrage collectif, auxquels participent tous les personnes impliquées dans la préservation de l'environnement à Madagascar (M. **Aro Vonjy Ramarosandratana**, les scientifiques du MNHN, du Missouri Botanical Garden, du Kew Garden de Londres, Razia Saïd etc. ...).



a) Luffa (pipangaille), b) piments, c) Panneau explicatif posé à l'entrée de la ferme pédagogique; initiée par les associations ADEFA et YAPLUKA dans le village de Manonpana (côte Est de Madagascar) (© Benjamin Lisan). L'association YAPLUKA a construit une ferme pédagogique dans l'enceinte de l'école de Manonpana afin de sensibiliser et former la population à la culture maraîchère. Elle a fait en sorte de végétaliser le terrain et de planter avec les enfants.

Le dossier : http://issuu.com/yapluka/docs/dossier_projet_yapluka

Sites : <http://www.fermeecole-Manonpana.com> & <http://yapluka.aiderenligne.fr/Creation-D-une-Ferme-Pedagogique-a-Manonpana.html>

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.5. Pistes de mesures incitatives et conservatoires (suite)

- Il faut soutenir tous les projets d'agroforesterie, d'agro-forêts étagés ou multi-strates, de jardins-forêts (voir page 65).
- Il faudrait diversifier ou changer les techniques culturales, les sources alimentaires et de revenus pour les paysans malgaches (vœux pieux) (voir page 65).



Equation de base du succès d'une micro-ferme. Source : *Micro-ferme de la Bourdaisière, conception inspirée de la permaculture*, Rédigé par Claire Uzan & Gildas Véret, Horizonpermaculture.wix.com/perma, Mars 2014, <http://www.fermesdavenir.org/wp-content/uploads/2014/09/rapport-Bourdaisi%C3%A8re-avril-2014-modifications-couleur-1.pdf>

↑ Le verger domestique peut présenter les mêmes étagements qu'une forêt vierge, où les espèces de hauteurs variées partagent la lumière et les nutriments. Avec ce type d'agencement, si la pluie ne tombe pas toute l'année, il est nécessaire d'apporter de l'eau pendant la saison sèche. Source : *Introduction à la Permaculture*, Bill Mollison, Ed. Passerelle Eco, 2012 et aussi <https://treeyopermacultureedu.wordpress.com/chapter-10-the-humid-tropics/soil-building-techniques-part-2/>

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.5. Pistes de mesures incitatives et conservatoires (suite)

- Il faut soutenir tous les projets de sauvegarde des forêts, y compris les ONG n'ayant que peu de moyens ([ADEFA](#), [CALA](#) ...).
- Il faudrait organiser des colloques, avec différents intervenants, pour présenter le problème aux habitants à **Antalaha**, **Vohémar** (colloques, conférences ... organisés sous protection policière) (?) etc.
- Organiser des concerts de sensibilisation sur la côte Est _ par exemple, avec la chanteuse [Razia Saïd](#) qui a lancé plusieurs projets de reforestation à Madagascar etc. ... _, « *car tout pays qui brûle ses forêts s'appauvrit* ».
- Faire de la sensibilisation à l'environnement auprès des enfants dans les écoles malgaches (sensibilisation à la protection de l'environnement, sur le caractère destructeur de la culture sur brûlis (Tavy) ...), via les jardins scolaires etc. ...
- Financer l'accès à Internet et la visibilité d'associations, d'ONG malgaches (°), pour faire connaître leur travail sur le terrain.
- Financer et former les journaux et les journalistes d'investigation malgaches.



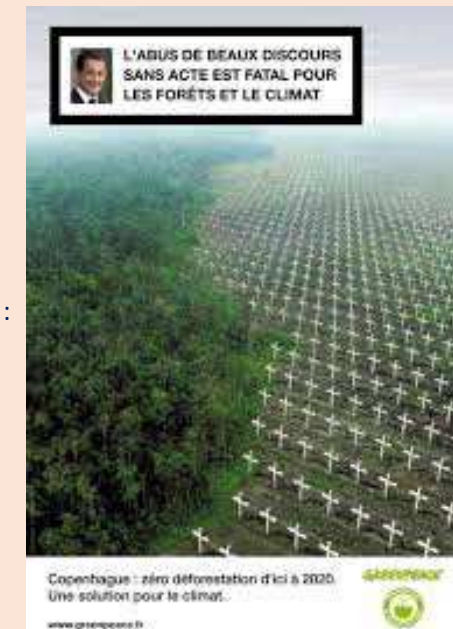
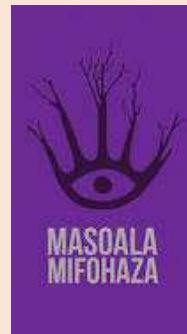
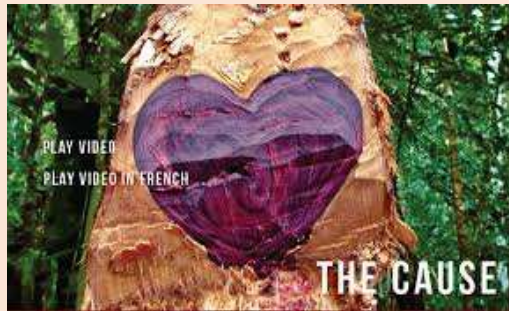
La chanteuse malgache, **Razia Saïd**, s'est beaucoup impliquée contre la destruction de l'environnement, essentiellement due à la culture sur brûlis, à la coupe illégale de bois et au changement climatique. Le désir de Razia de protéger et préserver le patrimoine environnemental et culturel de son pays natal. Sources images : <http://raziasaid.com>

(°) ONG dont les comptes sont vérifiés par des experts comptables et des Fondations tels que Tany Meva ().

➤ Dix pour cent des bénéfices sur les CD de Razia Saïd vont à la reforestation près de Parc National de Masoala. (Photo: Razia Saïd). Source : *Music to Help the Forests of Madagascar, Living On Earth*, 27 juillet 2012, <http://loe.org/shows/segments.html?programID=12-P13-00030&segmentID=4>

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.5. Pistes de mesures incitatives et conservatoires (suite)



Festival "Réveillez-vous Masoala" "Mifohaza Masoala", "The March of 10 000 trees", du 24 septembre au 1er octobre 2011. Avec les artistes malgaches : *Razia Saïd, Eusèbe Jaobjoy, Charles Kely, Claudine Robert Zafinera* , le groupe malgache *Saramba* etc.

Sources images : a) <http://raziasaid.com/mm/cause.htm>, b) <https://prettyzoely.wordpress.com/tag/protegeons-notre-patrimoine/page/5/>, c) <http://alacasecatherine.uniterre.com/friends/>, d) <http://raziasaid.com/mm/event.htm>



Actions de protestation non violente de Greenpeace contre le trafic du bois illégal.

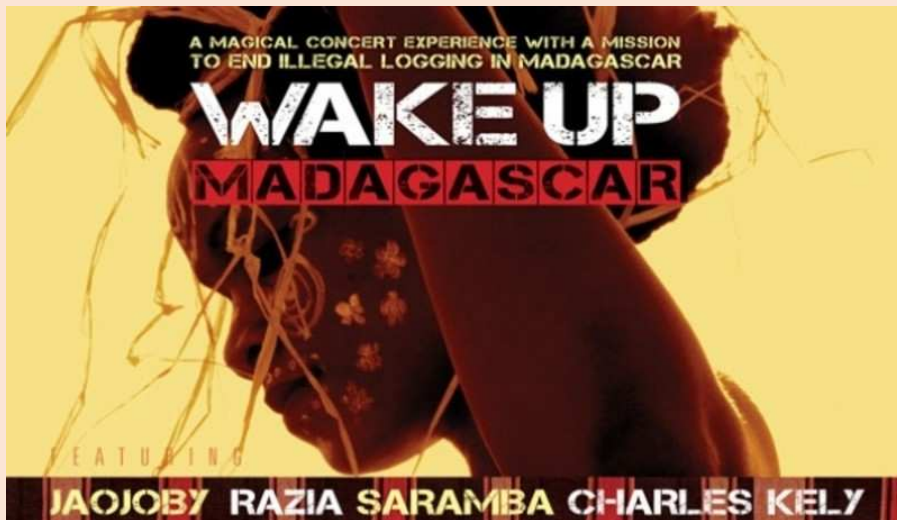
Source : <http://www.greenpeace.org/france/fr/campagnes/forets/trafic-bois/>

↗ "L'abus de beaux discours sans acte est fatal pour les forêts et le climat". Source : Affiche de Greenpeace contre la déforestation, lors du Sommet de Copenhague en 2009, <http://www.metronews.fr/info/la-deforestation-en-haut-de-l-affiche/milo!IWsdH0aY5dfMc/> ↑

Le trafic du bois de rose à Madagascar

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.5. Pistes de mesures incitatives et conservatoires (suite)



↑ Affiche de la tournée « *Wake up Madagascar* », « *Madagascar Réveille-toi* ». Une série magique de concerts avec une mission : **aider à sauver les forêts de Madagascar.**

Un groupe de musiciens de Madagascar (*Charles Kely, Claudine Robert Zafinera*, le groupe malgache *Saramba* etc.) ont organisé une tournée en Amérique afin de l'alerter sur la déforestation sur leur île. « *Wake up Madagascar* » est un groupe d'artistes concernés par la déforestation de leur île, avec une mission : partager leur patrimoine culturel en effectuant une série de concerts de musique et de danses traditionnelles afin de sensibiliser à la situation de l'environnement en danger critique à Madagascar. « *Wake up Madagascar* » travaille en étroite collaboration avec des organisations à but non lucratif existantes et leur reboisement, des programmes d'éducation environnementale dans et en dehors de Madagascar. Source : Wake up Madagascar, <https://www.fracturedatlas.org/site/fiscal/profile?id=10073>



↗ Festival « *Réveillez-vous Masoala* » "Mifohaza Masoala", "The March of 10 000 trees", du 24 septembre au 1er octobre 2011. Avec les artistes malgaches : *Razia Saïd, Eusèbe Jaojoby*, etc.

Sources image : <http://raziasaid.com/mm/cause.htm>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

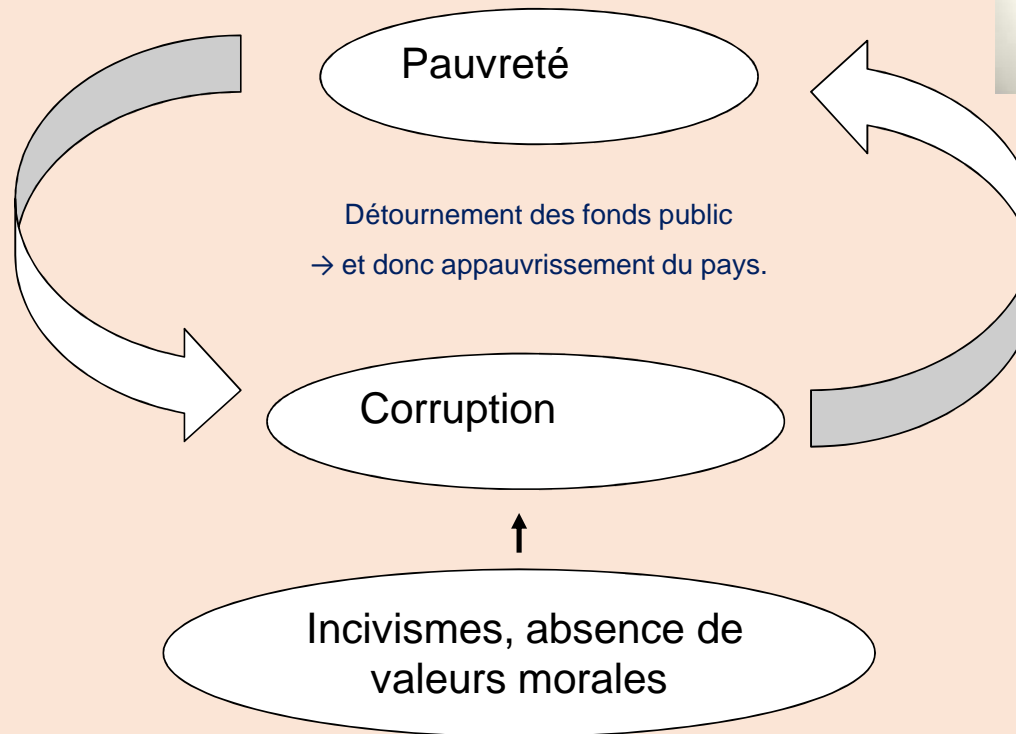
Le trafic du bois de rose à Madagascar

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.5. Pistes de mesures incitatives et conservatoires (suite)

Cas du fonctionnaire mal payé, qui veut payer des études à ses enfants et pour lequel la corruption est un moyen d'y parvenir facilement (petite corruption).

Absence de morale et de civisme et / ou désir d'un meilleur niveau de vie, de s'élever dans la vie, voire par n'importe quel moyen, appât du gain, goût de l'argent facilement gagné, sans effort ...



Le cercle vicieux de la corruption (schéma simplifié) (auteur : B. Lisan).
 Comment le casser ? Par l'instruction, l'éducation ? L'instruction civique et morale ?
 L'imagination positive ? ...

Le trafic du bois de rose à Madagascar



↖ Culture de l'algue, la spiruline.
 ↗ Culture facile du fruit « poc-poc » (Physalis). etc. ... Source images :
http://environnementmadagascar.blogspot.fr/2011_02_01_archive.html



↗ Il faudrait diversifier ou changer les techniques culturales, les sources alimentaires et de revenus pour les paysans malgaches, voire tester des plantes alimentaires d'avenir, en tenant compte qu'elles ne constitueront pas une menace pour la flore indigène (pas de risques invasif).

Exemple : ici, amarante rouge et or ↑. Source : IMAP,
http://www.comuntierra.org/site/blog_post.php?idPost=144&id_idioma=2

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.5. Pistes de mesures incitatives et conservatoires (suite)

- « Caresser dans le sens du poil », **faire appel à l'ego** des « corrompus », des politiciens, pour les pousser à reforester et cultiver chez eux les *Dalbergia* et qu'ils en soient fiers (?!!), voire à financer leurs *propres conservatoires botaniques* (?!!!).
- Pousser l'Observatoire National de l'Intégrité (ONI), l'Observatoire National de l'Environnement (ONESF Madagascar), les associations des malgaches en France (Mouvement des Citoyens Malagasy de Paris etc.) etc. _ tous les ONG locales concernées par le trafic _ à se fédérer et à agir (°).
- Il faudrait aussi lutter contre ce trafic en Chine, en lui rappelant sans cesse ce problème _ par des courriers, pétitions, émissions, médiatisations _ (mais avec en tête le fait que la Chine est gangrénée par la corruption).
- Mettre en place, *avec prudence*, des cahiers de doléance dans les régions concernées (?) (à vérifier si c'est possible).

La « solution » pourrait être constituée d'un mélange de toutes ces dernières solutions.

Sachant que les malgaches sont particulièrement fiers et sourcilleux quant à la cession de la moindre parcelle de leur souveraineté. Une « dérogation à cette règle » est quand les malgaches reçoivent d'importantes subventions.

Il faut aussi prévoir à 100 ans, au minimum (!), car ces espèces poussent très lentement. Et leur tronc doit avoir au moins 100 ans pour avoir une valeur commerciale.

(°) a) Mouvement des Citoyens Malagasy de Paris, <https://mcmparis.wordpress.com>, b) Observatoire National de l'Intégrité (ONI), <https://www.facebook.com/integrite.mg>, c) Observatoire National de l'Environnement et du Secteur Forestier (ONESF), <http://www.osf.mg/>, d) Fondation Tany Meva, <http://www.tanymeva.org/> etc.

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.6. Soutenir les actions militantes en Europe

Certaines essences de bois proviennent de forêts lointaines non gérées durablement ou non protégées.

- Choisissez de préférence un bois local et vérifiez qu'il est labellisé **FSC** (Forest Stewardship Council), le meilleur **label** selon Greenpeace, **attribué aux forêts gérées de manière durable** . Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Forest_Stewardship_Council
- Par contre, le label **PEFC** (Pan European Forest Certification) ne serait pas suffisant à garantir la préservation des forêts, selon les ONG environnementales [Greenpeace](#), [The Wilderness Society](#) et [FERN](#).

Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Programme_for_the_Endorsement_of_Forest_Certification

- Soutenir certaines Méthodologies ou approches, concernant les forêts gérées durablement, telles que HCV ([High conservation value areas](#) or Forest), HSC (High Carbon Stock Forest Methodology).
- D'une manière générale, soutenir les labels environnementaux garantis : RSPO ([Roundtable on Sustainable Palm Oil](#)) etc. ...

- Sources : a) http://www.greenpeace.org/international/Global/international/briefings/forests/2014/HCS%20Approach_Breifer_March2014.pdf
- b) <http://www.proforest.net/en/files/hcvf-toolkit-part-1-final-updated.pdf/@download/file/hcvf-toolkit-part-1-final-updated.pdf.pdf>
- c) <https://ic.fsc.org/preview.simple-monitoring-methods.a-281.pdf>



certification RSPO

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.6. Soutenir les actions militantes en Europe

- Surveiller et vérifier la provenance des bois employés dans nos meubles ...



Un antiquaire londonien, **Canonbury A...**, met en vente un ensemble de **meubles en bois de rose**, à des prix "bas" sur eBay (ici une table de jeux Regency à £ 1,925.00 (2705.10 €) (!). Or dans sa page "Garanties", il n'indique la provenance de son bois de rose et/ou s'il est certifié. Il serait donc bon de vérifier la provenance de ses bois. Source : <http://www.ebay.co.uk/itm/Single-Regency-Games-Card-Table-Occasional-Side-Tables-Rosewood-Furniture-/271249917578>



↑ Comparaison entre forêts naturelles et Jardin-forêt obtenu en *permaculture*. Source : <https://treeyopermacultureedu.wordpress.com/chapter-10-the-humid-tropics/soil-building-techniques-part-2/>

11. Sauver les espèces de bois de rose de Madagascar (suite)

11.7. Soutenir les ONG environnementales luttant contre le trafic des bois illégaux et pour l'environnement

Soutenir, adhérer, faire des dons, être bénévole auprès des ONG environnementales, telles que par exemple :

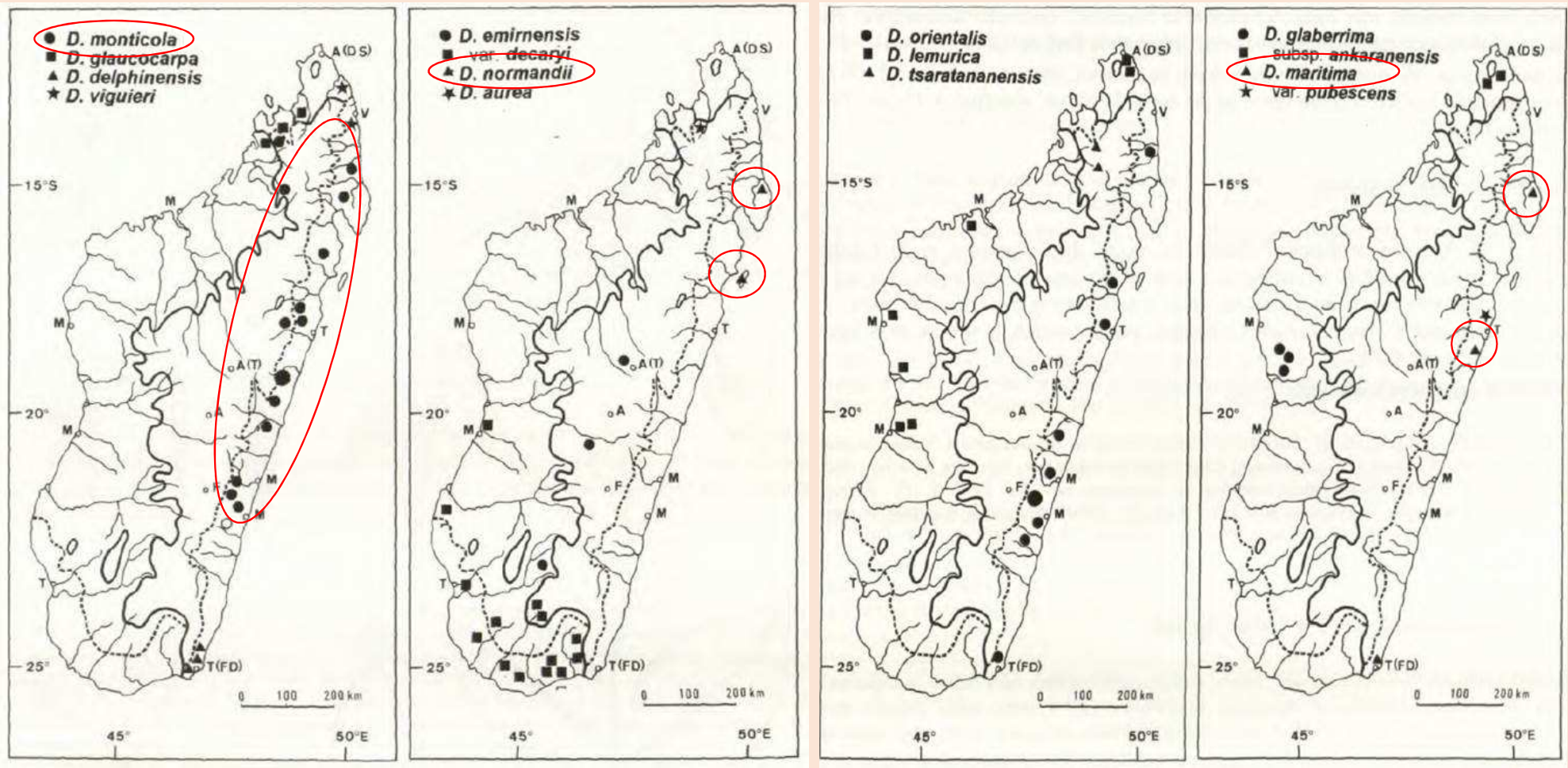
- **GREENPEACE**, <http://www.greenpeace.org> (actions de protestation non violente).
- **WWF** ou **WWE** (Fonds mondial pour la nature), <http://www.wwf.fr> (Études et surveillances scientifiques, Restauration d'espaces naturels dégradés, Formation ou éducation ou sensibilisation).
- **Envol Vert**, <http://envol-vert.org/> (projets agroforestiers en Amérique centrale et du Sud).
- **Cœur de Forêt** (Association), <http://www.coeurdeforet.com/> (projets de reforestation et de valorisation économique des produits de la forêt),
- **France Nature Environnement**, <http://www.fne.asso.fr/> (Études et surveillances, alertes etc.).
- **Les Amis de la Terre**, <http://www.amisdelaterre.org/> (engagement en faveur de la justice sociale et environnementale).
- *Cette liste n'est pas exhaustive* (car il existe bien d'autres ONG ou associations agissant en faveur de la justice sociale et environnementale et dont « l'approche » est cohérente, telles que : **CCFD, OXFAM, L'Homme et l'Environnement** etc. ...).



Brigade de vérification du bois (Greenpeace) contre le trafic du bois illégal.

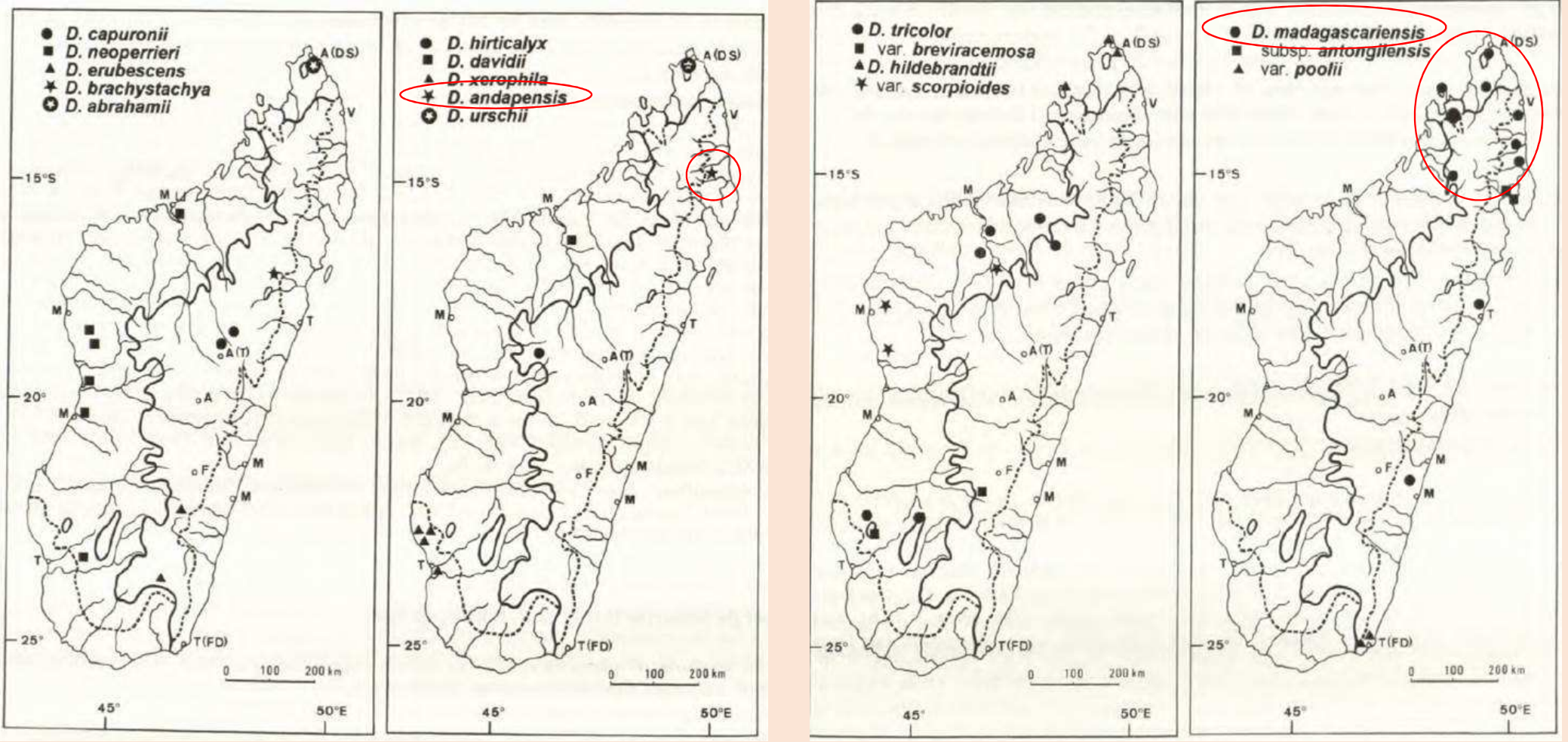
Le trafic du bois de rose à Madagascar

A1. Annexe : Aire de répartition de quelques espèces de Dalbergia à Madagascar



Le trafic du bois de rose à Madagascar

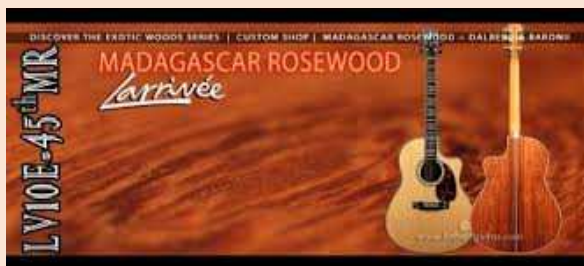
A1. Annexe : Aire de répartition de quelques espèces de Dalbergia à Madagascar (suite)



A2. Annexe : Liste des espèces du genre *Dalbergia* des forêts humides sempervirentes de Madagascar (George Schatz In litt.)

Espèce	Descripteur	Distribution	Statut
<i>D. andapensis</i>	Bosser & Rabevohitra	D'Andapa au sud de Vohémar	peu courant
<i>D. baronii</i>	Baker	De Farafangana à Sambava, basse altitude	courant, surexploité
<i>D. bathiei</i>	R. Vig.	Nord et sud de Toamasina [Tamatave], à l'est de Madagascar.	rare, exploité
<i>D. chapelieri</i>	Baill.	De Fort Dauphin à Maroantsetra, jusqu'à 1000 m	exploité
<i>D. louvelii</i>	R. Vig.	De Mananara à Maroantsetra, jusqu'à 700 m	
<i>D. madagascariensis ssp. anfangilensis</i>	Vatke, Bosser & Rabevohitra	?	
<i>D. maritima var. maritima</i>	R. Vig.	De Fort Dauphin à Antalaha	
<i>D. monticola</i>	Bosser & Rabevohitra	De Fort Carnot à Antalaha, 250-1600 m	
<i>D. normandii</i>	Bosser & Rabevohitra	2 localités seulement, Antalaha et Île Sainte-Marie	rare

Source : *Bois de rose de Madagascar: Entre démocratie et protection de la nature*, Hery Randriamalala et Zhou Liu,
http://www.mwc-info.net/en/services/Journal_PDFs/Issue5-1/MCD_2010_vol5_iss1_Rosewood_democracy_Supplementary_Material.pdf



Source : <http://www.luthierguitar.com/product/587/LV10E45thMR%20Larrivee%20MADAGASCAR%20ROSEWOOD%20Custom%20Shop%20guitar/>

A3. Annexe : Noms des personnes impliquées à Madagascar

- **Angelin Befototo à Antalaha.** 7 conteneurs « exportés », soit 1.400.000\$ de bénéfice.
- **Victor Be à Sambava.** Il tient l'hôtel Victoria et il collecte le bois de rose pour Jeannot Ranjanoro.
- **Victor, de Sambava,** où il tient l'hôtel Bel Air.
- **Maurice Paula à Antalaha** où il tient l'hôtel Ocean Momo et collecte le bois de rose pour le compte de **Roger Thunam.**
- **Jacky Manambola, d'Antalaha** « relayeur ».
- **Claudia Bezokiny, à Sambava** collecte le bois de rose pour **Roger Thunam.**
- **Germaine Fenozanany, d'Antalaha** elle où tient l'hôtel Melrose, belle-sœur de Ranjanoro. Elle collecte le bois de rose pour lui.
- **Abdouramane, de Sambava.** Il a collecté le bois de rose pour **Thunam.** Présumé dangereux, il a été arrêté et devrait (le conditionnel est de rigueur actuellement) se trouver en prison.
- **Rachid Patel d'Antalaha.**
- **Eric Foeng d'Antalaha.**
- **Jao Hasy d'Antalaha,** ex-agent du Département des Eaux et Forêt. (Années 2004-2006).
- **Jean Galbert Betsiaroana à Antalaha.** Il prétend qu'il a « nettoyé » la forêt de Sahamalaza, et que les arbres de bois précieux ont été arrachés par un cyclone.
- **Eugène Sam Som iock de Tamatave.** 300 conteneurs « exportés », avec un bénéfice de 60.000.000 \$

Le trafic du bois de rose à Madagascar

- **Roger Thunam** d'Antalaha, 103 conteneurs « exportés », soit 20.600.000 \$ de bénéfice. Considéré comme « une des têtes pensantes du réseau ».
 - **Jean-Pierre Laisoa d'Antalaha,** 81 conteneurs « exportés », soit 16.200.000 \$ de bénéfice.
 - **Claude Bezokiny, également à Antalaha,** 33 conteneurs « exportés », soit 9.800.000 \$. Propriétaire gérant de l'hôtel Palissandre.
 - **Patricia Soa (Lo Seing), d'Antalaha,** 42 conteneurs « exportés », soit 8.400.000 \$ de bénéfice. Elle est la sœur de Jeannot Ranjanoro
 - **Thierry Body, 'Antalaha,** 38 conteneurs « exportés », soit 7.600.000 \$ de bénéfice. C'est lui qui a été pris en flagrant délit le dimanche 17 février 2013 à Antalaha.
 - **Ramialison Arland, habitant d'Antalaha,** 28 conteneurs « exportés », soit 5.600.000 \$ de bénéfice.
 - **Michel Malohely, d'Antalaha,** 21 conteneurs « exportés », soit 4.200.000 \$ de bénéfice.
 - **Martin Bamatana, habitant d'Antalaha.** 17 conteneurs « exportés », soit 3.400.000 \$ de bénéfice.
 - **Chan Lane d'Antalaha,** 30 conteneurs « exportés », soit 9.400.000 \$ de bénéfice.
 - **Grégoire Ndahiny d'Antalaha.** soit 1 600 000 \$ de bénéfice. »
- Le bouquet est le cas de Laisoa Jean Pierre dit Jaovato,** actuellement parlementaire jouissant maintenant de l'immunité et qui ne peut être poursuivi sans l'aval d'un Bureau Permanent qu'il a aidé à mettre en place, alors que dans une juridiction, il y a encore une affaire pénale sur lui... en instance. **(Vidéo. Invité du Zoma de TV plus, du 24 Octobre 2014, plus bas).**

Sources : a) *Les noms des millionnaires... en dollars (bois de rose)*, <https://mcmparis.wordpress.com/2014/05/07/les-noms-des-millionnaires-bois-de-rose/>
 b) *Rapport sur les bois de rose. A qui profitent les oublis de Beriziky ?*, ©La Nation, 2012, <http://www.lanation.mg/article.php?id=11114>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

A4. Annexe : Les responsables politiques qui ont modifié la réglementation forestière en faveur du trafic

Nom	Titre	Date	Document
Vital Albert Camille	Premier Ministre	31 XII 2009	note 218-PM/SP.09
Randrianiandrisoa Edelle Calixte Rajaomarimamplanina Rakotonirina Jean Claude	Ministre de l'Environnement et des Forêts Ministre des Finances et du Budget Ministre du Commerce	21 IX 2009	arrêté interministériel n°38244/2009
Razafimahefa Ivohasina Razafinjatovo Hajanirina Randriarimanana Harison Edmond	Ministre de l'Economie du Commerce et de l'Industrie Ministre des Finances et du Budget Ministre de l'Environnement des Forêts et du Tourisme	28 I 2009	arrêté interministériel n°003/2009

Source : <http://www.tananews.com/2011/07/trafic-de-bois-precieux-puisqu%E2%80%99ils-ne-reveleront-jamais/>

← « En décidant de placer en détention préventive deux journalistes suspectés de « diffamation et de délit de presse », la justice malgache vient de faire preuve d'une sévérité exceptionnelle alors qu'aucun des barons de ce commerce illicite, dont les noms sont notoirement connus depuis des années, n'a jamais été inquiété ». Source : A Madagascar, l'emprisonnement de deux journalistes provoque la colère des écologistes, Le Monde.fr, 24.07.2014, Laurence Caramel, http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/07/24/a-madagascar-deux-journalistes-emprisonnes_4461938_3244.html



↑ ↗ Navire porte-conteneurs français, le **KIARA**, de la CMA/CGM, à **Vohémar**, Madagascar, le 12 Mars 2010. photo Derek Schuurman. Source : <http://www.treehugger.com/green-architecture/madagascar-rosewood-from-national-park-on-a-boat-to-china.html>

A5. Annexe : Les acheteurs de bois précieux malgache en 2009, à Vohémar

La majorité, presque 98% des bois précieux ont été exportés en destination de la Chine, principal pays récipiendaire :

Société	Poids importé (tonnes)	Adresse
SHANGHAI TAN TAN TRADE	1 628	n°4058 Caoan Road, Shanghai, Chine
OCEAN TRADING	1 033	Room 1702, Kwai Hung Holding Centre, 89 King's Road, North Point, Hong Kong, Chine
ZHANG JIAGANG	862	Jiang Hai Mid Road, Jingang Town Zhang, Jiagang, Chine
FOSHAN EVERLASTING	777	31 floor Jinghua Building, 18, Jihua Road, Foshan, Guangdong, Chine
CHINA KEY WIN	686	room 2, 12 floor, Lucida Industrial Building, Ville 43-17 Wang Lung street, Tsuen wan, Hong Kong, Chine
ZHEJIANG WILLING	685	n°368 North Zhou Shan Road, Hangzhou, Chine
HIGH HOPE	669	2105 High Hope Building, Nanjing, Chine
BEIJING YINTUO	630	Room 1602 Kwai Hung Holdings Centre, 89 King's Road, North Point, Hong Kong, Chine
WUXI GUANGMING	564	Yunbe East road n°148, Wuxi, Jiangsung Lung, Chine
CHINA ARTEX	486	9/F Fortune Building, 168, Hundong Road, Fuzhou, Chine
ZHANG JIANGANG JIANGSU SKYRUN	414	Hongxin Building, 100 Jianye Road, Nanjing, Chine
SHANGHAI SHENJI	398	16/F Jincheng House, n°511 Tanmu-West Road, Shanghai, Chine
CHINA MEHECO	385	room 2101/8 n°18 Guangming, Zhong Jie Chong Wen District, Beijing, Chine
DALIAN RISING	367	12 D China Bank Plaza, n°15 Renmin Road, Dalian, Chine
CHINA TUSHU SHANGHAI PUDONG	350	15/F Shanghai Bund International Tower, 99 Huanpu Road, Shanghai, Chine
FOSHAN NANHAI GUCHENG	323	n°338 Dong Er Joncun Gucheng Nanhei Foshan, Guangdong, Chine



↑ <http://www.chicagomusicexchange.com/products/martin-d-28-authentic-1937-adirondack-red-spruce-madagascar-rosewood>

← Source pour ce tableau : Randriamalala, H. et Liu, Z. 2010. *Bois de rose de Madagascar : Entre démocratie et protection de la nature*. Madagascar Conservation & Development 5, 1: 11-22. Supplementary Material, http://www.mwc-info.net/en/services/Journal_PDF's/Issue5-1/MCD_2010_vol5_iss1_Rosewood_democracy_Supplementary_Material.pdf ou <https://mcmparis.wordpress.com/2014/05/07/les-noms-des-millionnaires-bois-de-rose/>

A5. Annexe : Les acheteurs de bois précieux malgache en 2009 (suite)

Société	Poids importé (tonnes)	Adresse
XIAMEN HIGH WATER	274	room 1206 Senhui Building Huli, Xiamen, Chine
HH INTERNATIONAL	253	A-1702 Hengwa Building Pagu, South Road, Tianjin, Chine
DONGGUAN SILVER DRAGON	252	6th floor, Block A, Industrial & Commercial Building, Gang Kou road, Humen, Dongguan, Guangdong, Chine
HEROWISE ENGINEERING	133	Shop n°41, g/f Golden Court 1A, Laosin Street, Causeway Bay, Hong Kong, Chine
WUXI SHI ZHOU YE	120	Wen Lizhong, Room 22042 Door Yinchun Apartments, Changjiang Road, Wuxi, Chine
SHANGHAI KING TIRD	116	n°880 Dong Da Ming Road, Shanghai, Chine
SHANGHAI SHANG FU	106	Room 1907, n°578 Tianbao Rd, Piaoying Centre Building, Shanghai, Chine
SHANGHAI TONG SHENG	99	n°1906 flat 3 Yangpu District, Kong Jiangroad, Guofu Garden, Shanghai, Chine
CHANGSHU JINBIAN CRAFT	96	103 Renmin Road, Haiyu Town, Changsu, Chine
CHINA JILIN FOREST	90	n°4036 Renlin street, Chan Chun, Chine
DALIAN YULIN	90	Xinghai Square B3 Yi Pin Xian Hai 22-2-501, Shakekou District, Dalian, Chine
JILIN HAITIANXIA	90	500, Nanhu Avenue, Economic & Technical Development Zone, Chan Chun, Chine
SHENZHEN CITY XUAN LONG	90	CH District 6th Floor, Commodity Exchange Building, Badan North Road, Luo-Hu District, Shenzhen, Chine
HONGTAI WOOD	88	Flat C, 8/F Wan Fong Height, 15, Shing Fong Street, Kwai Chung, Hong Kong, Chine
TEK'ASIA	87	3rd Floor, Fook Hong Industrial Building n°19, Sheng Yuet Road, Kowloon Bay, Kowloon, Chine



➤ Source : 2005 Tippin Crescendo _ Concert Acoustic Guitar - Master Grade Madagascar Rosewood, http://www.dreamguitars.com/detail/551-tippin_crescendo_1104102/

← Source pour ce tableau : Randriamalala, H. et Liu, Z. 2010. *Bois de rose de Madagascar : Entre démocratie et protection de la nature*. Madagascar Conservation & Development 5, 1: 11-22. Supplementary Material, http://www.mwc-info.net/en/services/Journal_PDF's/Issue5-1/MCD_2010_vol5_iss1_Rosewood_democracy_Supplementary_Material.pdf

A5. Annexe : Les acheteurs de bois précieux malgache en 2009 (suite et fin)

Société	Poids importé (tonnes)	Adresse
CHINA NATIONAL FOREST	72	SHIJI XI YUAN 606 room n°20, Anyuan Street, Beijing, Chine
CHANGSHA WEICHU SEED	61	Co Kay Yuan Xinge Building 1 Dong 27 Level C, Zone Economic development, Changsha, Chine
CECEIEC TIANJIN	54	4 floor, n°305 Nanjing Road, Tianjin, Chine
THEODOR NAGEL GmbH	49	118, Billstrasse, PO box 28 02 66 / D - 205 15, Hambourg, Allemagne
JIANGSU BOSHENG	45	room 318, Huanghe Road n° 275, Changshu, Chine
JIANGSU GUOTEI	43	9/F Guotai Times Plaza, Building A n°5 Renmin road, Zhangjiagang, Chine
YICK PO	41	23 B Flat Room B Blk 5 23/F Residence Oasis, Tseung Kwan, Hong Kong, Chine
JIANG YIN HUA QUAN	40	Jiangyin, Chine
CITIC INTERNATIONAL	38	Room 4507, Capital Mansion, n°6 Xinyuannan Lu, Chaoyang District, Beijing, Chine
SANGHAI HONG SHENG	34	Room 201 n°70 lane 999, Lou Shan Guan Road, Shanghai, Chine
SHANGHAI SILK	34	283 Wu Xing Road, Shanghai, Chine
SUNOVER SIZE	20	Port-Louis, Maurice
DALIAN SK	20	room 809 n°3 Gangwan Street, Zhongsan District, Dalian, Chine
HONG KONG KING CHUNG	20	Hong Kong, Chine
TIANJIN WINSTAR	20	n°2 Xun Yuan Xili, The Second Street Teda, Tianjin, Chine
JIANGSU LIGHT INDUSTRIAL	19	n°100 Jianye Road, Nanjing, Chine
GUANGZHOU PEIJIA	18	room 2118, III Baiyun Building, Baiyun Road, Guangzhou, Chine
FLAVOUR HANDLING LLC	10	113 Barksdale Professionnal Center, Newark, DE19711-3258, USA

Tous ces acheteurs sont chinois sauf trois : a) **Theodor Nagel**, Allemagne, b) **Sunover Size Ltd**, Maurice et c) **Flavour Handling LLC**, Delaware, États-Unis.

Sur les 350 tonnes de bois précieux importés par la société China Tushu Shanghai Pudong, 200 tonnes étaient du **bois d'ébène**. On peut remarquer aussi que deux sociétés occupent pratiquement le même bureau : Ocean Trading Co et Beijing Yintuo Investment Co Ltd. Cette dernière semble être une société d'investissement, d'après sa raison sociale. On peut donc se demander si le vrai importateur n'a pas mis son proche voisin sur une affaire intéressante. Là encore, le bois de rose malgache ne serait qu'une denrée spéculative, destinée à la revente à la hausse une fois la rareté bien établie, ce qui ne devrait plus tarder, en raison de la disparition progressive de cette essence et du temps qui lui manque pour sa régénération.

← Source pour ce tableau : Randriamalala, H. et Liu, Z. 2010. *Bois de rose de Madagascar : Entre démocratie et protection de la nature*. Madagascar Conservation & Development 5, 1: 11-22. Supplementary Material, http://www.mwc-info.net/en/services/Journal_PDF's/Issue5-1/MCD_2010_vol5_iss1_Rosewood_democracy_Supplementary_Material.pdf

Note : ces chiffres de 2009 datent maintenant un peu.

A5bis. Annexe : Les banques

Trois banques locales soutiennent les exportations de bois de rose. Il s'agit de :

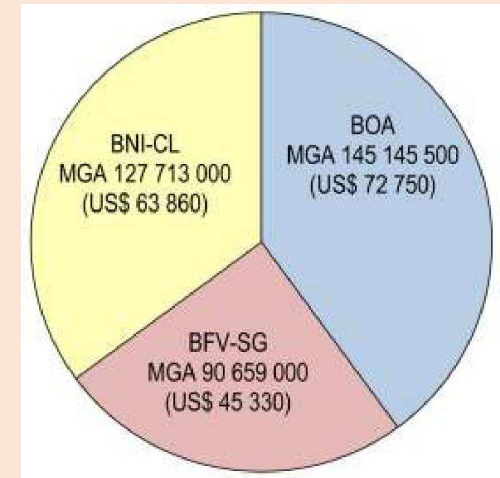
- la **Bank of Africa (BOA)** : au moins onze exportateurs y ont leurs comptes.
- la **BNI-Crédit Lyonnais (BNI-CL)** : le principal exportateur y a un compte.
- la **BFV-Société Générale (BFV-SG)** : les deux plus gros exportateurs y ont leurs comptes.

Les banques interviennent dans les opérations d'exportation à plusieurs niveaux :

- la **domiciliation bancaire**. une banque locale certifie qu'un exportateur possède un compte en devises dans une de ses agences. Cette opération est imposée par le ministère des Finances et sert à contrôler l'obligatoire rapatriement des devises au pays. Elle n'est donc valable que pour une seule opération d'exportation et doit être renouvelée en permanence.
- l'**octroi de crédits** pour financer l'extraction du bois de la forêt, son acheminement jusqu'au port d'exportation, le paiement des taxes et amendes préalables à l'exportation.

Source : Même source ci-avant (que la page précédente).

Note : ces chiffres de 2009 datent maintenant un peu.



Répartition du gain des banques en 2009 avec le bois de rose. La répartition du marché du bois précieux entre ces banques est donnée dans cette figure. Ces chiffres ne constituent évidemment qu'une estimation basse, car ils ne prennent pas en compte tous les mécanismes par lesquels les banques gagnent de l'argent dans ces opérations (placement à terme, vente de devises, etc.). Ils n'incluent que les frais de domiciliation et les commissions sur le change.

A5ter. Annexe : Les compagnies Maritimes

Les bois précieux exportés partent le plus souvent du port de **Vohémar**, d'**Antsiranana** (Diégo Suarez) et de **Toamasina** (Tamatave). **Maroantsetra**, **Mananara** et **Antalaha** sont souvent les lieux de départ du cabotage vers ces grands ports. Les navires suivants ont assuré le cabotage entre les lieux indiqués :

- El Betela IV
- Savannah
- Esperance
- Red Rose
- Voromahery
- Anissa II
- Trucha
- L'Orient
- Mellino
- Maroa IV



Source image :

<http://news.mongabay.com/2009/1228-madagascar.html>

Le transport des cargaisons vers l'Asie est assuré par les Compagnies suivantes

- **UAFL/Spanfreight**
- **Delmas/CMA-CGM**
- **Safmarine/PIL/MSC**

Source : Même source ci-avant (que la page précédente).

Note : ces chiffres de 2009 datent maintenant un peu.

Quelques porte-containers ayant transporté les bois précieux en 2009 :

Delmas :

- Ultima (03 II 2009, 15 II 2009, 27 II 2009, 08 III 2009, 20 III 2009, 27 III 2009)
- Léa (04 X 2009)
- Consistence (04 XII 2009)

UAFL :

- Providence (17 II 2009, 06 III 2009, 27 III 2009)
- Mauritius (30 X 2009)

La compagnie UAFL a arrêté le transport de bois de rose en 2009. Son dernier transport datait du 30 octobre 2009.

Deux bateaux appartenant à **Delmas**, le Consistence et le Lea, auraient embarqué des bois précieux de Madagascar, en 2010. Photos prises au port de *Vohémar* à Madagascar. <http://fr.mongabay.com/news/2010/0131-100127-madagascar.html>

A5quater. Annexe : Les exportateurs

L'arrêté ministériel n°38244/2009 du 21 septembre 2009 levant l'interdiction d'exportation de bois précieux a emmené un grand nombre d'entrepreneurs à s'intéresser au trafic. Ci-dessous une liste des exportateurs connus :

Nom	Prénom	Ville
ANONA	Etienne	Antalaha
BEKASY	Johnfrince	Antalaha
BEMATANA	Martin	Antalaha
BETSIAROANA	Jean Galbert	Antalaha
BEZOKINY	Christian Claude	Antalaha
BODY	Thierry	Antalaha
CHAN HOY LANE	Kara	Antalaha
DESIRE		Antalaha
GUERRA	William	Antalaha
LAISOA	Jean-Pierre	Antalaha
MALOHELY	Jean-Michel	Antalaha
MBOTIFENO SAO KUNE	Edifh	Antalaha
NDAHINY	Grégoire	Antalaha
PATRICIA	Soa	Antalaha
RAKOTOARIVONY	Nosiarivony	Antalaha
RAMIALISON	Arland	Antalaha et Toamasina
RANJANORO	Jeannot	Antalaha
RASOANIRINA	Joséphine	Sambava
SAM SOM MIOCK	Eugène	Toamasina
SOA	Elia Rolaine	Antalaha
THUNAM	Roger	Antalaha
TOTOBE	Eric	Antalaha
SUPERWOOD Sarl		Antananarivo

NOM	Prénom	Ville	Date de demande d'agrément
PAULA	Anouschka	Antataha	12 X 2009
RASOANAIVO		Antataha	12 X 2009
COMPAGNY SEA AND SUN Sarl		Antataha	19 X 2009
Société HERY		Antananarivo	12 X 2009
ISLAND WOOD		Antananarivo	13 X 2009
RAZAKAMAHEFA MCO TRADE	Heritiana Jacques	Antananarivo	30 IV 2009
TOANDRO AGROBUSINESS COMPANY (ABC)	Honoré Velondrazana	Antananarivo	13X2009 12 conteneurs déjà prêts à Vohémar
MAHARITSY	Jose Noe France Nita	Toamasina	19 VIII 2009
RANAIVOJAONA	J-P	Antataha	03 10 2009
RAZAFISOAMANDIMBY		Antataha	03 XI 2009
MAGNAT MATER MINING Sarl (3M)		Mea.,	15 X 2009
SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DES PRODUITS Sarl		Sambava	27 IX 2009
BADADY	Serge	Antataha	25 conteneurs déjà prêts à Vohémar
BEFOTOTO	Angelin	Antataha	25 conteneurs déjà prêts à Vohémar
JAOTOTO	Chantal Brana		25 conteneurs déjà prêts à Vohémar
RAELISON			3 conteneurs déjà prêts à Vohémar
RASOANIRINA	Joséphine		2 conteneurs déjà prêts à Vohémar
SEGUY	Andriafdy		25 conteneurs déjà prêts à Vohémar
SOLOFONIRINA	Roberto Faciane		25 conteneurs déjà prêts à Vohémar
SUN TUNG	Rita	Antelahe	1 conteneur déjà prêts à Vohémar

↑ ↗ Liste des personnes et des sociétés ayant exporté du bois de rose en 2009. Les noms en italiques sont ceux des « nouveaux venus », qui n'étaient pas inclus dans l'arrêté n°003/2009 du 28 janvier 2009. Source : Même source ci-avant (que la page précédente).

Note : ces chiffres de 2009 datent maintenant un peu.

Liste des textes juridiques mentionnés dans le rapport de Global Witness & Environmental Investigation Agency (EIA)

Texte légal	Brève description	Observations
Ordonnance 60-128 du 03 octobre 1960	fixe les procédures applicables à la répression des infractions à la législation forestière de la chasse, de la pêche et de la protection de la nature	
Arrêté 11832/2000 du 30 avril 2000	interdit l'exportation de bois de rose et de bois d'ébène, sauf sous forme de produits travaillés, finis tels des objets d'art ou articles artisanaux et suspend pour 3 ans toute instruction de dossiers de permis d'exploiter dans la région de CAP EST	
Arrêté 12704/2000 du 20 novembre 2000	suspend et interdit toute activité extractive des ressources ligneuses dans les zones sensibles, dont les aires protégées et leurs zones périphériques, et son article 4 mentionne qu'aucune disposition particulière n'est admise à l'encontre de cet arrêté.	Toutefois, aucune délimitation des zones périphériques n'a été faite
Arrêté interministériel n° 38409/2009 du 5 octobre 2009 ; Notes de rappel aux opérateurs 029 et 030/09/MEF/SG/DGF/DV RN du 02 octobre 2009	complète l'Arrêté interministérielle 38244/2009 sur l'agrément d'exportation à titre exceptionnel le des bois précieux a l'état brut ou semi-travaillés ; Notes d'application sur la délivrance d'agrément et de l'autorisation d'exportation des produits forestières	L'Article 6 de l'Arrêté déclare tous les produits en attente d'autorisation d'exportation illicite.

Arrêté interministériel n°17939/2004 du 21 septembre 2004	prévoit que les produits exportés doivent être sous forme de bois « travaillé » ou « semi-travaillé » ; annulation et abrogation des articles contraires dans l'arrêté 11.832/2000 du 30 avril 2000 sur l'interdiction de l'exportation de bois de rose et de bois d'ébène	Contradiction avec arrêté 11.832/2000
Note de service n°923-05 du 06 octobre 2005	autorise l'exportation des stocks existants d'ébène et de bois de rose « à la suite des doléances des opérateurs et exportateurs d'Antalaha, Mahajanga et Taolagnaro ».	Contradiction avec les notes précédentes
Note de service n°001/06 du 15 février 2006	déclare illégaux tous les stocks de bois d'ébène et de palissandre autres que ceux visés dans l'annexe de la Note de service n° 923-05	légalisation des produits d'un exploitant particulier
Arrêté interministériel 16030/2006	interdit toute exploitation de bois de rose et de bois d'ébène et l'exportation du bois d'ébène et du bois de rose ; exportation des bois d'ébène, de rose et de palissandre sous forme de produits finis ; saisie de tout stock non justifié	Restitution de l'interdiction d'exportation de bois précieux non finis

Arrêté interministériel 10885/2007 du 03 juillet 2007	interdit l'exportation de bois de forêts naturelles toutes catégories à l'état brut et semi-travaillé ; seuls les produits finis sont autorisés à l'exportation	Confirmation des arrêtés 11832/2000 et 16030/2006
Note ministérielle 03/08 du 10 janvier 2008	annule tous les agréments d'exportation et suspend toute exportation jusqu'à la publication de nouvelles dispositions réglementaires, pour les principaux produits ligneux	
Arrêté interministériel n°003-2009	autorise l'exportation, à titre exceptionnel, de bois de rose et d'ébène à l'état brut dans la Région Sava pour 13 opérateurs listés ; liquidation jusqu'au 30 avril 2009 - passé ce délai, aucune dérogation ne sera plus délivrée	Contradiction avec arrêtés 11832/2000 et 16030/2006
Arrêté interministériel n°38244 du 21 septembre 2009	autorise à titre exceptionnel et nominatif l'exportation d'ébène, de bois de rose et de palissandre selon l'inventaire antérieur pour les opérateurs en situation régulière vis-à-vis de la fiscalité et de l'Administration forestière ; quota maximum de 25 containers attribué à chacun des opérateurs « ci-dessous », afin d'apaiser la situation économique	Contradiction avec arrêtés 11832/2000 et 16030/2006 ; non respect des prévisions de l'Arrêté interministériel n°003-2009 ; inexistence d'inventaire

Note : La hiérarchie des textes juridiques à Madagascar est comme suit : Constitution > Loi > Ordonnance > Décret > Arrêté interministériel > Arrêté ministériel > Note ministérielle / Note de service.

Source : *Enquête sur l'Exploitation et le Transport et l'Exploitation Illicite de bois précieux dans la région SAVA à Madagascar (août 2009) menée par GLOBAL WITNESS et ENVIRONMENTAL INVESTIGATION AGENCY, INC. (Etats-Unis) en coopération avec MADAGASCAR NATIONAL PARKS, L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU SECTEUR FORESTIER MALGACHE et L'ADMINISTRATION FORESTIERE MALGACHE,*
[http://www.parcs-madagascar.com/doc/Rapport%20mission finale insert 231109.pdf](http://www.parcs-madagascar.com/doc/Rapport%20mission%20finale%20insert%20231109.pdf)

Mesures réglementaires pour la gestion de l'exploitation de bois de rose et de bois d'ébène

- Arrêté interministériel n° 17939/2004 du 21 sep 2004 portant sur la réglementation de toutes les exportation des produits principaux de forêt d'essence de 2ème, 3ème, 4ème, et 5ème catégories. Avec les argus sur les prix des produits forestiers destinés à l'exportation.
- Note de service n° 175/05- MINENVEF/Mi du 23 fev 2005 fait par le Ministre par intérim, portant sur la suspension d'exportation de bois de rose et bois d'ébène.
- Arrêté régional n° 001/2005- REG/SAV du 25 mar 2005 portant interdiction de coupe, de collecte, de transport et de circulation de bois de rose et de bois d'ébène à but commercial dans la région de SAVA.
- Arrêté interministériel n° 7204/2005 du 20 juin 2005, portant suspension temporaire de l'exploitation, du ramassage des bois morts gisants et de l'exportation des bois de rose et des bois d'ébène.
- Article 2 de l'arrêté n° 7204/2005 ; postule que les artisans Malgache sont prioritaire et peut acheter des bois de rose et de bois d'ébène conformément à l'autorisation d'achat n° 568/ 05-MINENVEF/SG/DGEF-ASR du 11 oct 2005.
- Note de service n° 923.05/MINENVEF/Mi du 6 oct 2005, qui abroge la note de service n°175/ 05/ MINENVEF/Mi du 23 fev 2005. L'agrément au sens de le note N° 923 est uniquement valable jusqu'à l'épuisement des stocks déclarés suivant les états de stock annexés (état de stock arrêté le 10 juillet 2005)
- Note de service n° 001/06/MINENVEF/MI du 15 février 2006 relative à l'assainissement de la gestion des bois d'ébène et de bois de rose.
- Communiqué N°428-06/MINENVEF/Mi du 20 juillet 2006 déclarant illicites les stocks de bois de rose et de bois d'ébène en forêt ou en ville, et interdisant tout ramassage
- Arrêté interministériel n° 16 030/2006 du 14 septembre 2006 relatif aux modalités d'exploitation, de commercialisation des bois d'ébène, de rose et de palissandre.
- Arrêté interministériel n° 10 885/2007 du 03 juillet 2007 portant suspension d'exportation de bois de forêts naturelles, toutes catégories confondues.
- Note N°930/07/MINENVEF/SG/DGEEF du 11 octobre 2007 portant application de l'Arrêté interministériel N°10885/2007 du 03/07/07 portant suspension d'exportation de bois de forêts naturelles, toutes catégories confondues
- Note N°001/08-MEEFT/SG/DGEEF du 10/01/08 : Seul le Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts et du Tourisme est habilité à signer les autorisations, permis et conventions.
- Note N°003/08-MEEFT/SG/DGEEF/DVRN/SADG du 10/01/08 portant annulation des agréments d'exportation de produits principaux forestiers.
- Communiqué du gouvernement du 20 janvier 2009 relative à l'autorisation exceptionnelle d'exportation de bois précieux à l'état brut.
- Arrêté interministériel n° 003/2009 du 28 janvier 2009 portant agrément d'exportation, à titre exceptionnel, à l'état brut, de bois de forêts naturelles.

Source : *Problématique sur les bois de rose*, ONESF - 2009, <http://www.osf.mg/doc/news/8-4-PROBLEMATIQUES%20SUR%20LES%20BOIS%20DE%20ROSE.doc>

A6. Annexe : Conflits locaux : Exemple : Bois de rose de VOHEMAR ET D'ANTALAHA au même pied d'égalité, réclame le FMTA

Depuis Lundi 14 dernier, un opérateur a rejoint le bureau du port de cabotage d'ANTALAHA avec 5 camions dont 3 en semi-remorque chargés de bois de rose. Selon un responsable de la douane locale, « *le monsieur a passé ici en présentant une autorisation de transfert de stock des bois de rose vers Toamasina [émanant du Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêt et portant le N° 200-09/MEF/Mi du 06/06/09]* ». A la date citée plus haut, l'opération de débarquement a commencé. « *150 rondins sont déjà débarqués dans l'enceinte du port dont 43 déjà arrimés à bord du moyen de navigation (boot) et 107 pas encore embarqués mais huit rondins sont volés et il reste à l'embarcadère du port 99* » selon le chef de la Société d'Acconnage et de Manutention d'Antalaha (SAMA).

OPERATION STOPPEE

C'est là qu'intervient en trombe une masse de foule, d'environ deux cents, qui arguent de banderole de contestation à l'embarquement des bois de roses. « *BOIS DE ROSES ANTALAHA –VOHEMAR=MIARA MANDEHA* » ou en paraphrase « *BOIS DE ROSE ANTALAHA VOHEMAR LES MAINS DANS LA MAIN* ». Elle est dirigée par le FMTA ou « *FIKAMBANANA MIARO NY TOMBOTSOAN' ANTALAHA* ». Le premier responsable de cette organisation nous a déclaré « *nous ne sommes pas contre la circulation et l'expédition des bois de roses mais nous nous demandons pourquoi la partialité envers les bénéficiaires d'autorisation* ». A lui de poursuivre « *La population locale s'appauvrit de jour en jour avec le chômage dû au stock non écoulé des patrons qui nous a embauché. La vie quotidienne locale dépend en grande partie de l'écoulement de produits des sociétés de notre ville. Nos plus grands exploitants et exportateurs des bois de rose de la SAVA sont réglos en payant les droits et redevances et toutes les formalités administratives sont considérées et pourquoi cette partialité* ». Aux autorités locales, Chefs de service régional de la Zandarimariampirena, de la police nationale, du district et de la douane d'Antalaha d'exprimer leur doléances envers les menaces d'affectation à leur rencontre par un opérateur économique de SAMBAVA qui se targue publiquement et devant eux être plus connus en haut lieu et capable d'être plus écoutés qu'eux au cas où ils ne satisfont pas au service qu'il demande à l'administration. « *Pour nous, plaident-ils durant notre passage au recoupement des faits, notre plus grand souci, c'est d'éviter toute bavure meurtrière et matérielle* ». « *Notre devoir primordial s'arrête dans la préservation de l'ordre public* », a souligné les chefs des deux corps des forces de l'ordre ». Et de continuer, « *la bande des manifestants, fermes et déterminés à leur lutte, exprime leur capacité de tout* ». « *A voir la situation de la dernière crise où ils ont mis en fumée le bureau et les paperasses administratives au bureau des eaux et forêts d'Antalaha en est la preuve de leur solidarité* », terminent-ils. Par les gestes menaçants du fameux opérateur venu avec les missionnaires du ministère de tutelle, une chose bizarre et/ou floue est enregistrée. « *Nous sommes prêts à exécuter les ordres* » précisent les autorités locales sus citées, mais l'enjeu du drame est « *aucune réquisition ne nous est délivrée et nous avons constaté l'absence des autorités du service intéressé et destinataires de l'autorisation et cela depuis le commencement de la contestation jusqu'à nos jours (jeudi 19 juin 2009). Nous n'avons jusqu'ici que des ordres verbaux et par voie téléphonique* » disent-elle. Une négociation est déjà entamée par l'OMC, font-elles remarquer, et en présence des deux parties belligérantes, mais les manifestants déclarent leur détermination, en ripostant ouvertement et farouchement « *Nous voulons et préférons le face à face avec celui qui signe l'autorisation avec partialité* ». Notez que d'après des sources dignes de foi, les bois précieux, objets d'autorisation de transfert, sont débarqués en des endroits différents et l'opération reste remise à une date ultérieure. Rémi Rakotonirina.

Source : http://www.rna-madagascar.com/actualite-region-sambava-antalaha-madagascar.php?p_id_act=97

Le trafic du bois de rose à Madagascar

A7. Annexe : Bibliographie

Pages et sites Web :

- http://humanrightsmasoala.org/sites/default/files/documents/le_revers.pdf
- http://en.wikipedia.org/wiki/Illegal_logging_in_Madagascar
- Taxa et noms nouveaux dans le genre *Dalbergia* (*Papilionaceae*, Papilionacée) à Madagascar et aux Comores; Jean BOSSER, Raymond RABEVOHITRA, 1996, <http://benjamin.lisan.free.fr/projetsreforestation/Taxa-et-noms-nouveaux-dans-le-gentre-Dalbergia-a-Madagascar-et-aux-Comores.pdf>
- Bolabola, le bois qui saigne, LE MONDE, Laurence Caramel, 24.01.2015, http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/01/24/bolabola-le-bois-qui-saigne_4562855_3244.html
- Dossiers bois de rose à Madagascar, des nouveaux milliardaires, Philippe Divay, 09 octobre 2014, <http://blogs.mediapart.fr/blog/philippe-divay/091014/dossiers-bois-de-rose-madagascardes-nouveaux-milliardaires>
- Taxa et noms nouveaux dans le genre *Dalbergia* (*Papilionaceae*) à Madagascar et aux Comores, Jean Bosser & Raymond Rabevohitra, *Bull. Mus. Natl. Hist. Nat.*, Paris, 4 sér., 18, 1996. section B. *Adarisonia*, n^{os} 3-4 : 171-212. <http://benjamin.lisan.free.fr/projetsreforestation/Taxa-et-noms-nouveaux-dans-le-gentre-Dalbergia-a-Madagascar-et-aux-Comores.pdf>
- *Présentation du contexte du trafic de bois de rose et d'ébène à Madagascar et suggestions de solutions*, Benjamin Lisan & al., 2013, <http://benjamin.lisan.free.fr/projetsreforestation/Contexte-du-traffic-du-bois-de-rose-et-d-ebenes-a-Madagascar.pdf>



Le trafic du bois de rose à Madagascar



Source :

http://www.hearnehardwoods.com/hardwoods/exotic_hardwoods/exotic_wood/madagascar_rosewood_lumber/madagascar_rosewood_wood.html

Conflit sur les autorisations de transfert de stock accordées par les autorités aux acteurs locaux entre Antalaha et Vohémar (voir page précédente). <http://www.rna-madagascar.com/images/actusregion/bois-de-rose--133.jpg>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

A7. Annexe : Bibliographie

Pages et sites Web :

- *Illegal logging in Madagascar*, Wikipedia, http://en.wikipedia.org/wiki/Illegal_logging_in_Madagascar
- *Les responsables du coup d'état vendent les forêts de Madagascar et ses citoyens*, Rhett Butler, traduit par Lucienne Wilmé, 31 janvier 2010, <http://fr.mongabay.com/news/2010/0131-100127-madagascar.html>
- *Choix des essences pour la sylviculture à Madagascar*, revue *Akon'ny Ala*, Blaser, J., Rajoelison, G., Tsiza, G., Rajemison, M., Rabevohitra, R., Randrianjafy, H., Razafindrianilana, N., Rakotovao, G. & Comtet, Numéro Spécial. / Décembre 1993, ESSA-Forêt, Antananarivo, Madagascar. a) http://benjamin.lisan.free.fr/projetsreforestation/EssencesPourSylvicultureAMadagascar_T1.pdf, b) http://benjamin.lisan.free.fr/projetsreforestation/EssencesPourSylvicultureAMadagascar_T2.pdf
- *Fiches techniques pour promouvoir les plantations des arbres*, Blaise Cooke, Christian Burren, Michel J. Rakotoniaina, Stève Ramiaramanantsoa (Maquette), USAID Madagascar, 2008. a) http://benjamin.lisan.free.fr/projetsreforestation/Promouvoir_la_plantation_des_arbres_a_Madagascar_T1.pdf, b) http://benjamin.lisan.free.fr/projetsreforestation/Promouvoir_les_plantations_des_arbres_a_%20Madagascar_T2.pdf, c) http://benjamin.lisan.free.fr/projetsreforestation/Promouvoir_les_plantations_des_arbres_a_%20Madagascar_T3.pdf
- *Bois précieux de Madagascar*, Service des eaux et forêt, Décembre 1981, http://www.cidst.mg/forma/page_recherche_theme.php?soustheme=Foresterie & http://benjamin.lisan.free.fr/projetsreforestation/Bois_precieux_de_Madagascar.pdf
- CD-Rom : Plantes médicinales de Madagascar, Pierre Boiteau et Lucile Allorge-Boiteau, Éditions île rouge, Troisième Édition, 2003, <http://www.ilerouge.org/spip/spip.php?article48>
- Dalbergia [de Madagascar], Laboratoire de Biodiversité et de Biotechnologie, http://www.imra-ratsimamanga.org/autre_dalbergia.htm
- Bois de rose, droits de l'Homme, mine et foncier Au centre des débats de corruption, Echos de la presse (quotidiens d'Antananarivo), 07 juillet 2011, <http://www.osf.mg/quotidien.php?journ=6&view=210&curPage=2>
- Dossiers bois de rose à Madagascar, des nouveaux milliardaires, Philippe Divay, MEDIAPART, 09 octobre 2014, <http://blogs.mediapart.fr/blog/philippe-divay/091014/dossiers-bois-de-rose-madagascardes-nouveaux-milliardaires>
- Madagascar - États-Unis : les guitares Gibson hors la loi, <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2666p038.xml0/>
- Bois de rose – Le trafic fait perdre Ar 1 113 milliards, 18.12.2014, <http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/economie/bois-de-rose-le-traffic-fait-perdre-ar-1-113-milliards-23789>
- Site de la chanteur Razia Saïd, <http://raziasaid.com/>

A7. Annexe : Bibliographie

Articles en Anglais :

1. Gearv, T. F. and Harding, W. G. 1984. The effects of leaf quantity and trimming on rooting success with *Eucalyptus camaldulensis* Dehn. cuttings. Commonwealth Forestry Review 63 : 225-230.
2. Hoivind, P. and Bowen, M. R. 1977. *Triplochiton scleroxylon* K. Schum. and other West African tropical hardwoods. West African Hardwoods improvement. Project : Research Report 1971-1977, UN Technical Co-operation, Lagos, Nigeria.
3. Kamaluddin, M. and Ali, M. 1994. A technique for mass propagation of neem by juvenile stem cuttings, (A technical note). Trac Breeding and Propagation Nezh: 12, UNDP :TAO Regional Project RAS; 91 /004, Leguna,
4. Kamaluddin, M. and Ali, M. 1996. Effects of leaf area and auxin on rooting and growth of rooted stem cuttings of neem. New Forests 12 : 11-18.
5. Kamaluddin, M.; Ali, M. and Bhuivan, M. K. 1994. Effects of leaf retention and auxin application, on rootability of green stem cuttings from mature trees of *Dalbergia sissoo* Roxb. Annals of Forstry 7 : : 142-14e.
6. Kan. W. H. and Hu. T. W. 1983. Vegetative propagation of leafy twig cuttings under mist spray. 1983, Forest Research Institute, Taiwan.
7. Kanta ri j, M. 1993. Vegetative propagation of dipterocarps by cuttings in ASEAN (Association of South East Asian Nations) region. Farine, ASEAN-Canada Forest Tree Seed Centre Project.
9. Saraburl, Thailand. 58 pp.
10. Leake R. R. B. 1985. The capacity for vegetative propagation in trees. Canneh, M. G. R. and Jackson,
11. (ecis.L Attrimtes of Tracs ia Cr op Pimts. Institute of Terrestrial Ecology, Abbots Ripton. Huntingdon, UK. pp. 110-133.
12. Leakey(R. R. B. and Coutts, M. P. 1989. The dynamic of rooting in *Triplochiton scleroxylon* cuttings : the relation te leaf area, node position, dry weight accumulation, leaf area potential and carbohydrate composition. Tree Physiology 5 ; 135-140.
13. Leakey, R. R. B. and Storeton-West, R. 1992. The rooting ability of *Triplochiton scleroxylon* cuttings the interaction between stockplant irradiance, light quality and nutrients. Forest Ecology Management 49 : 133-150.
14. Leakey, R. R. B.; Chapman, V. R. and Longman, K. A. 1982. Physiological studies for tropical tracs improvement and conservation : factors affecting root initiation in cuttings of *Triplochiton scleroxylon* K. Schum. Forest Ecology and Management 4 : 53-66.
15. Leakey, R. R. B.; Mesen, i. F.; Tchoundjeu, Z.; Longman, K. A.; Dick, J. McP. ; Newton, A.; Matin, A.; Grace, I.; Munro, R. C. and Muthoka, P. N. 1990. Low-technology techniques for the vegetative propagation of tropical trees. Commonwealth Forestry Review 69 :247-257.
16. Pong-Anant, K. and Wongmanee, C. 1990. Rooting variation in *Eucalyptus camaldulensis* Dehn. cuttings. EllihrtfOn 3 : 32-36.

A7. Annexe : Bibliographie

Articles en Anglais (suite) :

17. Afzal, D. M., A. M. Akhter and M. Amjad, 2006. Multiplication of Shisham Through Branch Cuttings. Pakistan Forest Institute (PFI), Peshawar.
18. Brix, H. and H. Barker, 1975. Rooting Studies of Western Hemlock Cuttings. Information Report No. Bc-x-131: 1-14, Pacific Forestry Research Centre, Canadian Forestry Service.
19. Chaperon, H., M. Berger, J. Y. Fraysse and D. Leze, 1983. The Quality Influence of The Mother Plant On Vegetative Propagation of *Eucalyptus spp.* AFOCEL: 27-53.
20. Cunningham, M. W., 1986. Genetic Variation In Rooting Ability of *American sycamore* cuttings. In Proc. TAPPI Res. and Dev. Conf. TAPPI press, Atlanta, GA, USA: 1-6.
21. Libby, W. J., 1974. The Use of Vegetative Propagules In Forest Genetics and Tree Improvement. New Zealand. J. For. Sci., 4: 440-447.
22. Nanda, K. K., 1975. Physiology of Adventitious Root Formation. Ind. J. of Plant Physiology, 18: 80-87.
23. Foster, G. S., R. K. Campbell and W. T. Adams, 1984. Heritability and Gain Effects In Rooting of *Western hemlock* cuttings. Can. J. For. Res., 14: 628-638.
24. Puri, S. and G. S. Shamet, 1988. Rooting of Some Social Forestry Species. Int. Tree Crop J., 5: 63-70.
25. Puri, S. and F. B. Thompson, 1989. Rooting of Stem Cuttings of *Populus euramericana* Under Different Water Potentials. Annual Des. Sci. Foresters, 46: 75-95.
26. Shukla, A. N., 2002. Mortality of *Dalbergia sissoo* In India. Ind. J. For., 128(11): 1209-1215.
27. Verma, R. C., S. Puri and Nilum, 1992. Vegetative Propagation of *Acacia catechu* (Wild) Using Mature Softwood Cuttings. J. Tree Science., 11: 95-100.

Livres en Anglais :

du Puy, D.J., Labat, J.N., Rabevohitra, R., Villiers, J.-F., Bosser, J. & Moat, J., 2002. The *Leguminosae* of Madagascar. Royal Botanic Gardens, Kew, Richmond, United Kingdom. 750 pp. (BOSSER J. & RABEVOHITRA R. 2002. — *Dalbergia*: 321-361 in).

Le trafic du bois de rose à Madagascar

A7. Annexe : Bibliographie

Articles ou dossiers :

- [1] *Enquête sur l'Exploitation et le Transport et l'Exploitation Illicite de bois précieux dans la région SAVA à Madagascar (août 2009) menée par GLOBAL WITNESS et ENVIRONMENTAL INVESTIGATION AGENCY, INC. (Etats-Unis) en coopération avec MADAGASCAR NATIONAL PARKS, l'OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU SECTEUR FORESTIER MALGACHE et L'ADMINISTRATION FORESTIERE MALGACHE,* [http://www.parcs-madagascar.com/doc/Rapport%20mission finale insert 231109.pdf](http://www.parcs-madagascar.com/doc/Rapport%20mission%20finale%20insert%20231109.pdf)
- [2] *Investigation Into the Global Trade in Malagasy Precious Woods: Rosewood, Ebony and Pallisander (october 2010), conducted by Global Witness and the Environmental Investigation Agency (US) in cooperation with Madagascar National Parks, the National Environment and Forest Observatory and the Forest Administration of Madagascar,* http://www.globalwitness.org/sites/default/files/pdfs/mada_report_261010.pdf
- [3] *Problématique sur les bois de rose,* ONESF - 2009, <http://www.osf.mg/doc/news/8-4-PROBLEMATIQUES%20SUR%20LES%20BOIS%20DE%20ROSE.doc>
- [4] *L'exploitation illicite du bois de rose dans le Parc National de Masoala : Un pillage sans précédent depuis la création du parc,* Salava Haja, Directeur de Parc, 9 Avril 2009, <http://www.fichier-pdf.fr/2011/08/08/2009-04-09-masoala-rapport-exp-1-re-partie/2009-04-09-masoala-rapport-exp-1-re-partie.pdf>
- [5] *Investigation into the Illegal Felling, Transport and Export of precious wood in SAVA region Madagascar, August 2009, conducted by Global Witness and the Environmental Investigation Agency (US) in cooperation with Madagascar National Parks, the National Environment and Forest Observatory and the Forest Administration of Madagascar,* http://www.parcs-madagascar.com/doc/report_vsfinal.pdf & <http://www.illegal-logging.info/uploads/madagascarreportrevisedfinalen.pdf>
- [6] *Stocks de bois précieux de Madagascar - quelle voie emprunter?,* Hery Randriamalala, Etienne Rasarely, Jonah Ratsimbazafy, Adolfo Brizzi, Jérôme Ballet, Ndranto Razakamanarina, Nanie Ratsifandrihamanana, Derek Schuurman, MADAGASCAR CONSERVATION & DEVELOPMENT, VOLUME 6 | ISSUE 2 — DECEMBER 2011, PAGE 88, <http://dx.doi.org/10.4314/mcd.v6i2.8> ou <http://journalmcd.com/index.php/mcd/article/view/mcd.v6i2.8/258>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

A7. Annexe : Bibliographie

Articles ou dossiers :

- [7] *The Madagascar rosewood massacre*, Derek Schuurman, Porter P. Lowry, MADAGASCAR CONSERVATION & DEVELOPMENT, VOLUME 4 | ISSUE 2 — DECEMBER 2009, PAGE 98, http://www.mwc-info.net/en/services/Journal_PDF's/Issue4-2/MCD_2009_vol4_iss2_rosewood_massacre.pdf
- [8] *Bois de rose de Madagascar : Entre démocratie et protection de la nature*, Hery Randriamalala et Zhou Liu, 1er mars 2010, Madagascar Conservation & Development (journal of Madagascar Wildlife Conservation (MWC) & Jane Goodall Institute (JGI Switzerland)), http://www.mwc-info.net/en/services/Journal_PDF's/Issue5-1/MCD_2010_vol5_iss1_Rosewood_democracy_Supplementary_Material.pdf
- [9] *Illegal logging in Madagascar*, http://en.wikipedia.org/wiki/Illegal_logging_in_Madagascar
- [10] Andriamananoro-Radiharisoa Monique, Conseiller Technique Supérieur en matière de Changement climatique, GTZ/PGM-E: Textes et réglementations forestières sur les exploitations et exportations
- [11] Andriatahina Manantsoa, Rakotondrabe François Bernard. ONESF, Mission dans la SAVA du 18 au 21 Juillet 2009
- [12] Bakarizafy Hervé, Directeur du Parc Marojejy, *Rapport sur exploitation illicite de bois de rose dans le Parc Marojejy*, 4 mai 2009 CCPTF-Groupe Gouvernance, Octobre 2009, *Analyse de l'arrêté interministériel N°38244*
- [13] Comité Ad'hoc d'inventaire, Décembre 2008, *Rapport d'inventaire des stocks des bois précieux « en ville » dans la Région SAVA*, Directeur de Région SAVA, *Procès verbal sur le contrôle forestier Antalaha*



A7. Annexe : Bibliographie

Articles ou dossiers :

[14] International Resources Group (IRG), Decembre 2008, *Appui à l'extension du système de traçabilité des bois à Madagascar*

[15] Patel Erik R., Logging of Rare Rosewood and Palisandre (*Dalbergia* spp.) within Marojejy National Park, Madagascar. In: *Madagascar Conservation & Development* , Volume 2, December 2007

Procès verbal de réunion sur le contrôle forestier Antalaha, 26 August 2009

[16] Rambelison François Richard et Azihar Hugues Saed, 20 July 2009, *Situation de l'enquête et investigation de bois de rose déposés au port de Vohémar*

[17] Rasoloson Fanomezana Roger, Ltn-Crl, member of Task Force, *Rapport sur la suite de l'enquête effectuée par la Task Force sur l'exploitation de bois précieux dans la région SAVA*, No. 209 COM/4-DSR/PJ, 05.04.08 ; submitted to the General de Brigade, Commandant de la Gendarmerie Nationale; transmitted to Minster in charge of forests by the Minister of National Defence by letter No. 195/MDN/CAB

[18] Salava Haja, Directeur de parc Masoala, Compte rendu sur l'évolution de la « situation du bois de rose » au niveau du parc national Masoala *TRAFFIC Bulletin Vol. 22 No. 2 (2009)*

[18bis] UNEP/OCHA Joint Environment Unit, *Rapid Environmental Assessment - Cyclones and flooding in Madagascar*

Univers Maoré Numéro 13, Juin 2009

World Bank, 20 April 2004, EPIII Project Appraisal Paper; [http://www-](http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2004/04/23/000012009_2004_0423101043/Rendered/PDF/273530MG.pdf)

[wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2004/04/23/000012009_2004_0423101043/Rendered/PDF/273530MG.pdf](http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2004/04/23/000012009_2004_0423101043/Rendered/PDF/273530MG.pdf) (document accessible avec un mot de passe).

[18 ter] La CITES et les forêts : or vert et blanchiment d'argent, 07/03/2013, <http://www.goodplanet.info/actualite/2013/03/07/la-cites-et-les-forets-or-vert-et-blanchiment-d-argent/#sthash.grclntp0.dpuf>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

A7. Annexe : Bibliographie

Articles ou dossiers :

- [19] *Precious trees pay off - but who pays ? An update*. Lucienne Wilmé, Derek Schuurman, Porter P. Lowry II and Peter H. Raven, 2009, [http://www.academia.edu/2888223/Precious trees pay off-but who pays](http://www.academia.edu/2888223/Precious_trees_pay_off-but_who_pays)
- [20] Site sur les coupes illégales dans le monde : www.illegal-logging.info
- [21] Débois, R. 2009. *La fièvre de l'or rouge saigne la forêt malgache*. Univers Maoré 13: 8-15.
- [22] Lough, R. 2009 *Madagascar accused of profiting from illegal timber*. Reuters 3 October 2009. .
- [23] Mustoe, S.H., Capper, D.R., Lowen, J.C., Leadley, J.D., & Rakotomalala, D. 1998. *Zombitse-Vohibasia: a new national park in south-west Madagascar*.
- [24] Bulletin of the African Bird Club 5: 39-45.
- [25] Nicoll, M.E. & Langrand, O. 1989. Madagascar: Revue de la conservation des aires protégées. WWF, Gland, Switzerland.
- [26] Schuurman D. 2009. *Illegal logging of rosewood in the rainforests of northeast Madagascar*. TRAFFIC Bulletin 22(2): 49.
- [27] Stasse, A. 2002. *La filière bois de rose. Région d'Antalaha – Nord-est de Madagascar*. Unpublished report to Ministère des Eaux et Forêts de Madagascar.
- [28] *Étude de la sociologie des exploitants de bois de rose malgaches*, Hery F. Randriamalala, MADAGASCAR CONSERVATION & DEVELOPMENT VOLUME 8 | ISSUE 1 — JULY 2013, PAGES 39-44, <http://www.journalmcd.com/index.php/mcd/article/download/mcd.v8i1.6/334> & <http://www.facebook.com/download/357975714331260/Etude%20de%20la%20sociologie%20des%20exploitants%20de%20bois%20de%20rose%20malgache-juin%202013.pdf>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

A7. Annexe : Bibliographie

Documentaires TV, audios et vidéos :

[1] Madagascar: Trafic de bois de rose : *La mafia du bois, enquête en forêt tropicale*. Documentaire de Michaela Kirst (Allemagne, 2011, 43mn), Avec Alexander Von Bismarck, ARTE THEMA, 25 octobre 2011, 20h40. Soirée présentée par thomas Kausch. Contact presse : Martina Bangert - 01 55 00 72 90 / m-bangert@arte-france.fr

Documentation de présentation du documentaire : <http://download.pro.arte.tv/uploads/Mafia-du-bois.pdf>

Sources : La mafia du bois, <http://teleobs.nouvelobs.com/articles/29747-la-mafia-du-bois>

Trafic de bois de rose à Madagascar, GoodPlanet & Arte, <http://prettyzoely.wordpress.com/2012/10/22/trafic-de-bois-de-rose-a-madagascar-goodplanet-arte>

La Vidéo de ce documentaire se trouve sur Youtube :

Trafic de bois de rose à Madagascar, <http://www.youtube.com/watch?v=Co-Gb217o94>

Note : Ce reportage suit un militant écologiste qui remonte la filière mafieuse du bois de rose Madagascar. De la forêt aux magasins de meubles ou d'instruments de musique. La majeure partie du bois tropicale est exporté illégalement vers l'étranger où il enrichit les réseaux criminels.

[2] Pillage du bois de rose dans le parc MASOALA à Madagascar, <http://www.youtube.com/watch?v=S0vEHHA5CRc>

Note : Vidéo destinée à une télévision privée Malgache, avec quelques sous-titrages en Français; constituée de trois parties: Sensibilisation chantée par les habitants du parc, photos du pillage du bois de rose et défilé de la manifestation qui s'est déroulée le 30 mai 2009 à Antalaha. Le parc **Masoala** détiendrait la deuxième plus riche biodiversité mondiale à l'hectare, il appartient pour cela au patrimoine mondial de l'UNESCO. Pourtant, des affairistes chinois aidés de la mafia locale, profitent de l'instabilité politique actuelle pour exporter illégalement ce bois de rose vers la Chine.



Le trafic du bois de rose à Madagascar



Le trafic du bois de rose à Madagascar

A7. Annexe : Bibliographie

Documentaires TV, audios et vidéos (suite) :

[3a] Global Witness - Illegal logging in Madagascar - part 1, <http://www.youtube.com/watch?v=T1hPviSbRcU>

[3b] Global Witness - Illegal logging in Madagascar - part 2, <http://www.youtube.com/watch?v=LBtsNBpWW0E>

[3c] Global Witness - Illegal logging in Madagascar - part 3, <http://www.youtube.com/watch?v=payUUJed0dc>

[3d] Global Witness - Illegal logging in Madagascar - part 4, <http://www.youtube.com/watch?v=Im6a6Hrat3o>

[4] Illegal Logging and Trade of Madagascar's Precious Woods, <http://www.youtube.com/watch?v=q7gaSpcyAXI>

Alexander Von Bismarck qui se dénomme lui-même espion environnemental, dirige l'agence Environmental Investigation Agency (EIA) (son siège est à Washington aux USA).

[5] Interview de Jacques Le Guen, député du Finistère, sur le trafic du Bois de rose à Madagascar, du 18juil2010, sur RFI,

http://www.youtube.com/watch?v=yUYV_go07Dc

Note : -Le Député français du Finistère Jacques Le Guen est scandalisé par les trafics de bois de rose à Madagascar actuel et demande à mettre les trafiquants et les voyous en prison. Il a affirmé que la valeur des trafics de bois de rose actuels atteint la moitié de l'aide de la communauté internationale. Il va faire son rapport à Nicolas Sarkozy qui l'a mandaté dans le cadre d'une mission parlementaire pour s'informer de l'état de dégradation des forêts dans le monde.

[6] Interview de **Ndranto Razakamanarina**, président de l'Alliance Voary Gasy (AVG), plateforme d'organisations de la société civile, RFI, DIMANCHE 14 AVRIL 2013 (5'10s), <http://www.rfi.fr/emission/20130414-ndranto-razakamanarina-president-alliance-voary-gasy-avg-plateforme-organisations->

[7] *Bois de rose* - Vinson Jean Claude, <http://www.youtube.com/watch?v=wACyWs5Im3g>

Note : Clip de la chanson "**Bois de rose**" par Jean-Claude Vinson, dénonçant le trafic du bois de rose à Madagascar,

<https://www.youtube.com/watch?v=wACyWs5Im3g>

A8. Annexe : Menaces sur le bois d'ébène

Les bois d'ébène malgaches (*Diospyros sp.*) sont encore plus menacés que les bois de roses malgaches (*Dalbergia sp.*). A cause de leur pousse très lente _ il faut au moins 500 ans pour obtenir un tronc d'une taille respectables (gros diamètre 40-60 cm) _ et du taux de prélèvement plus élevés que leur taux de reproduction, ils disparaissent aussi (voir article ci-dessous). Exploités depuis les années 30 ou même avant, *il est possibles que certains Diospyros malgaches aient déjà disparues.*

États-Unis: Les guitares Gibson payent 300 000 \$ pour importation illégale du bois d'ébène

Mercredi 8 Août 2012

Le 6 août dernier, le ministère américain de la justice a annoncé que **Gibson**, un des leaders mondiaux en fabrication d'instrument de musique, **acceptait de payer une amende de 300 000 \$ pour avoir illégalement importé du bois d'ébène de Madagascar et d'Inde pour fabriquer ses instruments.**

Par ailleurs, le géant de l'industrie musicale devra aussi verser 50 000 \$ à la [National Fish and Wildlife Foundation](#), une ONG de protection de l'environnement afin d'œuvrer à la protection des bois précieux.

Gibson était soupçonné d'avoir violé une loi américaine du [Lacey Act](#) de 2008 qui prévient [l'importation de bois précieux illégalement abattus](#) et qui impose aux acquéreurs de déclarer la provenance de leur marchandise et de prouver leur légalité, au risque de payer de lourdes amendes.

Gibson « a reconnu ne pas avoir agi après avoir été informée que le bois d'ébène qu'elle avait acquis à Madagascar pouvait avoir été obtenu en violation des lois limitant la surexploitation (...) des bois précieux » dans le pays selon un communiqué.

En septembre 2011, peu après la perquisition menée dans sa société, le directeur général de Gibson, Henry Juskiewicz, avait clamé son innocence et affirmé ne pas «faire de contrebande».

Pour alerter l'opinion sur l'origine du bois utilisé par Gibson, la chanteuse malgache résidente aux États-Unis, **Zaia Saïd**, avait lancé une pétition et organisé à Madagascar en octobre 2011 le festival *Réveillez-vous Masoala*, du nom du parc national situé au nord-est du pays.

Le parc de Masoala est la plus grande aire protégée de Madagascar avec ses 235 000 hectares de forêt tropicale humide, et demeure l'objet de toutes les convoitises des trafiquants de bois précieux (le bois de rose et le bois d'ébène) illégalement coupés et vendus aux fabricants.

Source : <http://www.ethiquesetsocietes.com/article/Etats-Unis-Les-guitares-Gibson-payent-300-000--pour-importation-illegale-du-bois-debene--ID-367.php>

A8. Annexe : Menaces sur le bois d'ébène (suite)

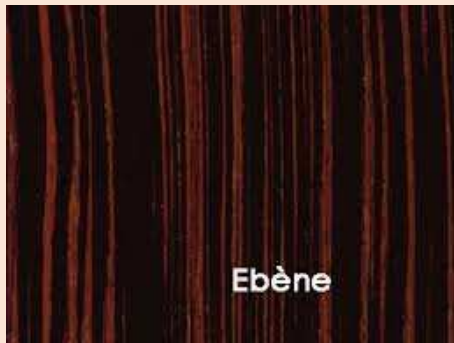
Le genre *Diospyros* est en cours de révision à Madagascar. Les espèces décrites sont au nombre de 84 dont une indigène non endémique (*Diospyros ferrea*). Le nombre de nouvelles espèces est estimé à 130 ramenant **le nombre total d'espèces de *Diospyros* à 215 pour Madagascar**.

26 espèces sur les 85 décrites sont à DME [diamètre d'exploitabilité] (ca. 30%). Le dbh varie de 20-60 cm. Pour les 107 potentiellement nouvelles espèces, une **vingtaine possède un diamètre d'exploitabilité entre 20-60 cm**. Quelques exemples d'espèces à gros diamètre (40-60 cm) : *D. fuscovolutina*, *D. lanceolata*, *D. haplostylis*, *D. mangabensis*, *D. platycalyx*, *D. sakalavarum*, *D. toxicaria*, *D. tropophylla*.

Sources : a) Annexe I CITES, b) Liste des noms acceptés pour les *Diospyros* malgaches, <http://tropicos.org/NamePage.aspx?nameid=40031908&projectid=17>
c) Annexe II CITES, d) Rapport sur l'étude de bois précieux (*Dalbergia* et *Diospyros*) [RAPPORT DE L'ETUDE SUR LES TAXONS DE BOIS PRECIEUX *Diospyros* spp. et *Dalbergia* spp. en vue de leur inscription dans l'Annexe II de la CITES], MBG, Février 2013, <http://www.cites.org/sites/default/files/eng/com/sc/65/EFS-SC65-48-02-Annex-02.pdf>



Source : http://www.le-violon.net/img_fr/ebene.jpg



Source :

<http://www.lafeuillecharbinoise.com/wp-content/uploads/2012/06/ebene-veinage.jpg>



Source :

<http://parquet.comprendrechoisir.com/produits/diaporama/societe/5112/europlac/2497/1/revetement-bois-collection-ebene-de-madagascar-europlac>



Source : <http://www.tropicalwoods.fr/catalogue/massif-avec-languettes/1544-parquet-massif-ebene-de-madagascar-brut-13-x-70-mm-prestige.html>



Source :

<http://french.alibaba.com/product-free/west-african-ebony-madagascar-ebony-african-blackwood-macassar-ebony-106354548.html>

← Source : <http://cdnb.tropicalwoods.fr/catalogue/632-large/parquet-massif-ebene-de-madagascar-brut-13-x-70-mm-prestige.jpg>

Le trafic du bois de rose à Madagascar

A9. Annexe : Les « papiers officiels »

Courrier anonyme (?), de janvier 2014 (?) mettant en cause le ministre des finances et du budget, pour abus et non respect des procédures ...→

Cette lettre du 6 ? Janvier 2014, non signée (?) (présentée à droite) était accompagné du papier photocopié, présenté à la page suivante →

Ce courrier est-il authentique ou bien une provocation ?

Sources : a) **Hery rajaonarimampianina, le président malgache**, mis en cause dans l'affaire du bois de rose, 6 janvier 2014, par Solo Razafy, <http://mydago.com/2014/01/hery-rajaonarimampianina-mis-en-cause-dans-laffaire-du-bois-de-rose/>

ABUS ET NON-RESPECT DES PROCEDURES PAR LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET DANS LE CADRE DE LA BONNE GOUVERNANCE METTANT EN DOUTE SON INTEGRITE

Abus de l'utilisation du versement au compte de dépôt ou compte d'attente

Le versement au compte de dépôt est une procédure par laquelle l'ordonnateur engage des dépenses aux fins de versement des crédits correspondants à un compte ouvert auprès du Trésor Public. Un régisseur de compte est nommé à l'ouverture du compte de dépôt.

Un compte de dépôt ne peut être ouvert que sur AUTORISATION du Ministre des Finances et du budget.

Par cette procédure qui déroge à la procédure standard classique, le régisseur peut émettre et signer un chèque (sur ordre de son chef ou de l'ordonnateur ou de son propre gré) et se fait payer auprès du trésor public SANS PIECE JUSTIFICATIVE.

Ce paiement par simple chèque de Trésor émis par le régisseur SANS EXIGENCE de JUSTIFICATION et n'étant pas soumis aux différents contrôles, expose le responsable et le Trésor public aux différents risques suivants :

- Non-respect de procédure de passation de marché public
- Favoritisme
- Détournement de fonds public ou malversation consécutives à l'absence de contrôle et de justification
- Abus divers (prix excessifs, fausse Imputation des dépenses)
- Prestation fictives et /ou non conformes

A partir de cette définition du compte de dépôt et les risques qui en résultent, il a été relevé les abus et fautes de gestion ci-après :

1) Non respect des natures de dépenses pouvant être versées au compte de dépôt

Si les cas de versement au compte de dépôt sont limitativement autorisés aux :

- Fonds spéciaux
- Contribution de l'Etat aux projets sur financement extérieur
- Etablissement public nationaux
- Organes de contrôle.

Il a été constaté l'utilisation abusive de cette procédure pour la nature des dépenses autres que celle prévue et citée ci-dessus.

En effet, au niveau national, les montants des versements au compte de dépôt : en 2009, sont de : 128 500 000 000 Ariary *dont 52 milliards au niveau HAT.*

En 2010, 245 100 000 000 Ariary dont Ar 200 000 000 000 au niveau de la Présidence

Il est à noter que l'ouverture du compte de dépôt est soumise à l'AUTORISATION du Ministère des Finances et du Budget.

La mise en œuvre de cette procédure favorise la commission de détournement de deniers public., et d'autant plus que les autorités étatiques (Présidence, Ministre des Finances et du Budget, Ministres) s'opposent à ce que des contrôles et des audits soient effectués sur la gestion des comptes de dépôt.

2) Au niveau du Ministère des Finances et du Budget

Dans le cadre de la bonne gouvernance, la Présidence de la HAT a donné des directives que toutes dépenses dépassant deux cent millions Ariary (Ar 200 000 000) doivent recevoir l'aval ou l'accord du Président de la HAT alors que le Ministre des Finances et du Budget, premier responsable de l'application de cette instruction, ne respecte pas cette directive de la Présidence SANS ETRE inquiété.

En effet, pour cette année 2011, le Ministre des Finances et du Budget a non seulement autorisé le versement au compte de dépôt non prévu par le texte d'un montant de **PLUS DE CENT CINQUANTE MILLIARDS D'ARIARY (Ar 150 000 000 000)** au niveau de son Ministère mais chaque versement au compte de dépôt dépasse les Ar 200 000 000 000, auquel ces autorisations du Président de la HAT est requise avant chaque versement que le Ministre des Finances et du Budget actuel a sciemment enfreint.

3) Non respect du principe d'annualité budgétaire

La gestion du compte de dépôt **déroge au principe fondamental de l'annualité budgétaire** car le retrait de fonds par chèque du trésor peut toujours être effectué jusqu'à l'épuisement du fonds disponible dans le compte. Ce qui pose problème et **impacte négativement** sur la gestion et le respect du plan de trésorerie.

Il est important de signaler que ces chiffres sont disponibles et vérifiables auprès du système d'information intégré des Finances publiques (SIIGFP) du Ministère des finances et du Budget.

Cette façon de gérer en toute sécurité, doublée du sentiment d'impunité, laisse supposer une certaine complicité avec la Présidence de la HAT.

La question qu'on se pose est la suivante :
Veut-on encore continuer teste gabegie préjudiciable à l'intérêt du trésor public aggravant incontestablement la paupérisation de la majeure du peuple malgache?

A9. Annexe : Les « papiers officiels » (suite)

Société MIARAKA
 Zone industrielle Betainomby
 501 TOAMASINA
 Nif 3 224 738

Toamasina, le 17 septembre 2009

Monsieur le **MINISTRE** des **FINANCES**
 Et du **BUDGET**
ANTANANARIVO

Objet : Pénalités sur exportation de Bois de Rose

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous exposer les faits suivants :

1. La Société MIARAKA a obtenu un Agrément d'Exportation de bois de rose de 07 containers, Agrément N° 436/9/09/MEF du 21 août 2009
2. Le stock de bois de rose de la Société MIARAKA provient de la région de Mananara Nord, et non de la région de SAVA, suivant Autorisation de Transfert de Stock N° 421/09/MEF du 20 août 2009 de 1.000 rondins.
3. Suite à une vente au plus offrant de bois de rose réalisée par la région Analanjirofo, la Société MIARAKA a pu procéder à un achat, suivant Bon d'Enlèvement N° 001/REG/AROFO/AE du 03 août 2009.

Comme vous pouvez le constater, l'Agrément d'Exportation de la Société MIARAKA a été délivré le 21 août 2009, alors que l'Arrêté Interministériel N°38244 fixant les pénalités à 72.000.000 Ar par container n'est sorti que le 21 septembre 2009, soit un mois plus tard.

Par conséquent, la Société MIARAKA n'est nullement concernée par ladite disposition.

Toutefois, pour montrer notre bonne foi et pour contribuer au bon fonctionnement des affaires de l'État Malagasy, nous sommes prêts à payer 10.000.000 Ar de pénalités par container, et ce jusqu'à ce que nous soyons notifiés de votre décision

Note manuscrite ↓ rajoutée à la fin de cette lettre de réclamation de la société MIARAKA à l'encontre d'une pénalité pour exportation de bois de rose ↙ ↘
 ↙

M. Le Receveur des Douanes de Toamasina – Port
 Pour valoir [... i.e. tu clôtures (?)].

Justificatif de paiement des 10.000.000 Ar par container (?) à présenter. Souscription (?) d'une soumission SM23d pour la production de la décision concernant le paiement ou non (?) du solde des pénalités (?) [25 septembre 2009] ↘

PJ :

- Agrément d'Exportation de Bois de Rose N°436-09 /MEF/MI du 21 août 2009
- Autorisation de Transfert de Stock N° 421-09/MEF/MI du 14 août 2009
- Arrêté Interministériel N° 38244/2009 du 21 septembre 2009

SOCIÉTÉ MIARAKA
 ZONE INDUSTRIELLE ÉCONOMIQUE
 BOITE POSTALE N° 74
 TOAMASINA
 MADAGASCAR



↖ Signature du Ministre des Finances et du Budget (?).

1. Le Receveur des Douanes de Toamasina - Port
N° 517/11/09/35/060 du 25 SEP 2009
Pour valoir en la chose.
Justificatif de paiement des 10.000.000 Ar par container
à présenter.
Souscription d'une soumission SM23d pour la production
de la décision concernant le paiement ou non du solde
des pénalités.

A9. Annexe : Les « papiers officiels » (suite)

Sources : a)

<http://www.tananews.com/asides/trafic-de-bois-de-rose-la-lettre-domer-beriziky-au-president/>,
b)

<http://www.tananews.com/2014/04/trafic-de-bois-de-rose-deballage-domer-beriziky-avant-son-depart/> →

Cette lettre a été écrite, le 8 avril 2014, par le **Premier ministre Jean-Omer Beriziky**, juste avant de quitter sa fonction, le **11 avril 2014**, et a été publiée par plusieurs journaux malgaches →



REPOBLIKANI MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana Fandrosoana

Antananarivo, le 08 APR 2014

Le Président du Comité de Pilotage Bois Précieux
à
Monsieur le Président de la République de Madagascar

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de bois de rose, les membres du comité de pilotage Bois précieux présidé par moi-même ont fait le constat suivant : des résultats positifs ont été constatés depuis février 2014 notamment au niveau national, dans les localités où les Chefs de Région, les Procureurs ainsi que les Chefs de District se sont fortement impliqués et au niveau international, dans les pays où on a bénéficié de la collaboration de la CITES et du Service des Douanes local. On citera :

- Saisie de 657 rondins de bois de rose à Manambolosy, District de Mananara ;
- Saisie de 5 070 rondins de bois de rose à Andranotsara, District d'Antalaha ;
- Saisie de 398 rondins de bois de rose à Mananara ;
- Saisie de 332 rondins de bois de rose à Belo sur mer, District de Morondava ;
- Saisie d'une centaine de rondins de bois de rose à Makira ;
- Saisie de 3 000 rondins de bois de rose à Ambalabe, Cap Est Antalaha ;
- Saisie de 2 135 rondins de bois de rose à Magnankatafana, District de Soanierana Ivongo ;
- Saisie de 323 rondins de bois de rose à Maroiroy, Fort Dauphin ;
- Saisie de 3 000 t de bois de rose à Singapour ;
- Saisie de 90 t de bois de rose à Pemba, Mozambique ;
- Saisie de 781 grumes de bois de rose à Zanzibar.

En dépit de ces efforts, des défis importants restent à relever car on constate d'une part une recrudescence manifeste du trafic de bois de rose comme il est signalé par les observateurs et les collectivités locales sur le terrain, et d'autre part, un relâchement généralisé de l'Administration à tous les niveaux. On notera les exemples flagrants suivants :

- le concessionnaire du bac Fiavota à Maroiroy est toujours en cavale ;
- les deux semi-remorques transportant des bois de rose à Tuléar ont été restitués à la propriétaire suite à une ordonnance délivrée par le tribunal ;

- les refus d'obtempérer de Madame Noeline, Monsieur Labe, Monsieur Roger et Monsieur Eugène suspectés en dépit d'une convocation officielle émise par le Procureur à Mananara ;
 - le mandat d'amener dont a fait l'objet Monsieur Maminirina Jean Eddy à la diligence du Tribunal de Première instance de Tamatave est resté à ce jour sans suite. Le concerné a été cité dans le PV comme étant le commanditaire des bois saisis dans le bateau INES, au même titre que la dame Meva Tse Ve ;
 - la non citation à comparaître par le Tribunal de Première instance d'Antalaha de Monsieur Thunam, détenteur des 5 500 rondins de bois de rose stockés sur son terrain à Ambalabe et qui ont curieusement disparu ;
 - la cavale de Norbert Chris, dit Labiny, propriétaire déclaré de la cargaison de bois de rose en provenance d'Imorona, embarquée sur le bateau LAUZY ;
 - le procureur d'Antalaha pris en photo en flagrant délit sur un bateau impliqué dans le trafic de bois de rose à Antalaha ;
 - l'inexistence d'une quelconque procédure engagée à l'encontre de monsieur Lucky Nazaraly, réputé comme étant un des principaux financiers locaux des opérations, avec la complicité de Victorien, dit Toto, de la société de transit MSC.
- Sur la base de nos constats nous suggérons les mesures suivantes :
- Compte tenu du rôle exclusivement consultatif du comité de pilotage, il est nécessaire de mettre en place un organe opérationnel à temps plein, externe au comité de pilotage, formé par une unité centrale exécutive dépendant directement soit de la Présidence soit de la Primature. Elle aura pour fonctions, en consultation avec le comité de pilotage, d'identifier des actions clés dans la lutte contre le trafic, donner des ordres clairs aux organes compétents de l'administration (autorités locales, la justice, armée), suivre leurs exécutions et le cas échéant prendre les mesures correctives et/ou répressives qui s'imposent ;
 - Mise à disposition d'un fonds flexible pour le fonctionnement du comité de pilotage et de l'organe opérationnel ci-dessus et la prise en charge des coûts des opérations sur terrain. C'e fonds, imputé sur le budget général, ou généré grâce à la mise en place d'un outil d'application de la loi (notamment l'Ordonnance 2011-001) et l'application des sanctions aux trafiquants, est indispensable pour compléter le co-financement apporté par d'autres bailleurs de fonds éventuels, telle que la Banque mondiale.
 - Responsabilisation systématique des procureurs régionaux sur toute la chaîne d'enquête ;
 - Mobilisation urgente de deux vedettes rapides pour la sécurisation permanente des côtes ; Poursuite des commanditaires et des délinquants identifiés, à l'exemple des cas cités ci-dessus ;
 - Rapprochement avec les gouvernements de Singapour, Mozambique, Tanzanie, 11e Maurice et de Zanzibar, pour étudier l'emmagasinage et la sécurisation de ces bois dans ces pays à moindre coûts.
- Ces recommandations et leur mise en œuvre rapide sont des mesures préliminaires essentielles à la préparation d'un plan de gestion des stocks à soumettre à la CITES. L'approbation dudit plan par la CITES nous permettra ensuite de procéder rapidement à la vente internationale des stocks saisis.

→ Suite de la lettre de M. **Jean-Omer Beriziky** _ voir page précédente ↓

. Pour les exportation de bois de rose, les douanier font, par exemple, de fausses déclarations dans la base **Sydonia**, base ayant pour vocation d'automatiser le processus privé de gestion des dossiers des déclarants.

. La plupart des sociétés exportatrices ou transitaires malgaches pratiquent la double comptabilité.

. Il y a encore la pratique de non publication de documents tels les résultats et bilan de l'exercice comptable de l'année précédente, « noyée » dans celui de l'année courante etc. ...

Nous aimerions également profiter de cette occasion pour exprimer notre ferme espoir que le nouveau Ministre de l'Environnement et des Forêts sera une personne qui reconnaît l'importance du capital naturel en tant que moteur du développement, mettra l'État de droit et l'application de la loi à l'avant-garde des efforts pour l'environnement et sera en mesure d'engager ses collègues ministres et son propre personnel à l'effort de protection de l'environnement et de maîtriser sa valeur pour le développement.

Tels sont, Monsieur le Président de la République, le point de la situation et nos recommandations sur les mesures préliminaires essentielles à court terme, pour marquer la volonté de l'Etat de combattre le fléau lié au trafic de bois de rose.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations.

Veillez, recevoir, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos remerciements sincères et de notre très haute considération.



Fin de la lettre écrite, le 8 avril 2014, par le **Premier ministre Jean-Omer Beriziky**, juste avant de quitter sa fonction, le 11 avril 2014, et publiée par plusieurs journaux malgaches ↗

Sources : a) <http://www.tananews.com/asides/trafic-de-bois-de-rose-la-lettre-domer-beriziky-au-president/> ,
b) <http://www.tananews.com/2014/04/trafic-de-bois-de-rose-deballage-domer-beriziky-avant-son-depart/> →

Note : a) **Hery Rajaonarimampianina**, est un homme d'État malgache, **Président de la République** [de Madagascar] depuis le 25 janvier 2014.

b) **Jean-Omer Beriziky** est un homme d'État malgache, **Premier ministre** du 2 novembre 2011 au 11 avril 2014.

A9. Annexe : Les « papiers officiels » (suite et fin)

Selon Patrick Zakariasy, les sociétés SODIAT de Mamy Ravatomanga, et Mainland Mining Ltd, constituent « la mafia sino-malgache » *Trafic de bois de rose.*

MOL/SDV, SodiTRANS, MICTSL

Il y avait une fausse déclaration au début (ilménite) pour faciliter l'embarquement, et les containers d'ilménite de Mainland Mining, lesquels ont transporté la cargaison de bois de rose, ne sont pas passés sous scanner, selon Patrick Zakariasy. Et de poursuivre que « *les déclarations au niveau de la compagnie MOL/SDV pour la préparation à l'embarquement, qui ont été toutes effectuées par SODIATRANS pour le compte de Mainland Mining, ont pour objet l'exportation de 10 lots d'ilménite dans des containers de 20 pieds qui pèsent chacun 30 tonnes* ». Puis « *les déclarations sont restées inchangées à l'embarquement au niveau de la MICTSL* », poursuit Patrick Zakariasy. Mais une fois embarqués, les contenus des mêmes containers ont changé. « *Le connaissance, le certificat d'origine et le certificat phytosanitaire ont tous changé en 1252 Pieces of Madagascar Woods de 202 tonnes 855 kg* ».

Le réseau

Les investigations de Patrick Zakariasy, finit ainsi par conclure [concernant] le réseau qui a été mobilisé pour le trafic illicite de bois de rose. « *En premier lieu, il y a la compagnie MOL/SDV qui a accepté de falsifier les documents par le connaissance. Ensuite, le ministère de l'Agriculture, par le truchement de son agent technique basé à Tamatave, qui a délivré un certificat sanitaire en acceptant de ne rien préciser sur l'espèce de bois en question. Et en même temps, le directeur des Affaires administratives et financières de la chambre de Commerce et de l'industrie de Tamatave qui a fait la même chose en délivrant un certificat d'origine sans préciser l'espèce des bois exportés. Finalement, il y a la douane qui ferme les yeux devant le fait accompli, car elle devait être en possession du manifeste envoyé par la compagnie* ».

Source : a) La nation, samedi 13 octobre 2012, Trafic de Bois de rose, « *Mamy Ravatomanga et Mainland Mining Ltd forment la mafia sino-malgache* », selon Patrick Zakariasy, <http://www.lanation.mg/article.php?id=26>

b) Affaire Patrick Zakariasy : le quotidien malgache "Nation", courageux ou suicidaire ?, le 12/10/2012, <http://www.tananews.com/asides/affaire-patrick-zakariasy-le-quotidien-malgache-nation-courageux-ou-suicidaire/>

Patrick Zakariasy →
Un « notoire » (Un *Tangalamena* ou chef coutumier) de la région d'Antsiranana



Merci de nous avoir lu.



Ne verra-t-on plus un jour ces belles forêts primaires à Madagascar ?

Sources : a) image gauche : http://www.lemonde.fr/planete/article/2010/05/17/a-madagascar-la-crise-politique-a-favorise-le-pillage-des-bois-precieux_1352766_3244.html

b) Image droite : Madagascar toujours victime de contrebande de bois précieux, Jeudi 11 Mars 2010, Karine Maillot, http://www.zinfos974.com/Madagascar-toujours-victime-de-contrebande-de-bois-precieux_a15605.html